

**BURKINA FASO**

**MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**Institut national de la statistique  
et de la démographie**



**Recueil des concepts, définitions,  
indicateurs et méthodologies utilisés  
dans le Système statistique national**

**Juin 2009**



## AVANT PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des techniciens et des utilisateurs de données le **Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national** au Burkina Faso.

Le Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national rassemble, d'une part, les définitions des principaux concepts et indicateurs utilisés dans les publications statistiques, et d'autre part, les synthèses méthodologiques des principales opérations statistiques réalisées dans le pays.

Les objectifs de ce document sont les suivants :

- Promouvoir l'utilisation de concepts normés au sein du SSN ;
- Favoriser la compréhension et l'assimilation des statistiques produites pour une meilleure utilisation ;
- Harmoniser les définitions au sein du SSN ;
- Faire connaître les traits caractéristiques des méthodologies des principales opérations statistiques ;
- Eviter les comparaisons erronées entre données issues d'opérations différentes.

Le document est structuré en trois principales parties. La première est une liste alphabétique de tous les concepts et indicateurs définis avec l'indication des pages où les définitions sont situées. La deuxième partie présente les définitions des concepts et indicateurs qui sont cette fois classés en thèmes et sous-thèmes. Les thèmes et sous-thèmes sont ceux de l'annuaire statistique publié par l'INSD. La troisième et dernière partie présente des fiches qui synthétisent la méthodologie des principales opérations statistiques.

Le document est accompagné d'un CD-ROM qui contient, outre la publication, un large éventail de principales sources de définitions et de méthodologies au niveau international et d'autres offices de statistique. Ces sources, disponibles sur internet, sont mises à disposition dans le CD pour une diffusion et une utilisation plus large.

L'INSD tient à remercier tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre contribué à l'élaboration de ce document, notamment l'Union européenne à travers le Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques pour son assistance permanente.

Le présent document est une première édition qui est appelée à s'enrichir de nouveaux concepts et de nouvelles méthodologies au fil du temps. Ce faisant, il devra également combler et parfaire ses éventuelles insuffisances et imperfections. Toutes les observations, critiques et suggestions pouvant contribuer à son amélioration sont donc les bienvenues.

**Le Directeur Général**

**Bamory OUATTARA**



## SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	3
SOMMAIRE.....	5
ABREVIATIONS.....	7
<b>I. CONCEPTS ET DEFINITIONS .....</b>	<b>9</b>
I.1. Liste alphabétique .....	11
I.2. Administration, aménagement du territoire et climatologie .....	28
I.2.1. Administration et aménagement du territoire .....	28
I.2.2. Climatologie .....	29
I.3. Population .....	30
I.3.1. Démographie .....	30
I.3.2. Conditions de vie des ménages .....	35
I.3.3. Education.....	41
I.3.4. Santé .....	47
I.3.5. Emploi.....	51
I.3.6. Justice et sécurité .....	56
I.3.7. Culture .....	60
I.3.8. Action sociale.....	61
I.4. Ressources économiques.....	67
I.4.1. Agriculture.....	67
I.4.2. Elevage.....	73
I.4.3. Industrie .....	78
I.4.4. Environnement.....	78
I.5. Echanges .....	80
I.5.1. Transports.....	80
I.5.2. Tourisme .....	82
I.5.3. Commerce extérieur .....	83
I.5.4. Dette .....	84
I.5.5. Aide extérieure.....	88
I.5.6. Balance des paiements .....	89
I.6. Prix .....	91
I.7. Finances.....	92
I.7.1. Finances publiques.....	92
I.7.2. Monnaie - Crédit.....	98
I.8. Comptabilité nationale.....	101
<b>II. METHODOLOGIES .....</b>	<b>111</b>
II.1. Enquête permanente agricole (EPA), 2008/2009.....	113
II.2. Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition (ENIAM) en 2008.....	115
II.3. Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB), 2007.....	117
II.4. Recensement général de l'agriculture (RGA), 2006- 2010.....	119
II.5. Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), 2006.....	121
II.6. Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF), 2006.....	122
II.7. Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS3), 2006.....	123
II.8. Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB), 2005.....	125
II.9. Enquête maraîchère (EMA), 2004/2005.....	127
II.10. Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM), 2003.....	128
II.11. Enquête démographique et de santé (EDSBF-III), 2003.....	130
II.12. Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II), 2003.....	133
II.13. Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages (EP), 1998.....	135
II.14. Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso (à partir des EP de 1994 et 1998).....	138
II.15. Enquête démographique et de santé de 1998-1999 (EDSBF-II).....	140
II.16. Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages (EP), 1994.....	143
II.17. Etude du profil de pauvreté à partir des données de l'EP de 1994.....	145
II.18. Enquête démographique et de santé (EDSBF), 1993.....	148



## ABREVIATIONS

APU	Administration publique
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCG	Bacille de Calmette et Guérin (vaccin antituberculeux)
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et travaux publics
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CAF	Coût, Assurance, Fret
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire deuxième année
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEP	Centre d'éveil et d'éducation préscolaire
CEP	Certificat d'études primaires
CEPS	Centre d'éducation et de promotion sociale
CM1	Cours moyen première année
CM2	Cours moyen deuxième année
CMA / CM	Centre médical avec antenne chirurgicale/ Centre médical
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CP1	Cours primaire première année
CP2	Cours primaire deuxième année
CPF	Code des personnes et de la famille
CPN2	Consultation prénatale 2
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
DEP	Direction des études et de la planification
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DGPSA	Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DTC polio3	Vaccin contre la combinaison Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Poliomyélite
DTCoq	Vaccin contre la combinaison Diphtérie-Tétanos- Coqueluche
DTP3	Diphtérie - Tétanos - Pertussis (3 doses)
DTS	Droits de tirages spéciaux
EA/QUIBB	Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages/ Questionnaire des Indicateurs de base de bien-être
EBCVM	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages
ED	Enquête démographique
EDS	Enquête démographique et de santé
EECE	Espace d'entraide communautaire pour l'enfance (Bisongo)
EMA	Enquête maraîchère
ENEC	Enquête nationale sur les effectifs du cheptel
ENIAM	Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition
ENTE	Enquête nationale sur le travail des enfants
EP	Enquête prioritaire
EPA	Enquête permanente agricole
EPIC	Entreprise publique à caractère industriel et commercial
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc de la communauté financière africaine

FOB	Free on board (Franco à bord)
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INERA	Institut de l'environnement et des recherches agricoles
IPH-1	Indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement
IPI	Indices de la production industrielle
ISBL-SM	Institution sans but lucratif au service des ménages
ISDH	Indicateur sexospécifique du développement humain
ISF	Indice synthétique de fécondité
KG	Kilogramme
MAHRH	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
MICS	Enquête par grappe à indicateurs multiples
MRA	Ministère des ressources animales
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PEV	Programme élargi de vaccination
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTTE	Pays pauvres très endettés
RGA	Recensement général de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SA	Société anonyme
SARL	Société à responsabilités limitées
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SMIG	Salaire minimum Interprofessionnel garanti
SR	Santé de la reproduction
TBN	Taux brut de natalité
TCCA	Taux de couverture céréalière apparent
TCEN	Taux de change effectif nominal
TGFG	Taux global de fécondité générale
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VIH/Sida	Virus de l'immunodéficience humaine /Syndrome d'immunodéficience acquise
ZC	Zone de contrôle
ZD	Zone de dénombrement



# **I. CONCEPTS, DEFINITIONS ET INDICATEURS**



## I.1. Liste alphabétique

Concept	Thème	Sous-thème	Page
<b>A</b>			
Abandon (taux d')	Population	Education	41
Abattages contrôlés	Ressources économiques	Elevage	73
Abattement	Finances	Finances publiques	92
Abattoir (ou abattoir de brousse)	Ressources économiques	Elevage	73
Abattoir moderne (ou frigorifique)	Ressources économiques	Elevage	73
Abus de confiance	Population	Justice et sécurité	56
Accès à l'électricité (taux d')	Population	Conditions de vie des ménages	35
Accès à l'eau	Population	Conditions de vie des ménages	35
Accessibilité à l'école primaire	Population	Education	41
Accessibilité à l'établissement secondaire	Population	Education	41
Accessibilité à la santé	Population	Santé	47
Accessibilité rurale (taux d')	Echanges	Transports	80
Accident de travail	Population	Emploi	51
Accident mortel, accident avec blessé	Population	Justice et sécurité	56
Accompagnement social	Population	Action sociale	61
Accouchement assisté	Population	Santé	47
Accouchements assistés (taux d')	Population	Santé	47
Accroissement de la production agricole (taux d')	Ressources économiques	Agriculture	67
Accroissement démographique (taux d')	Population	Démographie	30
Accroissement naturel de la population (taux d')	Population	Démographie	30
Achèvement (taux d')	Population	Education	41
Achèvement du primaire (taux d')	Population	Education	41
Actif agricole	Ressources économiques	Agriculture	67
Actif occupé	Population	Emploi	51
Action à fins de subsides	Population	Action sociale	61
Action éducative en milieu ouvert (AEMO)	Population	Action sociale	61
Action sociale	Population	Action sociale	61
Activité (taux brut d')	Population	Emploi	51
Activité (taux d')	Population	Emploi	51
Activité (taux net d')	Population	Emploi	51
Activité économique	Population	Emploi	51
Activité principale d'une unité de production	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Activité secondaire d'une unité de production	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Administration publique (APU)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Admission (taux brut d')	Population	Education	41
Admission (taux net d')	Population	Education	41
Admission au CP1 (taux brut d')	Population	Education	41
Admission au CP1 (taux net d')	Population	Education	41
Adoption	Population	Action sociale	61
Affaire correctionnelle	Population	Justice et sécurité	56
Affaire criminelle	Population	Justice et sécurité	56
Affaire jugée	Population	Justice et sécurité	56
Affaire nouvelle	Population	Justice et sécurité	56
Age médian	Population	Démographie	30
Age moyen au premier mariage	Population	Démographie	30
Agent contractuel de la fonction publique	Population	Emploi	51
Agent social	Population	Action sociale	61
Agent de la fonction publique	Population	Emploi	51
Agios	Finances	Monnaie - Crédit	98
Agneau	Ressources économiques	Elevage	73
Agnelle	Ressources économiques	Elevage	73
Agriculteur	Ressources économiques	Agriculture	67
Agriculture	Ressources économiques	Agriculture	67
Agriculture écologique	Ressources économiques	Agriculture	67
Agriculture intensive	Ressources économiques	Agriculture	67
Agriculture raisonnée	Ressources économiques	Agriculture	67
Agriculture traditionnelle	Ressources économiques	Agriculture	67
Agroforesterie	Ressources économiques	Agriculture	67

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Aide familial	Population	Emploi	51
Aide publique au développement (APD)	Echanges	Aide extérieure	88
Aire d'abattage	Ressources économiques	Elevage	73
Aire de pâture	Ressources économiques	Elevage	73
Aires fauniques de protection	Ressources économiques	Environnement	78
Ajustements sur base caisse	Finances	Finances publiques	92
Alphabétisation	Population	Education	41
Alphabétisation (taux d')	Population	Education	41
Alphabétisation des adultes (taux d')	Population	Education	41
Alphabétisation initiale	Population	Education	42
Analphabétisme (taux d')	Population	Education	42
Analyse de viabilité de la dette (AVD)	Echanges	Dettes	84
Animaux exotiques	Ressources économiques	Elevage	73
Apiculteur	Ressources économiques	Elevage	73
Appel	Population	Justice et sécurité	56
Apprenti	Population	Emploi	51
Appui psychosocial	Population	Action sociale	61
Arriérés de la dette	Echanges	Dettes	84
Arriérés de paiement intérieurs et extérieurs	Finances	Finances publiques	92
Arrivée	Echanges	Tourisme	82
Asins	Ressources économiques	Elevage	73
Assassinat	Population	Justice et sécurité	56
Assiette	Finances	Finances publiques	92
Assistance sociale	Population	Action sociale	61
Association de cultures	Ressources économiques	Agriculture	67
Association de personnes	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Attaque à main armée	Population	Justice et sécurité	56
Au-dessous de la ligne	Finances	Finances publiques	92
Au-dessus de la ligne	Finances	Finances publiques	92
Autoconsommation	Population	Conditions de vie des ménages	35
Autorisation de programme	Finances	Finances publiques	92
Autorité parentale	Population	Action sociale	61
Autosuffisance alimentaire	Ressources économiques	Agriculture	67
Autosuffisance alimentaire (taux d')	Ressources économiques	Agriculture	67
Avoirs en comptes de virement	Finances	Monnaie - Crédit	98
Avortement	Population	Santé	47
<b>B</b>			
Back office	Echanges	Dettes	84
Balance commerciale	Echanges	Balance des paiements	89
Balance des biens et services	Echanges	Balance des paiements	89
Balance des paiements	Echanges	Balance des paiements	89
Balance des revenus	Echanges	Balance des paiements	89
Balance des services	Echanges	Balance des paiements	89
Balance des transferts courants	Echanges	Balance des paiements	89
Banques, Banques commerciales	Finances	Monnaie - Crédit	98
Base d'imposition	Finances	Finances publiques	92
Bélier	Ressources économiques	Elevage	73
Besoins annuels de consommation céréalière nationale	Ressources économiques	Agriculture	68
Besoins en santé	Population	Santé	47
Bétail sur pied	Ressources économiques	Elevage	73
Biens culturels	Population	Culture	60
Biens et services marchands	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Bilan céréalier	Ressources économiques	Agriculture	68
Billets en circulation	Finances	Monnaie - Crédit	98
Bœuf	Ressources économiques	Elevage	73
Bœufs de trait	Ressources économiques	Elevage	73
Bouc	Ressources économiques	Elevage	73
Boucherie	Ressources économiques	Elevage	74
Bouvillon	Ressources économiques	Elevage	74
Bovins	Ressources économiques	Elevage	74
Branche d'activités	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Brebis	Ressources économiques	Elevage	74
Budget annexe	Finances	Finances publiques	92
Budget de l'Etat	Finances	Finances publiques	92
Budget économique	Finances	Finances publiques	92
Bulletin de casier judiciaire	Population	Justice et sécurité	56
<b>C</b>			
C2D (Contrat de désendettement et de développement)	Echanges	Dettes	84
Cabri / chevreau	Ressources économiques	Elevage	74
Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)	Finances	Finances publiques	92
Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ou Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) :	Echanges	Aide extérieure	88
CAF (prix)	Echanges	Commerce extérieur	83
Camelins	Ressources économiques	Elevage	74
Canins	Ressources économiques	Elevage	74
Capacité d'investissement (ratio de)	Finances	Finances publiques	93
Capital financier d'un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	35
Capital humain	Population	Conditions de vie des ménages	35
Capital physique d'un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	35
Capital social.	Population	Conditions de vie des ménages	35
Capital social d'une entreprise	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Caprins	Ressources économiques	Elevage	74
Carcasse	Ressources économiques	Elevage	74
Carte bancaire	Finances	Monnaie - Crédit	98
Carte d'invalidité	Population	Action sociale	61
Cas social	Population	Action sociale	61
Cassation	Population	Justice et sécurité	56
Castration	Ressources économiques	Elevage	74
Célibat définitif (fréquence du)	Population	Démographie	30
Célibataire	Population	Démographie	30
Centre apicole	Ressources économiques	Elevage	74
Centre d'accueil	Population	Action sociale	61
Centre d'éducation et de promotion sociale (CEPS)	Population	Action sociale	62
Centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP)	Population	Action sociale	62
Certificat d'indigence	Population	Action sociale	62
Certificat de conformité	Ressources économiques	Elevage	74
Certificat de nationalité	Population	Justice et sécurité	56
Certificat de salubrité	Ressources économiques	Elevage	74
Certificat sanitaire	Ressources économiques	Elevage	74
Charcuterie	Ressources économiques	Elevage	74
Chef de concession	Population	Conditions de vie des ménages	35
Chef de ménage	Population	Conditions de vie des ménages	35
Chèque	Finances	Monnaie - Crédit	98
Chèque sans provision	Finances	Monnaie - Crédit	98
Chèvre	Ressources économiques	Elevage	74
Chiffre d'affaires	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Chômage (taux de)	Population	Emploi	51
Chômage technique	Population	Emploi	51
Chômeur au sens du BIT	Population	Emploi	51
Chômeur de longue durée	Population	Emploi	51
Chômeurs découragés	Population	Emploi	52
Chômeurs au sens élargi	Population	Emploi	52
Classe « double flux »	Population	Education	42
Classe « multigrades »	Population	Education	42
Client, usager	Population	Action sociale	62
Club de Londres	Echanges	Dettes	84
Club de Paris	Echanges	Dettes	84
Code des personnes et de la famille (CPF)	Population	Action sociale	62
Coefficient de chargement des avions	Echanges	Transports	80
Coefficient de remplissage (passagers) des avions	Echanges	Transports	80
Coefficient de rotation des lits	Population	Santé	47

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Coefficient d'efficacité interne global du primaire	Population	Education	42
Coefficient d'efficacité interne sans abandon du primaire	Population	Education	42
Coefficient d'efficacité interne sans redoublement du primaire	Population	Education	42
Coefficient marginal de capital et de produit ou incremental capital output ratio (ICOR)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	101
Collectivité territoriale	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Commune	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Commune rurale	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Commune urbaine	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Compte de capital	Echanges	Balance des paiements	89
Compte de transactions courantes	Echanges	Balance des paiements	89
Compte financier	Echanges	Balance des paiements	89
Comptes de la Nation	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Comptes spéciaux du Trésor	Finances	Finances publiques	93
Concession	Population	Conditions de vie des ménages	35
Condamné	Population	Justice et sécurité	56
Conditionnalité	Echanges	Dettes	84
Conflit collectif de travail	Population	Emploi	52
Conflit individuel de travail	Population	Emploi	52
Conseil d'Etat	Population	Justice et sécurité	57
Conservation des espèces menacées	Ressources économiques	Environnement	78
Consommation céréalière apparente	Ressources économiques	Agriculture	68
Consommation de capital fixe	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Consommation finale effective des administrations publiques	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Consommation finale effective des ménages	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Consommation intermédiaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Consultation postnatale	Population	Santé	47
Consultation prénatale	Population	Santé	47
Contrat d'apprentissage	Population	Emploi	52
Contrat de travail	Population	Emploi	52
Contravention	Population	Justice et sécurité	57
Contribuable	Finances	Finances publiques	93
Contribution régionale à la pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	35
Coups et blessures volontaires	Population	Justice et sécurité	57
Coups mortels	Population	Justice et sécurité	57
Cour d'appel	Population	Justice et sécurité	57
Cour de cassation	Population	Justice et sécurité	57
Cour des comptes	Population	Justice et sécurité	57
Cours de change	Finances	Monnaie - Crédit	98
Coût de gestion de la dette	Echanges	Dettes	84
Couverture en CPN2 (taux de)	Population	Santé	47
Couverture en eau potable (taux de)	Population	Conditions de vie des ménages	35
Couverture géographique en électricité (taux de)	Population	Conditions de vie des ménages	36
Couverture obstétricale (taux de)	Population	Santé	47
Couverture prénatale (taux de)	Population	Santé	47
Couverture vaccinale des enfants (taux de)	Population	Santé	47
Couverture vaccinale par antigène du PEV (taux de)	Population	Santé	47
Crédit à la production agricole (taux de)	Ressources économiques	Agriculture	68
Crédits aux entreprises	Finances	Monnaie - Crédit	98
Critère de convergence	Finances	Finances publiques	93
CSPS conforme aux normes en matière de personnel	Population	Santé	48
Cuir	Ressources économiques	Elevage	74
Culture	Ressources économiques	Agriculture	68
Culture attelée	Ressources économiques	Agriculture	68

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Culture mécanisée	Ressources économiques	Agriculture	68
Cultures céréalières	Ressources économiques	Agriculture	68
Cultures de rente	Ressources économiques	Agriculture	68
Cumul pluviométrique annuel d'une localité	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
<b>D</b>			
Déchet industriel ou assimilé	Ressources économiques	Environnement	78
Déchets urbains	Ressources économiques	Environnement	78
Déclaration fiscale	Finances	Finances publiques	93
Décote	Finances	Finances publiques	93
Déficient mental	Population	Santé	48
Déficit budgétaire	Finances	Finances publiques	93
Déflation	Prix	Prix	91
Déforestation :	Ressources économiques	Environnement	78
Dégrèvement	Finances	Finances publiques	94
Délai de paiement	Finances	Finances publiques	94
Délégation de crédits	Finances	Finances publiques	94
Démission	Population	Emploi	52
Densité de la population	Population	Démographie	30
Dépendance (taux de)	Population	Emploi	52
Dépense de consommation finale des administrations publiques	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Dépense de consommation finale des ménages	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Dépenses	Finances	Finances publiques	94
Dépenses en capital	Finances	Finances publiques	94
Dépenses ordinaires	Finances	Finances publiques	94
Déperdition due à l'abandon	Population	Education	42
Dépôts à terme	Finances	Monnaie - Crédit	98
Dépôts à vue	Finances	Monnaie - Crédit	98
Dépôts d'épargne	Finances	Monnaie - Crédit	98
Desserte en électricité (taux de)	Population	Conditions de vie des ménages	36
Détachement	Population	Emploi	52
Détention provisoire	Population	Justice et sécurité	57
Détenu	Population	Justice et sécurité	57
Détournement de deniers publics	Population	Justice et sécurité	57
Dettes	Echanges	Dettes	84
Dettes avalisées	Echanges	Dettes	84
Dettes bilatérales	Echanges	Dettes	84
Dettes extérieures	Echanges	Dettes	84
Dettes intérieures (ou domestiques)	Echanges	Dettes	85
Dettes intérieures contractuelles	Echanges	Dettes	85
Dettes intérieures flottantes	Echanges	Dettes	85
Dettes multilatérales	Echanges	Dettes	85
Dettes publiques	Echanges	Dettes	85
Dettes publiques extérieures	Echanges	Dettes	85
Dévaluation	Finances	Monnaie - Crédit	99
Devises	Finances	Monnaie - Crédit	99
Différé de remboursement	Echanges	Dettes	85
Disponibilité	Population	Emploi	52
Disponibilités alimentaires	Ressources économiques	Agriculture	68
Divorcé	Population	Démographie	30
Dons	Finances	Finances publiques	94
Droit d'auteur	Population	Culture	60
Droits voisins	Population	Culture	60
Durée d'insolation	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Durée moyenne du séjour	Echanges	Tourisme	82
<b>E</b>			
Eau courante	Population	Conditions de vie des ménages	36
Eau potable	Population	Conditions de vie des ménages	36
Ecole bilingue	Population	Education	42
Ecole primaire classique	Population	Education	42

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Ecole primaire incomplète	Population	Education	42
Ecole sans eau potable	Population	Education	42
Ecole satellite	Population	Education	42
Education	Population	Education	42
Education de base	Population	Education	43
Education de la prime enfance	Population	Education	43
Education formelle	Population	Education	43
Education informelle	Population	Education	43
Education non formelle	Population	Education	43
Education ou encadrement de la petite enfance	Population	Education	43
Education préscolaire	Population	Education	43
Education spécialisée	Population	Education	43
Effectif de la population	Population	Démographie	30
Effectif des enseignants	Population	Education	43
Élasticité rendements agricoles/investissements	Ressources économiques	Agriculture	68
Élasticité rendements agricoles/utilisation de fertilisants minéraux	Ressources économiques	Agriculture	68
Electrification (taux d')	Population	Conditions de vie des ménages	36
Élément don	Echanges	Dettes	85
Élève ou étudiant	Population	Education	43
Emaciation	Population	Santé	48
Embauche	Population	Emploi	52
Embouche	Ressources économiques	Elevage	74
Emigré	Population	Démographie	30
Employeur, patron	Population	Emploi	52
Emprunt	Finances	Monnaie - Crédit	99
Emprunt extérieur	Finances	Monnaie - Crédit	99
Emprunt garanti	Finances	Monnaie - Crédit	99
Emprunt intérieur	Finances	Monnaie - Crédit	99
Emprunt privé	Finances	Monnaie - Crédit	99
Emprunt public	Finances	Monnaie - Crédit	99
Encours de la dette	Echanges	Dettes	85
Endettement public	Echanges	Dettes	85
Enfant non accompagné	Population	Action sociale	63
Enfant à risques	Population	Action sociale	62
Enfant abandonné	Population	Action sociale	62
Enfant dans la rue	Population	Action sociale	62
Enfant en danger	Population	Action sociale	62
Enfant en difficulté	Population	Action sociale	62
Enfant malnutri	Population	Santé	48
Enfant maltraité	Population	Action sociale	62
Enfant orphelin	Population	Action sociale	62
Enfant séparé	Population	Action sociale	63
Enfant travailleur	Population	Emploi	52
Enfant trouvé	Population	Action sociale	62
Enfant vivant dans la rue	Population	Action sociale	62
Enquête sociale	Population	Action sociale	63
Enseignant titulaire	Population	Education	43
Enseignement	Population	Education	43
Enseignement de base	Population	Education	43
Enseignement post-primaire	Population	Education	44
Enseignement primaire	Population	Education	44
Enseignement secondaire	Population	Education	44
Enseignement secondaire général	Population	Education	44
Enseignement secondaire professionnel	Population	Education	44
Enseignement secondaire technique	Population	Education	44
Enseignement supérieur	Population	Education	44
Entreprise	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Entreprise individuelle	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Environnement	Ressources économiques	Environnement	78
Epargne brute	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	102
Escroquerie	Population	Justice et sécurité	57



Concept	Thème	Sous-thème	Page
Espace d'entraide communautaire pour l'enfance (EECE) ou Bisongo	Population	Action sociale	63
Espèce	Ressources économiques	Elevage	75
Espérance de vie à la naissance	Population	Démographie	30
Espérance de vie scolaire	Population	Education	44
Etablissement	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Etablissement public	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Etablissement public à caractère administratif (EPA)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Etat matrimonial	Population	Démographie	30
Evaporation	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Evapotranspiration	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Excédent brut d'exploitation	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Exécution des crédits délégués aux structures déconcentrées (taux d')	Finances	Finances publiques	94
Exonération	Finances	Finances publiques	94
Exploitation agricole	Ressources économiques	Agriculture	68
Exportations de biens et services	Echanges	Commerce extérieur	83
Exportations FOB	Echanges	Commerce extérieur	83
<b>F</b>			
Faible poids à la naissance (taux de)	Population	Santé	48
Famille	Population	Action sociale	63
Famille à risques	Population	Action sociale	63
Famille d'accueil	Population	Action sociale	63
Famille démunie	Population	Action sociale	63
Famille en difficulté	Population	Action sociale	63
Famille nucléaire	Population	Action sociale	63
Famille recomposée	Population	Action sociale	63
Famine	Population	Conditions de vie des ménages	36
Fausse monnaie	Population	Justice et sécurité	57
Fécondité générale (taux global de)	Population	Démographie	30
Femme en âge de procréer	Population	Santé	48
Ferme	Ressources économiques	Agriculture	68
Ferme apicole	Ressources économiques	Elevage	75
Ferme avicole	Ressources économiques	Elevage	75
Fille mère	Population	Action sociale	63
Financement	Finances	Finances publiques	94
Flux	Ressources économiques	Agriculture	69
Flux externe	Ressources économiques	Agriculture	69
Flux interne	Ressources économiques	Agriculture	69
Flux transfrontalier	Ressources économiques	Agriculture	69
FOB (prix)	Echanges	Commerce extérieur	83
Foin	Ressources économiques	Elevage	75
Fonctionnaire	Population	Emploi	52
Fonds de concours	Finances	Finances publiques	95
Forêts	Ressources économiques	Environnement	78
Forêts publiques	Ressources économiques	Environnement	78
Formation brute de capital fixe (FBCF)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Formation complémentaire de base	Population	Education	44
Formation professionnelle	Population	Education	44
Fosse compostière	Ressources économiques	Agriculture	69
Fosse fumière	Ressources économiques	Agriculture	69
Foyer amélioré	Ressources économiques	Environnement	78
Fréquentation au post-primaire (taux de)	Population	Education	44
Fréquentation au primaire (taux de)	Population	Education	44
Fréquentation au secondaire (taux de)	Population	Education	44
Fréquentation des formations sanitaires (taux de)	Population	Santé	48
Front office	Echanges	Dettes	85

Concept	Thème	Sous-thème	Page
<b>G</b>			
Garantie	Echanges	Dettes	85
Garantie publique	Echanges	Dettes	85
Génisse	Ressources économiques	Elevage	75
Grève	Population	Emploi	53
Groupe pédagogique	Population	Education	45
Groupe socioéconomique	Population	Conditions de vie des ménages	36
Groupement d'intérêt économique (GIE)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Groupes tarifaires dans l'aviation civile	Echanges	Transports	80
<b>H</b>			
Handicap	Population	Santé	48
Handicap	Population	Action sociale	63
Haute intensité de main d'œuvre (HIMO)	Population	Emploi	53
Homicide	Population	Justice et sécurité	57
Hospitalisation	Population	Santé	48
Humidité relative ou état hygrométrique de l'air	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
<b>I</b>			
Illettré	Population	Education	45
Illettrisme	Population	Education	45
Immigration (taux d')	Population	Démographie	31
Importations de biens et services	Echanges	Commerce extérieur	83
Importations FOB	Echanges	Commerce extérieur	83
Impôts directs	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Impôts indirects	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Impôts sur la production	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	103
Impôts sur le revenu	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Inactivité (taux d')	Population	Emploi	53
Inadaptation	Population	Action sociale	63
Incapacité	Population	Action sociale	64
Incarcération	Population	Justice et sécurité	57
Incidence de la pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	36
Incidence de la pauvreté céréalière autonome	Ressources économiques	Agriculture	69
Incidence de la pauvreté céréalière réelle	Ressources économiques	Agriculture	69
Incidence de la pauvreté énergétique	Ressources économiques	Agriculture	69
Inculpé	Population	Justice et sécurité	58
Indépendant	Population	Emploi	53
Indicateur de Participation des Femmes (IPF)	Population	Conditions de vie des ménages	36
Indicateur de pauvreté humaine pour les pays en voie de développement (IPH-1)	Population	Conditions de vie des ménages	37
Indicateur du développement humain (IDH)	Population	Conditions de vie des ménages	37
Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	Population	Conditions de vie des ménages	37
Indice d'utilisation des lits	Population	Santé	48
Indice de Gini ou indice de concentration	Population	Conditions de vie des ménages	37
Indice des prix	Prix	Prix	91
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	Prix	Prix	91
Indice synthétique de fécondité (ISF)	Population	Démographie	31
Indices de la production industrielle (IPI)	Ressources économiques	Industrie	78
Indigence	Population	Action sociale	64
Industries créatives	Population	Culture	60
Industries culturelles	Population	Culture	60
Infécondité primaire	Population	Démographie	31
Infirmité	Population	Action sociale	64
Inflation	Prix	Prix	91
Inflation (taux d')	Prix	Prix	91
Information, éducation, communication (IEC)	Population	Action sociale	64
Infraction en matière de législation du travail	Population	Emploi	53
Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM)	Echanges	Dettes	85

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)	Echanges	Dette	86
Insertion sociale	Population	Action sociale	64
Institution financière	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Institutions financières internationales	Finances	Finances publiques	95
Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL-SM)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Insuffisance pondérale	Population	Santé	48
Intensité capitalistique	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Intensité de la nuptialité	Population	Démographie	31
Intérêt	Finances	Monnaie - Crédit	99
Intermédiation financière	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Intervention sociale	Population	Action sociale	64
Invalidité	Population	Action sociale	64
Investissement (taux d')	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Investissement agricole par unité de superficie	Ressources économiques	Agriculture	69
Investissement, équipement	Echanges	Balance des paiements	90
Investissements de portefeuille	Echanges	Balance des paiements	90
Investissements directs étrangers (IDE)	Echanges	Balance des paiements	90
Irrigation (taux d')	Ressources économiques	Agriculture	69
<b>J</b>			
Jeune	Population	Action sociale	64
Jeune majeur	Population	Action sociale	64
Juge des enfants	Population	Justice et sécurité	58
<b>K</b>			
<b>L</b>			
Lait frais ou brut	Ressources économiques	Elevage	75
Lait pasteurisé	Ressources économiques	Elevage	75
Laiterie	Ressources économiques	Elevage	75
Latrine à simple fosse ou latrine traditionnelle	Population	Conditions de vie des ménages	37
Latrine améliorée à fosse ventilée (VIP) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA)	Population	Conditions de vie des ménages	37
Légume	Ressources économiques	Agriculture	69
Licenciement	Population	Emploi	53
Lien de parenté avec le chef de ménage	Population	Conditions de vie des ménages	37
Liquidités	Finances	Monnaie - Crédit	99
Locataire	Population	Conditions de vie des ménages	37
Lock-out	Population	Emploi	53
Logement	Population	Conditions de vie des ménages	37
Logement gratuit	Population	Conditions de vie des ménages	37
Loi de finances initiale	Finances	Finances publiques	95
Loi de finances rectificative	Finances	Finances publiques	95
Loi de règlement	Finances	Finances publiques	95
Lotissement	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
<b>M</b>			
Maison d'arrêt et de correction	Population	Justice et sécurité	58
Maladie professionnelle	Population	Emploi	53
Malnutrition des enfants (taux de)	Population	Santé	48
Marché à bétail	Ressources économiques	Elevage	75
Marché de collecte	Ressources économiques	Agriculture	69
Marché de détail ou de consommation	Ressources économiques	Agriculture	69
Marché de regroupement	Ressources économiques	Agriculture	69
Marché des capitaux	Finances	Monnaie - Crédit	99
Marché frontalier	Ressources économiques	Agriculture	69
Marché monétaire	Finances	Monnaie - Crédit	99
Marché régional	Ressources économiques	Agriculture	69
Mariage précoce	Population	Démographie	31
Marié	Population	Démographie	31
Masse monétaire	Finances	Monnaie - Crédit	99
Matériau des murs de l'habitation	Population	Conditions de vie des ménages	37

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Matériels agricoles	Ressources économiques	Agriculture	70
Matrice d'allocation des superficies	Ressources économiques	Agriculture	70
Ménage agricole	Ressources économiques	Agriculture	70
Ménage collectif	Population	Conditions de vie des ménages	38
Ménage ordinaire	Population	Conditions de vie des ménages	38
Métayage	Ressources économiques	Agriculture	70
Middle office	Echanges	Dettes	86
Miel brut	Ressources économiques	Elevage	75
Miel raffiné	Ressources économiques	Elevage	75
Migrant	Population	Démographie	31
Migrant ancien	Population	Démographie	31
Migrant chronique	Population	Démographie	31
Migrant de retour	Population	Démographie	31
Migrant récent	Population	Démographie	31
Migration	Population	Démographie	31
Milieu rural	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Milieu urbain	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Mineur	Population	Justice et sécurité	58
Mineur	Population	Action sociale	64
Mise en recouvrement	Finances	Finances publiques	95
Mode de faire valoir direct avec titre de propriété	Ressources économiques	Agriculture	70
Mode de faire valoir direct sans titre de propriété	Ressources économiques	Agriculture	70
Monnaie	Finances	Monnaie - Crédit	100
Monnaie centrale	Finances	Monnaie - Crédit	100
Monnaie scripturale	Finances	Monnaie - Crédit	100
Monogame	Population	Démographie	31
Morbidité (taux de)	Population	Santé	48
Mortalité (taux brut de)	Population	Démographie	31
Mortalité due au paludisme dans les formations sanitaires (taux de)	Population	Santé	48
Mortalité due au SIDA (taux de)	Population	Santé	48
Mortalité infantile (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité juvénile (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité maternelle (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité maternelle (taux de)	Population	Santé	49
Mortalité néonatale (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité néonatale précoce (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité par groupes d'âge ou par année d'âge (taux de)	Population	Démographie	32
Mortalité post néonatale (taux de)	Population	Démographie	32
Mouton	Ressources économiques	Elevage	75
Mutilation génitale féminine	Population	Justice et sécurité	58
<b>N</b>			
Naissance vivante	Population	Santé	49
Natalité ((taux brut de)	Population	Démographie	32
Nationalité	Population	Démographie	32
Niveau d'instruction	Population	Education	45
Nombre de nouveaux contacts par personne	Population	Santé	49
Non-affectation des recettes	Finances	Finances publiques	95
Non-résident	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Nourrice	Population	Action sociale	64
Nuitée	Echanges	Tourisme	82
Numéraires	Finances	Monnaie - Crédit	100
Nuptialité (taux de)	Population	Démographie	32
<b>O</b>			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	Echanges	Aide extérieure	88
Occupation (taux d')	Population	Emploi	53
Occupation des lits (taux d')	Population	Santé	49

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Occupation des maisons d'arrêt et de correction (taux d')	Population	Justice et sécurité	58
Occupation principale	Population	Emploi	53
Offres d'emploi/demandes de travail	Population	Emploi	53
Opération d'insémination	Ressources économiques	Elevage	75
Opération de placement d'embryon	Ressources économiques	Elevage	75
Opportunités sociales	Population	Conditions de vie des ménages	38
Ordonnance	Population	Justice et sécurité	58
Ovins	Ressources économiques	Elevage	75
<b>P</b>			
Pair-éducateur/éducatrice	Population	Action sociale	64
Parc à vaccination	Ressources économiques	Elevage	75
Parcelle	Ressources économiques	Agriculture	70
Parité moyenne à 45-49 ans	Population	Démographie	32
Passager aérien	Echanges	Transports	80
Passager-kilomètre	Echanges	Transports	80
Pâturage naturel	Ressources économiques	Elevage	76
Pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	38
Pauvreté de potentialités ou de « capacités »	Population	Conditions de vie des ménages	38
Pauvreté des conditions de vie ou « d'existence »	Population	Conditions de vie des ménages	38
Pauvreté économique	Population	Conditions de vie des ménages	38
Pauvreté humaine	Population	Conditions de vie des ménages	38
Pauvreté monétaire	Population	Conditions de vie des ménages	39
Peau	Ressources économiques	Elevage	76
Pénalités	Finances	Finances publiques	95
Pension alimentaire	Population	Action sociale	64
Périmètres de restauration	Ressources économiques	Environnement	78
Période de consommation céréalière	Ressources économiques	Agriculture	70
Personne à la retraite	Population	Emploi	53
Personne âgée	Population	Action sociale	65
Personne au foyer	Population	Emploi	53
Personne défavorisée	Population	Action sociale	65
Personne handicapée	Population	Action sociale	65
Personne nécessiteuse	Population	Action sociale	65
Personne travaillant peu	Population	Emploi	53
Personne travaillant trop	Population	Emploi	54
Personne vulnérable	Population	Action sociale	65
Personnel enseignant qualifié au primaire	Population	Education	45
Petit papa, petite maman	Population	Action sociale	65
Petite enfance	Population	Education	45
Petite enfance	Population	Action sociale	65
Petits ruminants	Ressources économiques	Elevage	76
Pièces d'une habitation	Population	Conditions de vie des ménages	39
Pistes à bétail	Ressources économiques	Elevage	76
Pistes de transhumance	Ressources économiques	Elevage	76
Placement d'enfant	Population	Action sociale	65
Plafond d'endettement	Echanges	Dette	86
Pluriactivité (taux de)	Population	Emploi	54
Pluviométrie	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Pluviométrie moyenne annuelle d'une localité	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Politique d'endettement et de gestion de la dette	Echanges	Dette	86
Pollution ou acte de pollution des eaux et des sols	Ressources économiques	Environnement	79
Pollution atmosphérique	Ressources économiques	Environnement	79
Polygame	Population	Démographie	32
Ponction fiscale (taux de)	Finances	Finances publiques	95
Pondération	Prix	Prix	91
Population active	Population	Emploi	54
Population active occupée	Population	Emploi	54
Population agricole	Ressources économiques	Agriculture	70
Population au chômage	Population	Emploi	54

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Population économiquement à charge	Population	Emploi	54
Population en âge de travailler	Population	Emploi	54
Population féminine en âge de procréer	Population	Démographie	32
Population féminine en début de vie féconde	Population	Démographie	32
Population inactive	Population	Emploi	54
Population infantile	Population	Démographie	32
Population juvénile	Population	Démographie	32
Population mineure	Population	Démographie	33
Population potentiellement active	Population	Emploi	54
Population scolaire	Population	Education	45
Population scolarisable	Population	Education	45
Porcins	Ressources économiques	Elevage	76
Potentiel financier	Finances	Finances publiques	95
Pouvoir d'achat, valeur de la monnaie	Finances	Monnaie - Crédit	100
Pratiques traditionnelles néfastes	Population	Action sociale	65
Prélèvements obligatoires	Finances	Finances publiques	95
Prescription	Finances	Finances publiques	96
Prêt concessionnel	Echanges	Dettes	86
Prêts nets (ou prêts moins recouvrements/remboursements)	Finances	Finances publiques	96
Prêts récédés	Finances	Finances publiques	96
Prévalence contraceptive (taux de)	Population	Santé	49
Prévalence contraceptive moderne (taux de)	Population	Santé	49
Prévalence d'une maladie (taux de)	Population	Santé	49
Prévalence du VIH/SIDA dans une population	Population	Santé	49
Prévenu	Population	Justice et sécurité	58
Primo-demandeur d'emploi	Population	Emploi	54
Prix	Prix	Prix	91
Prix au consommateur	Ressources économiques	Agriculture	70
Prix au producteur	Ressources économiques	Agriculture	70
Prix au regroupement	Ressources économiques	Agriculture	70
Prix constants	Prix	Prix	91
Prix courants	Prix	Prix	91
Probabilité de crise Alimentaire	Ressources économiques	Agriculture	70
Production	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Production céréalière disponible	Ressources économiques	Agriculture	70
Production laitière par vache et par lactation	Ressources économiques	Elevage	76
Production marchande	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	104
Production non marchande	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Produit intérieur brut (PIB)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Produit intérieur brut par tête	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Produit phytosanitaire	Ressources économiques	Agriculture	70
Produits culturels	Population	Culture	60
Produits forestiers	Ressources économiques	Environnement	79
Produits forestiers non ligneux (PFNL)	Ressources économiques	Environnement	79
Profondeur de la pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	39
Promotion (taux de)	Population	Education	45
Promotion sociale	Population	Action sociale	65
Propriétaire	Population	Conditions de vie des ménages	39
Protection sociale	Population	Action sociale	65
Pyramide des âges	Population	Démographie	33
<b>Q</b>			
Quasi-société	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Quotient de mortalité infantile	Population	Démographie	33
Quotient de mortalité infanto-juvénile	Population	Démographie	33
Quotient de mortalité juvénile	Population	Démographie	33
<b>R</b>			
Race animale	Ressources économiques	Elevage	76
Rapport de dépendance en fonction des âges	Population	Conditions de vie des ménages	39
Rapport de masculinité	Population	Démographie	33
Ratio d'endettement	Finances	Finances publiques	96
Ratio élèves par maître	Population	Education	45



Concept	Thème	Sous-thème	Page
Ratio élèves par salle de classe	Population	Education	45
Ratio livres/élève au primaire	Population	Education	45
Ratio nombre d'habitants par personnel de la santé : (médecin, pharmacien, infirmier, sage femme, etc.)	Population	Santé	49
Ratio population par magistrat	Population	Justice et sécurité	58
Ratio recettes budgétaires par habitant	Finances	Finances publiques	96
Rayon moyen d'action théorique	Population	Santé	49
Recel	Population	Justice et sécurité	58
Recensement	Population	Démographie	33
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)	Population	Démographie	33
Recettes	Finances	Finances publiques	96
Recettes en capital	Finances	Finances publiques	96
Recettes fiscales	Finances	Finances publiques	96
Recettes non fiscales	Finances	Finances publiques	96
Recouvrement	Finances	Finances publiques	96
Redevance	Ressources économiques	Agriculture	71
Redoublement (taux de)	Population	Education	45
Redressement fiscal	Finances	Finances publiques	96
Rééchelonnement de dette	Echanges	Dette	86
Référé	Population	Justice et sécurité	58
Réinsertion sociale	Population	Action sociale	65
Rémunération des salariés	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Rendement en principale	Ressources économiques	Agriculture	71
Rendement en pure	Ressources économiques	Agriculture	71
Rendement en secondaire	Ressources économiques	Agriculture	71
Rendement moyen à l'hectare	Ressources économiques	Agriculture	71
Rentiers	Population	Emploi	54
Représentation des femmes au parlement (ratio de)	Population	Conditions de vie des ménages	39
Réserves de change	Finances	Monnaie - Crédit	100
Résident	Population	Démographie	33
Résident	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Résident absent dans un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Résident dans un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Résident présent dans un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Responsable de parcelle	Ressources économiques	Agriculture	71
Reste du monde	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Retard de croissance	Population	Santé	49
Retard de croissance sévère	Population	Santé	49
Retenue à la source	Finances	Finances publiques	96
Retraite	Population	Emploi	54
Réussite au CEP (taux de)	Population	Education	45
Revenu de la propriété	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Revenu disponible	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	105
Revenu disponible ajusté	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenu global ou total du ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Revenu intérieur brut (prix constants)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenu mixte	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenu monétaire du ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Revenu national brut (RNB)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenu national brut par habitant	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenu non monétaire du ménage	Population	Conditions de vie des ménages	39
Revenu primaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Revenus agricoles	Ressources économiques	Agriculture	71
Revenus non agricoles	Ressources économiques	Agriculture	71
Risques professionnels	Population	Emploi	54
Route non revêtue	Echanges	Transports	80
Route revêtue	Echanges	Transports	80
Routes (Catégories de)	Echanges	Transports	80

Concept	Thème	Sous-thème	Page
<b>S</b>			
Saisies d'inspection	Ressources économiques	Elevage	76
Salaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Salaire de réserve ou de réservation	Population	Emploi	54
Salaire et traitement en nature	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)	Population	Emploi	54
Salarié, employé	Population	Emploi	54
Salarisation (taux de)	Population	Emploi	54
Salle de classe fonctionnelle	Population	Education	45
Santé de la reproduction (SR)	Population	Santé	49
Satisfaction par rapport aux soins de santé	Population	Santé	50
Sauvegarde de l'enfance en danger	Population	Action sociale	65
Scolarisation (taux brut de)	Population	Education	46
Scolarisation (taux net de)	Population	Education	46
Scolarisation au post-primaire (taux brut de)	Population	Education	46
Scolarisation au post-primaire (taux net de)	Population	Education	46
Scolarisation au primaire (taux brut de)	Population	Education	46
Scolarisation au primaire (taux net de)	Population	Education	46
Scolarisation au secondaire (taux brut de)	Population	Education	46
Scolarisation au secondaire (taux net de)	Population	Education	46
Scolarisation au supérieur (taux brut de)	Population	Education	46
Secteur	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Secteur informel	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Secteur primaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Secteur secondaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Secteur tertiaire	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	106
Secteurs d'activité économique	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Secteurs institutionnels	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Section	Population	Action sociale	66
Sécurisation foncière (taux de)	Ressources économiques	Agriculture	71
Sécurité alimentaire	Ressources économiques	Agriculture	71
Semences sélectionnées	Ressources économiques	Agriculture	71
Séparé	Population	Démographie	33
Séroprévalence du SIDA (taux de)	Population	Santé	49
Service de la dette	Echanges	Dettes	86
Service social	Population	Action sociale	66
Services culturels	Population	Culture	60
Services d'affrètement aérien	Echanges	Transports	81
Services marchands	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Services non marchands	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Seuil de pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	39
Sévérité de la pauvreté	Population	Conditions de vie des ménages	39
Sièges-kilomètres (aériens) disponibles	Echanges	Transports	81
Société	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Société à responsabilité limitée (SARL)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Société anonyme (SA)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Société d'économie mixte (SEM)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Société financière	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Société non financière	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	107
Solde (déficit ou excédent) global	Finances	Finances publiques	97
Solde (déficit ou excédent) global hors dons	Finances	Finances publiques	97
Solde budgétaire de base	Finances	Finances publiques	97
Solde budgétaire de base soutenable	Echanges	Dettes	87
Solde courant (épargne budgétaire ou propre)	Finances	Finances publiques	97
Solde global de base	Finances	Finances publiques	97
Solde migratoire	Population	Démographie	33
Solde primaire	Finances	Finances publiques	97
Solde primaire de base	Finances	Finances publiques	97
Sous-emploi global (taux de)	Population	Emploi	55
Sous-emploi invisible (taux de)	Population	Emploi	55
Sous-emploi visible (taux de)	Population	Emploi	55



Concept	Thème	Sous-thème	Page
Soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation (ratio de)	Echanges	Dette	87
Soutenabilité des finances publiques	Echanges	Dette	87
Stabilité des prix	Prix	Prix	91
Statut juridique d'une entreprise	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Statut matrimonial	Population	Démographie	33
Statut ou mode d'occupation du logement	Population	Conditions de vie des ménages	40
Statut sérologique	Population	Santé	50
Stérilité féminine	Population	Démographie	33
Stérilité masculine	Population	Démographie	33
Stock de la dette	Echanges	Dette	87
Stratégie d'endettement public	Echanges	Dette	87
Structure de la population	Population	Démographie	33
Subventions	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Superficie de la parcelle	Ressources économiques	Agriculture	71
Superficie en principale	Ressources économiques	Agriculture	71
Superficie en pure	Ressources économiques	Agriculture	72
Superficie en secondaire	Ressources économiques	Agriculture	72
Superficie totale exploitée ou emblavée	Ressources économiques	Agriculture	72
Survie (taux de)	Population	Démographie	34
Survie par année d'études (taux de)	Population	Education	46
Système bancaire	Finances	Monnaie - Crédit	100
Systèmes d'élevage extensifs	Ressources économiques	Elevage	76
Systèmes d'élevage intensifs	Ressources économiques	Elevage	76
Systèmes d'élevage semi-intensifs	Ressources économiques	Elevage	76
<b>T</b>			
Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)	Finances	Finances publiques	97
Taille du ménage	Population	Conditions de vie des ménages	40
Taureau	Ressources économiques	Elevage	76
Taurillon	Ressources économiques	Elevage	76
Taurin	Ressources économiques	Elevage	77
Taux d'autofinancement	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Taux d'autonomie céréalière	Ressources économiques	Agriculture	72
Taux d'épargne	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Taux d'exécution du budget	Finances	Finances publiques	97
Taux d'intérêt	Finances	Monnaie - Crédit	100
Taux d'investissement	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Taux d'occupation des chambres	Echanges	Tourisme	82
Taux de change effectif nominal (TCEN)	Finances	Monnaie - Crédit	100
Taux de change effectif réel	Finances	Monnaie - Crédit	100
Taux de change nominal	Finances	Monnaie - Crédit	100
Taux de change réel	Finances	Monnaie - Crédit	100
Taux de couverture céréalière apparent (TCCA)	Ressources économiques	Agriculture	72
Taux de croissance du PIB	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Taux de marge	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Taux de réalisation des recettes	Finances	Finances publiques	97
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Température	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Température maximale	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Température minimale	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Temps de doublement	Population	Démographie	34
Termes de l'échange	Echanges	Commerce extérieur	83
Territoire économique	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	108
Titre	Finances	Finances publiques	97
Tonnes-kilomètres	Echanges	Transports	81
Tonnes-kilomètres (aériens) disponibles	Echanges	Transports	81
Tonnes-kilomètres de marchandises	Echanges	Transports	81
Tonnes-kilomètres, passagers	Echanges	Transports	81

Concept	Thème	Sous-thème	Page
Tourisme	Echanges	Tourisme	82
Tourisme émetteur	Echanges	Tourisme	82
Tourisme intérieur	Echanges	Tourisme	82
Tourisme international	Echanges	Tourisme	82
Tourisme interne	Echanges	Tourisme	82
Tourisme national	Echanges	Tourisme	82
Tourisme récepteur	Echanges	Tourisme	82
Touriste	Echanges	Tourisme	82
Transhumance	Ressources économiques	Elevage	77
Transition (taux de)	Population	Education	46
Transition du post primaire au secondaire (taux de)	Population	Education	46
Transition du primaire au post primaire (taux de)	Population	Education	46
Transition du secondaire au supérieur (taux de)	Population	Education	46
Travail social	Population	Action sociale	66
Tribunal administratif	Population	Justice et sécurité	58
Tribunal de grande instance	Population	Justice et sécurité	58
Tribunal départemental et tribunal d'arrondissement	Population	Justice et sécurité	59
Tribunal d'instance	Population	Justice et sécurité	59
Tribunal du travail	Population	Justice et sécurité	59
Tribunal pour enfants	Population	Justice et sécurité	59
Truie	Ressources économiques	Elevage	77
Type d'habitation	Population	Conditions de vie des ménages	40
<b>U</b>			
Union libre	Population	Démographie	34
Unité institutionnelle	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	109
Unités laitières spécialisées	Ressources économiques	Elevage	77
Urbanisation (taux d')	Population	Démographie	34
Urgence sociale	Population	Action sociale	66
Utilisation des soins de santé.	Population	Santé	50
<b>V</b>			
Vache	Ressources économiques	Elevage	77
Valeur ajoutée brute (ou totale) au coût des facteurs	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	109
Valeur ajoutée	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	109
Variations des stocks	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	109
Veau	Ressources économiques	Elevage	77
Vêla	Ressources économiques	Elevage	77
Veuf/veuve	Population	Démographie	34
Viabilité de la dette	Echanges	Dettes	87
Viol	Population	Justice et sécurité	59
Visiteur dans un ménage	Population	Conditions de vie des ménages	40
Vitesse moyenne du vent	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Climatologie	29
Vol	Population	Justice et sécurité	59
Vol aggravé ou qualifié	Population	Justice et sécurité	59
Volaille	Ressources économiques	Elevage	77
Vols court-courriers	Echanges	Transports	81
Vols intérieurs	Echanges	Transports	81
Vols internationaux	Echanges	Transports	81
Vols long-courriers	Echanges	Transports	81
Volume des investissements privés	Comptabilité nationale	Comptabilité nationale	109
Vulnérabilité	Population	Conditions de vie des ménages	40
Vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités	Population	Conditions de vie des ménages	40
Vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie	Population	Conditions de vie des ménages	40
Vulnérabilité à la pauvreté humaine	Population	Conditions de vie des ménages	40
Vulnérabilité à la pauvreté monétaire	Population	Conditions de vie des ménages	40
<b>W</b>			
<b>X</b>			

<b>Concept</b>	<b>Thème</b>	<b>Sous-thème</b>	<b>Page</b>
<b>Y</b>			
Yaourt ou lait caillé	Ressources économiques	Elevage	77
<b>Z</b>			
Zébu	Ressources économiques	Elevage	77
Zone à risque (ZAR)	Ressources économiques	Agriculture	72
Zone de contrôle (ZC)	Population	Démographie	34
Zone de dénombrement (ZD)	Population	Démographie	34
Zone d'habitation	Population	Conditions de vie des ménages	40
Zone lotie	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Zone non lotie	Administration, aménagement du territoire et climatologie	Administration et aménagement du territoire	28
Zone pastorale	Ressources économiques	Elevage	77

## I.2. Administration, aménagement du territoire et climatologie

### I.2.1. Administration et aménagement du territoire

#### **Collectivité territoriale :**

Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Au Burkina Faso, aux termes de la Loi N°055-2004/AN, les collectivités territoriales sont la région et la commune.

#### **Commune :**

Collectivité territoriale de base. Son territoire est organisé en secteurs et/ou en villages.

#### **Commune rurale :**

Regroupement de villages qui a une population d'au moins 5 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 5 millions de francs CFA.

#### **Commune urbaine :**

Entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 millions de francs CFA.

#### **Lotissement :**

Tout morcellement d'une propriété ou d'un espace (non encore approprié ou déjà occupé mais sans reconnaissance légale officielle), en deux ou plusieurs parcelles foncières, en vue d'implantation de bâtiments. Il y a réellement lotissement si l'acte de partage porte à plus de 4 le nombre de terrains issus de la propriété ou de l'espace concerné. Au Burkina Faso, constitue un lotissement, l'opération ayant pour objet le morcellement, par les services compétents, d'un espace habité ou non en plusieurs lots (ou parcelles) destinés à l'habitation et prévoyant des espaces destinés aux activités annexes.

#### **Milieu rural :**

Ensemble des localités ne faisant pas partie du milieu urbain.

#### **Milieu urbain :**

Ensemble des localités remplissant les fonctions de chef-lieu d'unité administrative (région et province) et celles comprenant plus de 5000 habitants et comportant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité).

Le milieu urbain est pour certaines études l'ensemble des localités d'au moins 10 000 habitants.

#### **Secteur :**

Subdivision d'une commune urbaine.

#### **Zone lotie :**

Espace habité ou non, ayant fait l'objet d'un morcellement répertorié par des services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

#### **Zone non lotie :**

Espace habité ou non, n'ayant pas connu l'opération de morcellement par les services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

## **I.2.2. Climatologie**

### **Cumul pluviométrique annuel d'une localité :**

Somme des quantités de pluie tombées dans cette localité au cours de l'année.

### **Durée d'insolation :**

Somme des intervalles de temps de 0 à 24 heures durant lesquels, le soleil a suffisamment brillé pour impressionner et laisser des traces mesurables sur la surface sensible d'une bande d'héliographe. Elle est mesurée en heures et 1/10 à l'aide d'un instrument appelé Héliographe Campbell.

### **Evaporation :**

Perte d'eau mesurée entre deux intervalles de temps (changement de niveau) d'une surface d'eau libre d'un grand réservoir (bac d'évaporation) ou perte en eau mesurée d'une surface poreuse (Evaporomètre de Piche). L'évaporation est mesurée en millimètres (mm) et 1/10.

### **Evapotranspiration :**

Quantité d'eau évaporée par un couvert végétal, c'est-à-dire par le sol et par les plantes. Elle est mesurée en millimètres (mm) et 1/10.

### **Humidité relative ou état hygrométrique de l'air :**

Rapport entre la tension de vapeur d'eau existante et celle de la tension saturante relative à l'eau à la même température (température de l'air humide). Elle s'exprime en pourcentage (%).

### **Pluviométrie :**

Quantité d'eau totale précipitée et recueillie à l'intérieur d'une surface calibrée (pluviomètre) dans un intervalle de temps séparant deux relevés. L'unité de mesure est le millimètre (mm) soit un litre d'eau sur un m<sup>2</sup>.

### **Pluviométrie moyenne annuelle d'une localité :**

Moyenne arithmétique des cumuls annuels de précipitations de cette localité sur une longue période.

### **Température :**

Grandeur physique liée à la notion immédiate de chaud et froid. Elle s'exprime généralement en degrés Celsius (°C).

### **Température maximale :**

Température la plus élevée relevée au cours de 24 heures.

### **Température minimale :**

Température la plus basse relevée au cours de 24 heures.

### **Vitesse moyenne du vent :**

Vitesse moyenne du vent relevé à 10 mètres d'altitude à l'aide d'un anémomètre. Elle s'exprime en mètre par seconde (m/s).

## I.3. Population

### I.3.1. Démographie

#### **Accroissement démographique (taux d') :**

Mesure de l'évolution de l'effectif d'une population donnée au cours d'une période du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

#### **Accroissement naturel de la population (taux d') :**

Différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. Il mesure l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait uniquement des naissances et des décès.

#### **Age médian :**

Âge qui sépare la population en deux parties égales. Ainsi, une moitié de la population a un âge au plus égal à l'âge médian et l'autre moitié a un âge supérieur à l'âge médian.

#### **Age moyen au premier mariage :**

Moyenne pondérée des âges au premier mariage, avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs.

#### **Célibat définitif (fréquence du) :**

Proportion de célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle car ils ont atteint un certain âge. Au Burkina Faso, cet âge est défini à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes.

#### **Célibataire :**

Homme ou femme d'au moins 12 ans qui n'a jamais été marié(e) et qui ne vit pas maritalement avec une femme ou un homme selon le cas.

#### **Densité de la population :**

Rapport entre l'effectif de la population et la superficie du territoire. Il s'agit de l'effectif moyen de la population par unité de superficie (kilomètre carré).

#### **Divorcé :**

Personne qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait à son (ou ses) conjoint (s) et qui ne s'est pas remariée.

#### **Effectif de la population :**

Nombre d'individus formant cette population.

#### **Emigré :**

Personne partie depuis plus de 6 mois (ou depuis moins de 6 mois avec l'intention de rester plus de 6 mois) à l'extérieur de son lieu de résidence antérieur.

#### **Espérance de vie à la naissance :**

Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

#### **Etat matrimonial :**

Situation conjugale d'une personne (célibataire, marié, divorcé, veuf, union libre).

#### **Fécondité générale (taux global de) :**

Rapport entre les naissances vivantes et l'effectif des femmes âgées de 15 à 49 ans révolus.

Il s'agit du nombre moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer au cours d'une période donnée.

**Immigration (taux d') :**

Rapport entre le nombre d'immigrants qui arrivent à une destination au cours d'une période donnée et le nombre de personnes habitant cette destination.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) :**

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

**Infécondité primaire :**

Absence de naissance vivante chez une femme en âge de procréer au cours d'une période de temps donné.

**Intensité de la nuptialité :**

Nombre moyen de mariages par tête. Il s'agit du complément à 1 de la fréquence du célibat définitif.

**Mariage précoce :**

Mariage d'enfants et d'adolescents de moins de 18 ans.

**Marié :**

Personne unie par la loi, la coutume ou la religion à une autre personne de sexe différent.

**Migrant :**

Individu qui effectue une migration, par opposition au non migrant qui n'a jamais fait de changement de résidence selon les critères retenus.

**Migrant ancien :**

Individu dont le lieu de naissance ou de résidence au moment de l'opération de collecte est différent du lieu de résidence antérieur une année avant l'opération de collecte.

**Migrant chronique :**

Individu qui a effectué au moins une migration avant les 12 derniers mois qui ont précédés l'opération de collecte et une migration au cours des 12 derniers mois qui ont précédés l'opération de collecte. Son lieu de naissance ou de résidence à une période donnée est différent de son lieu de résidence un an avant l'opération de collecte et différent de son lieu de résidence au moment de l'opération de collecte.

**Migrant de retour :**

Individu dont le lieu de naissance ou le lieu de résidence antérieur est le même que le lieu de résidence au moment de l'opération de collecte alors que le lieu de résidence un an avant l'opération de collecte était différent.

Il est un migrant de retour interne lorsque son lieu de provenance est interne au Burkina Faso.

Il est un migrant de retour externe lorsque ce lieu de provenance est extérieur au pays.

**Migrant récent :**

Individu ayant migré au cours des 12 mois précédant le recensement. Son lieu de résidence au moment du recensement est donc différent de celui il y a un an.

**Migration :**

Changement de la résidence habituelle, pour une durée de séjour minimale conventionnelle.

**Monogame :**

Homme marié à une seule épouse ou femme mariée seule à un homme

**Mortalité (taux brut de) :**

Rapport entre le nombre de décès survenus au cours d'une période et l'effectif moyen de la population au cours de cette même période.

**Mortalité infantile (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès des enfants de moins d'un an survenus au cours d'une période donnée et le nombre de naissances vivantes totales survenues au cours de cette période.

**Mortalité juvénile (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants décédés après le premier anniversaire et avant l'âge de cinq ans et le nombre de naissances vivantes au cours d'une période donnée.

**Mortalité maternelle (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès de mères survenus pendant la grossesse, à l'accouchement ou après 42 jours (six semaines) des suites de l'accouchement au cours d'une période donnée et le nombre de naissances vivantes.

**Mortalité néonatale (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de 28 jours au cours d'une période donnée et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même période. Il s'exprime en pour 1000 naissances vivantes.

**Mortalité néonatale précoce (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'une semaine au cours d'une période donnée et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même période. Il s'exprime en pour 1000 naissances vivantes.

**Mortalité par groupes d'âge ou par année d'âge (taux de) :**

Rapports entre les décès et les populations moyennes d'un âge ou d'un groupe d'âges donné.

**Mortalité post néonatale (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès d'enfants après la période néonatale (0-28 jours) mais avant le premier anniversaire et le nombre de naissances vivantes au cours d'une période donnée.

**Natalité ((taux brut de) :**

Rapport entre le nombre de naissances vivantes et l'effectif moyen de la population au cours d'une période donnée.

**Nationalité :**

Pays d'appartenance. La nationalité est généralement acquise à la naissance ou par naturalisation.

**Nuptialité (taux de) :**

Rapport du nombre de mariages au cours d'une période donnée à la population totale moyenne au cours de cette période.

**Parité moyenne à 45-49 ans :**

Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes âgées de 45 à 49 ans.

**Polygame :**

Homme marié à au moins deux épouses ou femme mariée ayant une ou plusieurs coépouses.

**Population féminine en âge de procréer :**

Population féminine de la tranche d'âge 12-49 ans lorsque la fécondité est très précoce ou plus couramment de la tranche d'âge 15-49 ans.

**Population féminine en début de vie féconde :**

Population féminine âgée de 12 à 14 ans révolus.

**Population infantile :**

Population âgée de moins de 12 mois.

**Population juvénile :**

Population âgée de 1 à 4 ans révolus.



**Population mineure :**

Population âgée de 0 à 17 ans.

**Pyramide des âges :**

Représentation graphique formée de deux histogrammes des effectifs par âge, l'un pour le sexe masculin (à gauche), l'autre pour le sexe féminin (à droite). Les deux histogrammes sont accolés de façon à rendre commune l'échelle des âges afin d'obtenir une vue d'ensemble de la structure de la population.

**Quotient de mortalité infantile :**

Probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

**Quotient de mortalité infanto-juvénile :**

Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire.

**Quotient de mortalité juvénile :**

Probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

**Rapport de masculinité :**

Rapport entre l'effectif des hommes et celui des femmes à une date donnée au sein d'une population

**Recensement :**

Dénombrement complet et exhaustif d'une population qui se fait suivant une méthode de collecte bien élaborée pour éviter les omissions et les doubles comptes.

**Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) :**

Inventaire méthodique et exhaustif (sans omission, ni double compte) de la population et des habitations d'un pays à un moment donné, suivant des caractéristiques démographiques, économiques et sociales spécifiées.

**Résident :**

Personne physique dont le domicile principal est situé dans un pays donné et juridiquement considérée telle par l'administration de celui-ci.

La qualité de résident est indépendante de la nationalité de la personne concernée. Elle est éventuellement attestée, concernant un étranger, par la délivrance d'un titre de séjour, d'un titre de résident ou d'une carte de résident permanent.

**Séparé :**

Personne qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint légalement ou non sans que le divorce ait été prononcé.

**Solde migratoire :**

Différence entre les entrants (immigrants) et les sortants (émigrants) au sein d'une population donnée au cours d'une période donnée.

**Statut matrimonial :**

Voir Etat matrimonial.

**Stérilité féminine :**

Incapacité de concevoir pour la femme en âge de procréer.

**Stérilité masculine :**

Incapacité de féconder pour l'homme.

**Structure de la population :**

Répartition de l'effectif de la population selon une variable donnée.

**Survie (taux de) :**

Mesure de la probabilité pour un individu ayant un âge donné d'atteindre un âge supérieur.

**Temps de doublement :**

Durée de doublement d'une population. Elle est exprimée en années.

**Union libre :**

Etat d'une personne vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

**Urbanisation (taux d') :**

Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.

**Veuf/veuve :**

Personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée.

**Zone de contrôle (ZC) :**

Ensemble de ZD délimitant une aire géographique sans signification administrative dont la population totale est en moyenne de 5 000 habitants.

**Zone de dénombrement (ZD) :**

Plus petite unité opérationnelle de dénombrement au RGPH. Elle est constituée d'un ou de plusieurs villages, d'une fraction d'un village, d'un secteur de commune ou d'arrondissement, avec une population moyenne de 1000 habitants.

### **I.3.2. Conditions de vie des ménages**

#### **Accès à l'eau :**

Pour un ménage, disponibilité d'une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

#### **Accès à l'électricité (taux d') :**

Rapport entre la somme des populations vivant dans les localités électrifiées et la population totale.

#### **Autoconsommation :**

Production de biens et services par les ménages pour leur propre consommation. L'activité de production et consommation échappe ainsi aux échanges économiques. On parle d'économie domestique ou d'économie de subsistance.

#### **Capital financier d'un ménage :**

Réserve de valeur matérialisée par l'ensemble des ressources provenant de l'épargne ou de l'emprunt qui facilite les dépenses productives (achat d'équipements et de matériels productifs), dépenses de nourriture, d'éducation, de santé, d'habillement, de logement.

#### **Capital humain :**

Ensemble des ressources personnelles productives économiquement. Ces ressources peuvent s'accroître en réalisant des dépenses d'éducation, de formations professionnelles, de santé, d'alimentation, de logement. Un enfant né dans de bonnes conditions qui a été scolarisé et qui a fait des études supérieures, dispose d'un capital humain plus important qu'un autre qui n'aurait pas bénéficié de toutes ces conditions.

#### **Capital physique d'un ménage :**

Ensemble des actifs productifs (outils, équipement, bétail, etc.), des actifs ménagers (appareils ménagers, logement, vêtements, vélos, bijoux) et des stocks détenus par le ménage.

#### **Capital social :**

Ressource sociale provenant des relations culturelles et sociales avec d'autres individus capables d'influencer positivement la situation économique d'un individu. Ainsi, les solidarités sociales, ethniques ou familiales sont des facteurs de lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté.

#### **Chef de concession :**

Personne qui est responsable de la concession. Il peut s'agir du propriétaire, d'un parent du propriétaire ou de l'individu qui encaisse les loyers pour le compte du propriétaire. Cet individu peut habiter ou non la concession.

#### **Chef de ménage :**

Personne de référence d'un ménage reconnue comme telle par les autres membres.

#### **Concession :**

Unité d'habitation formée par une ou plusieurs constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités sont considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

#### **Contribution régionale à la pauvreté :**

Rapport entre le nombre d'individus pauvres d'une région et le nombre de l'ensemble des individus pauvres du pays.

#### **Couverture en eau potable (taux de) :**

Rapport entre le nombre de ménages (ou de la population) se procurant de l'eau dans les installations jugées capables de fournir de l'eau potable (branchements au réseau de distribution d'eau courante, bornes fontaines, forages munis de pompe à motricité humaine, adduction d'eau gravitaire ou pompage en milieu rural) et le nombre total de ménages (ou la population totale).

**Couverture géographique en électricité (taux de) :**

Rapport entre la surface totale des zones électrifiées et la surface totale habitée.

**Desserte en électricité (taux de) :**

Rapport entre le nombre de ménages connectés à un réseau de distribution d'électricité et le nombre total de ménages.

**Eau courante :**

Eau du robinet, distribuée par des canalisations.

**Eau potable :**

Eau dont la consommation n'a pas de dangers pour la santé humaine à court, moyen et long terme. Elle doit être conforme aux normes de potabilité de l'eau adoptées par le Burkina Faso et dont les fondements sont les directives pour la qualité de l'eau potable de l'Organisation mondiale de la santé.

**Electrification (taux d') :**

Rapport entre le nombre de ménages pouvant accéder à l'électricité et le nombre total de ménages.

**Famine :**

Manque total de grains dans une région suite à une mauvaise récolte. Il y a famine lorsqu'une situation passagère appelée communément disette, se généralise au point de provoquer un nombre inhabituel de décès chez les populations qui souffrent de faim.

**Groupe socioéconomique :**

Combinaison des caractéristiques du chef de ménage selon la situation d'activité, le secteur d'activité, la branche d'activité et la catégorie socioprofessionnelle.

On distingue généralement les groupes socioéconomiques suivants :

- Salariés du public : Ménages dont le chef est un salarié du secteur public ou parapublic ;
- Salariés du privé structuré : Ménages dont le chef est un salarié du secteur privé formel ;
- Indépendants et employeurs non agricoles : Ménages dont le chef est un travailleur à son propre compte ou un employeur dans un secteur d'activité non agricole ;
- Aides familiaux bénévoles et apprentis : Ménages dont le chef est un travailleur familial non rémunéré ou un apprenti ;
- Agriculteurs de coton : Ménages dont le chef est un agriculteur de coton ;
- Autres agriculteurs : Ménages dont le chef est un agriculteur de tout produit autre que le coton ;
- Inactifs : Ménages dont le chef est un invalide, un retraité, un rentier ou un malade de longue durée ;
- Salariés du privé non structuré : Ménages dont le chef est un salarié du secteur privé informel ;
- Chômeurs : Ménages dont le chef est un chômeur.

**Incidence de la pauvreté :**

Rapport entre le nombre de personnes pauvres et la population totale. C'est la proportion de pauvres dans une population donnée.

**Indicateur de Participation des Femmes (IPF) :**

Mesure synthétique de la participation des femmes en se concentrant sur les opportunités qui s'offrent à elles plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. C'est la moyenne des indices de mesure des inégalités femmes-hommes dans les trois domaines suivants :

- (i) Participation au pouvoir décisionnaire dans la sphère politique ;
- (ii) Participation au pouvoir décisionnaire dans l'économie ;
- (iii) Maîtrise des ressources économiques.

**Indicateur de pauvreté humaine pour les pays en voie de développement (IPH-1) :**

Indicateur composite mesurant le degré de privation des trois dimensions fondamentales traduites au niveau de l'indicateur du développement humain : une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent.

**Indicateur du développement humain (IDH) :**

Indicateur composite mesurant les résultats moyens obtenus au niveau de trois dimensions fondamentales du développement humain: une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent.

**Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) :**

Indicateur composite mesurant les résultats moyens au niveau de trois dimensions fondamentales représentées par l'indicateur du développement humain (une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent) ajustées pour prendre en compte les inégalités entre les hommes et les femmes.

**Indice de Gini ou indice de concentration :**

Mesure de la concentration d'une distribution (salaires, revenus, dépenses, etc.) dans une population donnée.

L'indice de Gini est un nombre sans dimension compris entre 0 et 1. Plus sa valeur est grande, plus la concentration est forte et plus la répartition est équitable et vice versa.

**Latrine à simple fosse ou latrine traditionnelle :**

Simple fosse recouverte d'une dalle possédant un trou de défécation et une cabine assurant l'intimité.

**Latrine améliorée à fosse ventilée (VIP) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA) :**

Les latrines VIP comprennent une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont construites, une superstructure constituée d'un ensemble de dalles, d'une cabine et un tuyau de ventilation dont l'extrémité est munie d'un grillage anti-mouches. Il existe des latrines VIP à fosse unique, à double fosses ou fosses multiples (bloc de plusieurs latrines).

**Lien de parenté avec le chef de ménage :**

Indique pour chaque personne vivant dans le ménage, sa filiation ou relation avec le Chef de Ménage.

**Locataire :**

Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci est mis en location par une tierce personne et le ménage paye un loyer ; le ménage paie pour l'usage sans avoir la propriété de l'habitat.

**Logement :**

Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.

**Logement gratuit :**

Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

**Matériau des murs de l'habitation :**

Matériau principal des murs de l'habitation. On distingue les murs en :

- Dur : murs construits en béton, en briques de ciment, de terre cuite ou en pierre taillée
- Semi-dur : murs construits en briques de terre battue avec un revêtement en ciment;
- Banco : murs construits en briques de terre battue sans revêtement en ciment;
- Paille : murs construits en matériaux de nature végétale (bois, paille, tige de mil, etc.).

**Ménage collectif :**

Groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Des exemples de ménages collectifs sont: Casernes militaires, prisons, couvents, orphelinats, internats scolaires, etc.

**Ménage ordinaire :**

Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

**Opportunités sociales :**

Dispositions prises par la société en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres domaines d'activité et qui accroissent la liberté qu'ont les individus de vivre mieux, modifient la qualité de vie des populations et favorisent une participation plus effective aux activités économiques et politiques.

**Pauvreté :**

La définition la plus acceptée de la pauvreté est celle d'une privation, tant physiologique que sociale, du bien-être de l'être humain.

Cette définition porte sur les deux dimensions de la pauvreté : la dimension physiologique (pauvreté économique) et la dimension sociale (pauvreté humaine).

**Pauvreté de potentialités ou de « capacités » :**

Insuffisance de moyens (« différentes formes de capital ») qui auraient permis de se soustraire de la pauvreté, de vivre correctement et de mettre en valeur ses capacités individuelles.

Cette approche permet d'aborder la pauvreté à sa source en la considérant comme le résultat d'une incapacité à saisir les opportunités qui se présentent en raison d'un manque de capacités résultant d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante, de déséquilibres nutritionnels, etc. Dans une vision dynamique, on devient pauvre du fait de modifications dans le patrimoine, dans le capital humain (handicap) ou dans le capital social (exclusion ou rupture familiale).

**Pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » :**

Impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée (au sens d'un minimum par rapport au mode de vie matériel et culturel de cette société).

Ce concept renvoie à la notion d'intégration/exclusion sociale et traduit une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (non-accès aux soins primaires), à l'éducation (non-scolarisation), au logement, etc.

**Pauvreté économique :**

La dimension économique de la pauvreté comprend trois formes : la pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » et la pauvreté de potentialité ou de « capacités ».

**Pauvreté humaine :**

Insuffisance ou détérioration des liens qui attachent l'individu à une communauté de vie. Cette pauvreté résulte de l'absence d'enfants ou de parents, de la présence de conflits et des risques d'exclusion du village ou de la communauté d'appartenance.

L'exclusion liée à l'absence de droits sociaux est perçue dans certains pays, comme la forme de pauvreté la plus dure. Les relations sociales priment sur la possession de biens, et la cohésion sociale résulte de l'enchevêtrement de relations sociales exprimées en termes de droits individuels et d'obligations sociales.

**Pauvreté monétaire :**

Insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante (expression d'un niveau de bien-être trop faible).

Sa mesure s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation, traduits en valeur monétaire. On définit un seuil monétaire (ligne de pauvreté) en deçà duquel on est considéré comme pauvre.

**Pièces d'une habitation :**

Différents compartiments de l'habitation, réservés aux divers usages : dormir, se laver, manger, etc.

En général, le nombre de pièces d'une habitation permet d'apprécier les problèmes d'exiguïté et de promiscuité.

**Profondeur de la pauvreté :**

Écart relatif moyen au seuil de pauvreté des dépenses de consommation des ménages pauvres.

Elle mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

**Propriétaire :**

Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci appartient au ménage.

**Rapport de dépendance en fonction des âges :**

Rapport de la population de 0-14 ans et 65 ans et plus, à la population de 15-64 ans. Il mesure la charge potentielle supplémentaire de la population productrice de biens et services.

**Représentation des femmes au parlement (ratio de) :**

Proportion de femmes parmi les élus siégeant à l'Assemblée Nationale.

**Résident absent dans un ménage :**

Personne qui réside habituellement dans le ménage et qui a passé la nuit de référence hors du ménage, mais qui a l'intention de passer moins de 6 mois à l'extérieur du ménage.

**Résident dans un ménage :**

Personne qui réside habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois ou depuis moins de 6 mois avec l'intention de rester au moins 6 mois.

**Résident présent dans un ménage :**

Personne qui réside habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois (ou depuis moins de 6 mois avec l'intention de rester au moins 6 mois) et qui a passé la nuit de référence dans le ménage.

**Revenu global ou total du ménage :**

Ensemble des revenus monétaires et non monétaires du ménage.

**Revenu monétaire du ménage :**

Toutes les entrées d'argent au niveau du ménage issues de la production agricole, de l'activité d'exploitation (entreprise ou commerce), des salaires et revenus non agricoles sur commission. Il intègre également les revenus de la propriété, les revenus financiers, les transferts reçus, etc.

**Revenu non monétaire du ménage :**

Valeur au prix du marché de biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation, et valeur locative des logements occupés par leur propriétaire.

**Seuil de pauvreté :**

Niveau de revenu permettant de couvrir le besoin minimum calorifique alimentaire et les besoins de base non alimentaires.

**Sévérité de la pauvreté :**

Mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses.

**Statut ou mode d'occupation du logement :**

Lien existant entre l'occupant et le logement. On distingue :

Propriétaire : le logement appartient au ménage qui l'occupe ;

Locataire : le logement est mis en location par une tierce personne et le ménage qui l'occupe paye un loyer. Le ménage paie pour l'usage et non pour acquérir la propriété du logement ;

Logement gratuit : l'usage du logement est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

**Taille du ménage :**

Nombre de personnes résidant habituellement dans un ménage.

**Type d'habitation :**

Type de bâtiment occupé par un ménage. On distingue :

Immeuble à appartements : Bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements ;

Villa : Maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison ;

Maison individuelle simple : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa ;

Bâtiment à plusieurs logements : Construction d'un niveau formée de plusieurs logements séparés (par exemple un "célibatorium") ;

Case : Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

**Visiteur dans un ménage :**

Personne présente dans un ménage, qui y a passé la nuit de référence mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

**Vulnérabilité :**

Risque qu'un ménage, un individu ou une communauté, quel que soit son niveau de richesse, trouve sa situation ou ses conditions de vie se dégrader dans le futur face aux fluctuations de la vie (risques et chocs). Ces fluctuations de la vie peuvent découler d'événements incertains qui peuvent affecter le niveau de vie, comme la maladie, la vieillesse, les pertes de récolte, le chômage, la sécheresse ou les risques liés aux actions d'autres personnes ou aux décisions politiques.

**Vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités :**

Absence de capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des chocs ou des événements externes défavorables. La capacité des ménages, individus ou communautés à éviter ou réduire la vulnérabilité dépend non seulement des ressources dont ils disposent initialement, mais aussi de l'accessibilité et de leur aptitude à utiliser efficacement ces ressources pour obtenir un revenu, de la nourriture ou d'autres choses.

**Vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie :**

Risque d'être exclu d'un certain mode de vie matériel et culturel. On peut dans ce cadre considérer la vulnérabilité à l'analphabétisme, la vulnérabilité à la mortalité infantile et juvénile ou aux complications de grossesses, ou à la malnutrition, etc.

**Vulnérabilité à la pauvreté humaine :**

Risque de privation dans le futur des droits sociaux, civiques et l'impossibilité de mener des activités politique, syndicale et culturelle pour défendre sa situation économique et sociale. L'individu ou le ménage est exposé à la perte de son identité sociale, culturelle et politique et ne sera pas à mesure de la recouvrir.

**Vulnérabilité à la pauvreté monétaire :**

Risque qu'un ménage ou un individu tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté.

**Zone d'habitation :**

Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.



### **I.3.3. Education**

#### **Abandon (taux d') :**

Rapport entre le nombre d'élèves inscrits au cours d'une année scolaire et qui quittent le système scolaire durant l'année scolaire pour une raison quelconque et le nombre total d'élèves inscrits au cours de cette année scolaire. Il peut être calculé pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

#### **Accessibilité à l'école primaire :**

Définie pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école primaire, quel que soit le mode de transport utilisé.

#### **Accessibilité à l'établissement secondaire :**

Définie pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'un établissement secondaire, quel que soit le mode de transport utilisé.

#### **Achèvement (taux d') :**

Proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

#### **Achèvement du primaire (taux d') :**

Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis (non redoublants) au CM2 et la population de 11 ans (population de 12 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

#### **Admission (taux brut d') :**

Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année d'un cycle ou ordre d'enseignement et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle. Il sert à mesurer le niveau général d'accès au cycle, à estimer la capacité du système éducatif à accueillir en première année la population ayant l'âge légal d'admission au cycle. Il peut être calculé pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

#### **Admission (taux net d') :**

Rapport entre le nombre de nouveaux entrants dans un niveau d'enseignement donné ayant l'âge officiel d'entrée à ce niveau et la population d'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement.

#### **Admission au CP1 (taux brut d') :**

Rapport entre le nombre d'enfants nouvellement inscrits au CP1 (quels que soient leurs âges) et le nombre total d'enfants âgés de 6 ans (7 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

#### **Admission au CP1 (taux net d') :**

Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 6 ans, nouvellement inscrits au CP1 et le nombre total d'enfants âgés de 6 ans (7 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

#### **Alphabétisation :**

Ensemble des activités éducatives et de formation destinées à des jeunes et à des adultes en vue d'assurer l'acquisition de compétences de base dans une langue donnée et qui vise l'autonomie de l'apprenant. Elle est une composante de l'éducation non formelle.

#### **Alphabétisation (taux d') :**

Rapport entre le nombre de personnes capables de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec leur vie quotidienne et la population totale.

#### **Alphabétisation des adultes (taux d') :**

Rapport entre le nombre de personnes de 15 ans et plus capables de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec leur vie quotidienne et la population totale de 15 ans et plus.

**Alphabétisation initiale :**

Premier niveau de formation des adultes dans le but de les alphabétiser dans la langue locale. La durée de la formation est généralement de 60 jours. A la fin de la période de formation, les apprenants sont évalués et ceux jugés aptes poursuivent au second niveau.

**Analphabetisme (taux d') :**

Rapport entre le nombre de personnes incapables de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne et la population totale.

**Classe « double flux » :**

Groupe d'élèves d'une même année d'étude dont les effectifs ont été divisés par deux et qui fonctionne en alternance matin/après midi avec le même maître.

**Classe « multigrades » :**

Classe comportant des élèves de différentes années d'études (en général deux).

**Coefficient d'efficacité interne global du primaire :**

Rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaire pour couvrir un cycle primaire et le nombre d'années-élèves effectivement consommées. Il est calculé en multipliant le nombre de non redoublants du CM2 par le nombre d'années du cycle primaire (6) et en rapportant ce résultat à la somme des effectifs du cycle.

**Coefficient d'efficacité interne sans abandon du primaire :**

Rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaire pour couvrir le cycle primaire et le nombre d'années-élèves effectivement consommées s'il n'y avait pas de redoublement.

**Coefficient d'efficacité interne sans redoublement du primaire :**

Rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaire pour couvrir le cycle primaire et le nombre d'années-élèves effectivement consommées s'il n'y avait pas d'abandon.

**Déperdition due à l'abandon :**

Proportion du nombre d'années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte. Elle peut être calculée pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

**Ecole bilingue :**

Ecole d'un cycle de cinq ans et dont l'enseignement est dispensé dans une langue nationale et le français.

**Ecole primaire classique :**

Ecole où l'enseignement est dispensé en français avec un cycle de 6 ans et où l'âge de recrutement est de 6 ans (7 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Ecole primaire incomplète :**

Ecole primaire classique dont tous les six niveaux du cycle ne sont pas opérationnels.

**Ecole sans eau potable:**

Ecole dépourvue d'une source d'approvisionnement en eau potable sur son périmètre.

**Ecole satellite :**

Ecole accueillant les enfants de 6-8 ans (7-9 ans avant l'année scolaire 2008/2009), ayant au plus trois niveaux (CP1, CP2 et CE1). Ensuite, les enfants sont orientés dans une école mère pour la suite du cycle. Si l'école satellite fait l'objet d'une normalisation, elle devient soit classique soit bilingue.

**Education :**

Ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales, en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel.

**Education de base :**

Ensemble des activités éducatives et de formation consistant à faire acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes indispensables lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celle-ci. Elle comprend l'éducation de la petite enfance, l'enseignement de base et l'éducation non formelle.

**Education de la prime enfance :**

Ensemble d'activités d'encadrement des enfants de 0 à 3 ans. Elle vise essentiellement la socialisation de l'enfant.

**Education formelle :**

Ensemble des activités éducatives se déroulant dans un cadre scolaire, universitaire ou de formation professionnelle.

**Education informelle :**

Il s'agit de toute forme d'éducation non structurée concourant à la formation de l'individu et à son insertion sociale.

**Education non formelle :**

Ensemble des activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabetisation, les formations et le développement de l'environnement lettré.

**Education ou encadrement de la petite enfance :**

Ensemble des activités éducatives destinées à des enfants de 0 à 5 ans (0 à 6 ans avant l'année scolaire 2008/2009) en vue de favoriser leur développement global et harmonieux, stimuler leurs potentialités affectives, intellectuelles, motrices, artistiques et contribuer à leur épanouissement et leur apprentissage de la vie sociale. Elle comprend l'éducation de la prime enfance et l'éducation préscolaire.

**Education préscolaire :**

Ensemble des activités éducatives destinées aux jeunes enfants de 3 à 5 ans (3 à 6 ans avant l'année scolaire 2008/2009), en vue de développer leurs potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et de les préparer à l'enseignement primaire.

**Education spécialisée :**

Ensemble des activités d'éducation et de formation destinées à des personnes atteintes d'un handicap physique, sensoriel ou mental ou ayant des difficultés d'adaptation personnelle et d'intégration sociale, afin de faciliter leur adaptation et leur insertion sociales.

**Effectif des enseignants :**

Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non.

**Elève ou étudiant :**

Personne n'exerçant aucune activité économique et qui fréquente un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau.

**Enseignant titulaire :**

Responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement.

**Enseignement :**

Ensemble des cours prescrits dans un curriculum constituant un ordre d'études.

**Enseignement de base :**

Ensemble des activités d'enseignement et de formation consistant à faire acquérir aux apprenants de 6 ans à 16 ans des compétences de base qui leur permettent soit de poursuivre les études de l'enseignement secondaire, soit de s'insérer dans la vie socioprofessionnelle. Il comprend l'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire. Il correspond à la durée obligatoire de l'éducation au Burkina Faso.

**Enseignement post-primaire :**

Niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 3 ou 4 ans visant à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire ou à la vie professionnelle. Il est destiné aux sortants de l'enseignement primaire et constitue le second palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin d'enseignement de base.

**Enseignement primaire :**

Niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 6 ans et dont le programme est conçu pour faire acquérir des connaissances élémentaires. Il est destiné aux enfants âgés de 6 ans au moins (7 ans au moins avant l'année scolaire 2008/2009) et constitue le premier palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin de cycle.

**Enseignement secondaire :**

Ordre d'enseignement formel dont la durée normale varie de 2 ans à 3 ans. Il comporte un cycle unique et vise à assurer aux sortants de l'enseignement de base un enseignement général, technique ou professionnel.

**Enseignement secondaire général :**

Il vise essentiellement à préparer aux écoles supérieures d'enseignement technique. D'une durée de 3 ans, il est sanctionné par le baccalauréat de l'enseignement secondaire général.

**Enseignement secondaire professionnel :**

Il vise essentiellement à préparer à la vie professionnelle ou à des études universitaires. D'une durée de 2 ans à 3 ans, il est sanctionné par un diplôme de fin d'études professionnelles.

**Enseignement secondaire technique :**

Il vise essentiellement à préparer aux études universitaires. D'une durée de 3 ans, il est sanctionné par le baccalauréat de l'enseignement secondaire technique.

**Enseignement supérieur :**

Ordre d'enseignement formel postsecondaire, dispensé dans une institution universitaire ou assimilée et permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances de niveau supérieur, à développer la recherche scientifique et technique, à diffuser la culture et l'information scientifique. Il est composé de trois cycles sanctionnés chacun par un diplôme, un grade ou un certificat, sauf cas particulier.

**Espérance de vie scolaire :**

Nombre moyen d'années que peut espérer passer, sa vie durant, dans le système scolaire, un enfant n'ayant pas encore été inscrit à l'école et n'en ayant pas encore dépassé l'âge. Le calcul de l'espérance de vie scolaire suppose que soient connus les taux de scolarisation par âge spécifique depuis l'âge actuel de l'enfant jusqu'à l'âge maximum de scolarisation incluant l'enseignement supérieur.

**Formation complémentaire de base :**

Formation donnée aux apprenants ayant réussi à l'évaluation en alphabétisation initiale. La durée de formation est généralement de 45 jours. A l'issue de cette formation, les apprenants seront déclarés alphabétisés s'ils réussissent l'examen final d'évaluation.

**Formation professionnelle :**

Ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, de qualifications et d'aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétence et efficacité.

**Fréquentation au post-primaire (taux de) :**

Voir Scolarisation au post-primaire (taux net de).

**Fréquentation au primaire (taux de) :**

Voir Scolarisation au primaire (taux net de).

**Fréquentation au secondaire (taux de) :**

Voir Scolarisation au secondaire (taux net de).

**Groupe pédagogique :**

Groupe d'élèves d'une même année d'étude, recevant dans un même lieu et au même moment, l'enseignement d'un même maître.

**Illettré :**

Personne qui est incapable de lire un texte qu'il serait parfaitement capable de comprendre s'il lui était lu par une tierce personne.

**Illettrisme :**

On parle d'illettrisme quand il y a eu apprentissage de la lecture et de l'écriture mais que cet apprentissage n'a pas conduit à leur maîtrise ou que la maîtrise en a été perdue.

**Niveau d'instruction :**

Niveau le plus élevé de scolarisation officielle atteint par une personne. Il est évalué par la dernière classe achevée (avec ou sans succès) du système scolaire.

**Personnel enseignant qualifié au primaire :**

Enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP).

**Petite enfance :**

Enfants âgés de 3 à 5 ans (3 à 6 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Population scolaire :**

Population qui fréquente un établissement scolaire d'enseignement régulier au cours d'une année scolaire. Elle comprend : les élèves de l'école primaire, les élèves du secondaire (1er et 2ème cycle) et les étudiants du supérieur.

**Population scolarisable :**

Population en âge scolaire, soit globalement celle âgée de 6 à 23 ans (7 à 24 ans avant l'année scolaire 2008/2009). Pour chaque niveau d'enseignement, la population scolarisable est l'ensemble de la population concernée par la tranche d'âge spécifique à ce niveau: Ecole primaire (6 – 11 ans [7 – 12 ans avant l'année scolaire 2008/2009]) ; Enseignement secondaire (1er et 2ème cycle) (12 – 18 ans [13 – 19 ans avant l'année scolaire 2008/2009]) ; Enseignement supérieur (19 – 23 ans [20 – 24 ans avant l'année scolaire 2008/2009]).

**Promotion (taux de) :**

Proportion des élèves ayant terminé avec succès une année d'étude donnée et qui s'inscrivent au niveau supérieur l'année scolaire suivante. Ce taux mesure l'efficacité interne du système éducatif.

**Ratio élèves par maître :**

Rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre total de maîtres. C'est le nombre moyen d'élèves enseignés par un maître titulaire.

**Ratio élèves par salle de classe :**

Rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre total de classes fonctionnelles. C'est le nombre moyen d'élèves par salle de classe fonctionnelle.

**Ratio livres/élève au primaire :**

Rapport entre le nombre total de livres par matière et le nombre total des élèves. Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

**Redoublement (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves qui redoublent une classe au cours d'une année scolaire et le nombre total d'élèves au cours de l'année scolaire précédente.

**Réussite au CEP (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des élèves présentés.

**Salle de classe fonctionnelle :**

Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple).

**Scolarisation (taux brut de) :**

Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. On a ainsi des taux brut de scolarisation au primaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur.

**Scolarisation (taux net de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement, ayant l'âge officiel de scolarisation à ce niveau et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. On a ainsi des taux net de scolarisation au primaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur.

**Scolarisation au post-primaire (taux brut de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants (tous âges confondus) fréquentant le cycle post-primaire et le nombre total d'enfants âgés de 12 à 15 ans (13 à 16 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au primaire (taux net de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 12 à 15 ans fréquentant le cycle post-primaire et le nombre total d'enfants de 12 à 15 ans (13 à 16 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au primaire (taux brut de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants (tous âges confondus) fréquentant l'école primaire et le nombre total d'enfants âgés de 6 à 11 ans (7 à 12 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au primaire (taux net de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentant l'école primaire et le nombre total d'enfants de 6 à 11 ans (7 à 12 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au secondaire (taux brut de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants (tous âges confondus) fréquentant un établissement secondaire et le nombre total d'enfants âgés de 12 à 18 ans (13 à 19 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au secondaire (taux net de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 12 à 18 ans fréquentant l'école secondaire et le nombre total d'enfants de 12 à 18 ans (13 à 19 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Scolarisation au supérieur (taux brut de) :**

Rapport du nombre de personnes (tous âges confondus) fréquentant l'enseignement supérieur et le nombre total de personnes âgées de 19 à 23 ans (20 à 24 ans avant l'année scolaire 2008/2009).

**Survie par année d'études (taux de) :**

Proportion d'une cohorte d'élèves (ou étudiants) inscrits dans la première année d'un cycle ou un degré donné d'études dans une année scolaire donnée qui sont attendus à atteindre les années successives d'études.

**Transition (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.

On calcule généralement le taux de transition du primaire au secondaire, le taux de transition du premier au second cycle du secondaire et le taux de transition du secondaire au supérieur.

**Transition du primaire au post primaire (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves admis dans la première année du post primaire au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année du primaire l'année scolaire précédente.

**Transition du post primaire au secondaire (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves admis dans la première année du secondaire au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année du post primaire l'année scolaire précédente.

**Transition du secondaire au supérieur (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'élèves admis dans la première année du supérieur au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année du secondaire l'année scolaire précédente.

### **I.3.4. Santé**

#### **Accessibilité à la santé :**

Définie pour les personnes vivant dans des ménages disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

#### **Accouchement assisté :**

Accouchement conduit par une personne ayant au moins la qualification d'accoucheuse auxiliaire.

#### **Accouchements assistés (taux d') :**

Rapport entre le nombre d'accouchements conduits par une personne ayant au moins la qualification d'accoucheuse auxiliaire et le nombre total d'accouchements.

#### **Avortement :**

Interruption d'une grossesse par expulsion spontanée ou provoquée de l'embryon ou du fœtus avant que celui-ci n'ait atteint les 22 semaines de gestation ou lorsque le fœtus pèse moins de 500 g.

#### **Besoins en santé :**

Personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête.

#### **Coefficient de rotation des lits :**

Rapport entre le nombre de malades hospitalisés et le nombre de lits disponibles au cours d'une période donnée.

#### **Consultation postnatale :**

Ensemble des soins offerts à l'accouchée et à l'enfant de la première semaine jusqu'à 6 à 8 semaines après l'accouchement.

#### **Consultation prénatale :**

Ensemble des soins et de surveillance médicale apportés à la femme enceinte pendant la période allant de la conception jusqu'au travail.

#### **Couverture en CPN2 (taux de) :**

Rapport entre le nombre de femmes ayant suivi au moins deux consultations prénatales et le nombre total de femmes enceintes.

#### **Couverture obstétricale (taux de) :**

Rapport entre le nombre de femmes assistées médicalement lors de l'accouchement et le nombre total d'accouchements.

#### **Couverture prénatale (taux de) :**

Rapport entre le nombre de femmes enceintes vues par un personnel médical qualifié pour des raisons liées à leur grossesse, au moins une fois pendant leur grossesse et le nombre de naissances vivantes durant une période déterminée.

#### **Couverture vaccinale par antigène du PEV (taux de) :**

Proportion d'enfants âgés de 0 à 11 mois ayant reçu le vaccin contre l'une des maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV) que sont : la tuberculose, la rougeole, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, etc.

#### **Couverture vaccinale des enfants (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants d'un certain âge ayant été vaccinés au cours d'une période et le nombre total d'enfants du même âge à cette période.



**CSPS conforme aux normes en matière de personnel :**

CSPS remplissant les normes suivantes : minimum de trois agents dont un infirmier d'Etat (à défaut un infirmier breveté), une accoucheuse auxiliaire et un agent itinérant de santé (à défaut un manœuvre).

**Déficient mental :**

Personne atteinte de troubles et désordres mentaux (fou/folle) ou personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

**Emaciation :**

Insuffisance de poids par rapport à la taille chez les enfants (indice poids pour taille située à plus de deux écarts type en dessous de la médiane poids pour taille de la population de référence).

**Enfant malnutri :**

Enfant pour lequel l'indice taille pour âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence.

**Faible poids à la naissance (taux de) :**

Rapport entre les enfants dont le poids à la naissance est inférieur à la norme OMS (2500 g) et le nombre total de naissances vivantes.

**Femme en âge de procréer :**

Individu de sexe féminin âgé d'au moins 15 ans révolus et d'au plus 49 ans révolus.

**Fréquentation des formations sanitaires (taux de) :**

Rapport entre l'effectif de la population ayant utilisé les formations sanitaires au moins une fois au cours d'une période donnée et l'effectif de la population totale.

**Handicap :**

Désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et de facteurs sociaux et culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle.

**Hospitalisation :**

Séjour que le malade effectue dans un hôpital ou un CMA. Les hospitalisations sont comptées en jours (le premier jour et le dernier jour sont comptés un seul jour).

**Indice d'utilisation des lits :**

Voir Coefficient de rotation des lits.

**Insuffisance pondérale :**

Insuffisance de poids par rapport à l'âge chez les enfants (indice poids pour âge située à plus de deux écarts type en dessous de la médiane poids pour âge de la population de référence)

**Malnutrition des enfants (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'enfants en situation de malnutrition (enfants pour lesquels l'indice taille pour âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence) et la population de référence.

**Morbidité (taux de) :**

Rapport entre le nombre de personnes tombées malade pendant une période donnée et la population totale.

**Mortalité due au paludisme dans les formations sanitaires (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès dus au paludisme dans les formations sanitaires au cours d'une période et l'effectif moyen de la population au cours de cette même période.

**Mortalité due au SIDA (taux de) :**

Rapport entre le nombre de décès dus au SIDA au cours d'une période et l'effectif moyen de la population au cours de cette même période.



**Mortalité maternelle (taux de) :**

Rapport entre le nombre de femmes qui meurent au cours de la grossesse ou dans les 42 jours qui suivent l'accouchement (période puerpérale) (à l'exclusion des décès non liés à la grossesse ou à l'accouchement) et le nombre de naissances vivantes au cours d'une période donnée.

**Naissance vivante :**

Expulsion d'un fœtus de plus de 6 mois qui après séparation du placenta respire ou manifeste tout autre signe de vie.

**Nombre de nouveaux contacts par personne :**

Rapport entre le nombre de consultations et celui des consultants différents au cours d'une période donnée.

Ce ratio détermine le nombre de fois qu'une personne se présente en moyenne dans une formation sanitaire pour consultation.

**Occupation des lits (taux d') :**

Rapport entre le nombre de lits occupés pondéré par le nombre de jours d'occupation au cours d'une période donnée avec le nombre de lits installés pondéré par le nombre total de jours au cours de cette période.

**Prévalence contraceptive (taux de) :**

Proportion des femmes utilisant des méthodes contraceptives, toutes méthodes confondues.

**Prévalence contraceptive moderne (taux de) :**

Proportion des femmes utilisant des méthodes contraceptives modernes.

**Prévalence d'une maladie (taux de) :**

Rapport entre le nombre total de cas actifs de cette maladie et la population totale cible.

**Prévalence du VIH/SIDA dans une population :**

Rapport du nombre de cas de VIH à l'effectif total de la population concernée.

**Ratio nombre d'habitants par personnel de la santé : (médecin, pharmacien, infirmier, sage femme, etc.) :**

Rapport entre la population concernée et le nombre de personnels de santé. On a ainsi par exemple le nombre d'habitants par médecin ou nombre d'habitants par sage-femme.

**Rayon moyen d'action théorique :**

Exprime pour une zone géographique contenant une ou plusieurs formations sanitaires, la distance moyenne parcourue par la population pour atteindre une formation sanitaire publique de base (CM, CMA, CSPS).

**Retard de croissance :**

Insuffisance de taille par rapport à l'âge chez les enfants (indice taille pour âge située à plus de deux écarts type en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence).

**Retard de croissance sévère :**

Insuffisance grave de taille par rapport à l'âge chez les enfants (indice taille pour âge située à moins de trois écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence).

**Séroprévalence du SIDA (taux de) :**

Rapport du nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA et la population totale.

**Santé de la reproduction (SR) :**

Bien-être général tant physique que mental et social de la personne humaine pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.

**Satisfaction par rapport aux soins de santé :**

Personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête et qui n'ont cité aucun problème rencontré.

**Statut sérologique :**

Indication de la présence ou non d'anticorps spécifiques à une maladie dans l'organisme. La présence des anticorps indique que la personne, à un moment donné dans le passé, a été infectée par la maladie ou est simplement entrée en contact avec l'agent pathogène. On dit que la personne a une sérologie positive, ou bien est séropositive. Inversement, l'absence d'anticorps indique habituellement que la personne n'a pas été contaminée, la personne est dite séronégative.

**Utilisation des soins de santé :**

Personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête que ce soit pour raison de maladie ou pas.

### **I.3.5. Emploi**

#### **Accident de travail :**

Accident survenu à un travailleur par le fait ou à l'occasion du travail, quelle qu'en soit la cause.

#### **Actif occupé :**

Personne exerçant un ou plusieurs emplois (au sens du BIT, personne ayant exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine de référence)

#### **Activité (taux brut d') :**

Rapport entre la population active et la population résidente totale.

#### **Activité (taux d') :**

Rapport entre la population active et la population en âge de travailler.

#### **Activité (taux net d') :**

Voir Taux d'activité.

#### **Activité économique :**

Travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature

#### **Aide familial :**

Personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Elle est en général nourrie, logée et soignée lorsqu'elle est malade et reçoit de temps en temps des cadeaux.

#### **Agent contractuel de la fonction publique :**

Agent de la fonction publique ayant vocation à occuper :

- Les emplois publics permanents autres que ceux des fonctionnaires ;
- Les emplois publics non permanents destinés à la réalisation d'activités extraordinaires ou conjoncturelles des administrations centrales ou déconcentrées de l'Etat.

#### **Agent de la fonction publique :**

Personne physique recrutée et affectée pour assurer à titre permanent ou temporaire, directement et personnellement, une mission de service public au sein des administrations centrales ou déconcentrées de l'Etat et des institutions publiques.

#### **Apprenti :**

Personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

#### **Chômage (taux de) :**

Rapport entre la population au chômage et la population active.

#### **Chômage technique :**

Inactivité forcée due à une discontinuité dans le processus technique de la production : panne de machine, rupture de matières premières, etc.

#### **Chômeur au sens du BIT :**

Personnes en âge de travailler sans emploi, disponible pour travailler et qui est effectivement à la recherche d'un emploi.

#### **Chômeur de longue durée :**

Chômeur à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

**Chômeur découragé :**

Personne en âge de travailler et sans emploi qui, bien que prête à travailler, ne fait plus de démarches pour en trouver.

**Chômeurs au sens élargi :**

Chômeurs BIT et chômeurs découragés.

**Conflit collectif de travail :**

Différend opposant plusieurs travailleurs à leur(s) employeur(s) pour la reconnaissance d'un droit collectif.

**Conflit individuel de travail :**

Différend opposant un ou plusieurs travailleurs à leur employeur pour la reconnaissance d'un droit individuel.

**Contrat d'apprentissage :**

Convention écrite établie entre une personne (morale ou physique) appelée « maître » et une personne désirant apprendre un métier.

**Contrat de travail :**

Convention écrite établie entre un employeur (personne morale ou physique) et un travailleur.

**Dépendance (taux de) :**

Rapport entre le nombre de personnes au chômage ou inactives et la population active occupée.

**Détachement :**

Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration d'origine, continue de bénéficier dans son emploi d'origine, de ses droits à l'avancement et à la retraite.

**Démission :**

Rupture du contrat de travail du fait du travailleur.

**Disponibilité :**

Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration d'origine, cesse de bénéficier dans cette position, des droits à l'avancement et à la retraite.

**Embauche :**

Engagement d'un salarié. Les renouvellements de contrats sont considérés comme de nouvelles embauches.

**Employeur, patron :**

Personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique (ou exerce pour son propre compte un métier) et emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

**Enfant travailleur :**

Personne âgée de 6 à 17 ans qui participe à la production des biens et services.

**Fonctionnaire :**

Agent titularisé dans l'un des emplois publics permanents ci-après :

- Emploi de conception, de prestations intellectuelles et techniques de haut niveau, concourant à l'exécution des missions d'orientation, de formulation, de contrôle et de suivi-évaluation des politiques sectorielles de l'Etat ;
- Emploi de conception, de prestations intellectuelles et techniques de haut niveau, d'application ou d'exécution, concourant à la mise en œuvre des missions de souveraineté dévolues à l'Etat ;
- Emploi de conception, d'application ou d'exécution concourant à la mise en œuvre des missions jugées stratégiques par l'Etat.

**Grève :**

Cessation concertée et collective de travail en vue d'appuyer les revendications professionnelles auxquelles l'employeur refuse de donner satisfaction.

**Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) :**

Méthode de travail privilégiant l'utilisation abondante de main d'œuvre par substitution du facteur travail (main d'œuvre) au facteur capital (machines et assimilées).

**Inactivité (taux d') :**

Rapport entre la population inactive et la population totale.

**Indépendant :**

Personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

**Infraction en matière de législation du travail :**

Manquement à une disposition légale ou réglementaire dans le cadre du travail constaté lors des contrôles d'établissement par l'inspection du travail.

**Licenciement :**

Rupture du contrat de travail du fait de l'employeur.

**Lock-out :**

Décision par laquelle un employeur interdit aux salariés l'accès à l'entreprise à l'occasion d'un conflit collectif de travail.

**Maladie professionnelle :**

Maladie contractée par un travailleur par le fait ou à l'occasion du travail. La liste des maladies professionnelles et des conditions de contraction est donnée par décret.

**Occupation (taux d') :**

Rapport entre la population active occupée et la population active.

**Occupation principale :**

Activité qui a pris plus de temps à l'individu au cours de la période de référence.

**Offres d'emploi/demandes de travail :**

Places vacantes ou nouvelles à durée déterminée ou indéterminée annoncées sans obligation auprès des agences, cabinets de recrutement ou tout autre canal. Les entreprises sont « offreurs d'emplois » mais « demandeurs de travail ».

**Personne à la retraite :**

Personne qui n'exerce aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement d'une pension versée par l'Etat ou tout autre organisme, celle-ci provenant d'une activité antérieure.

Une personne qui se dit « retraitée » mais qui exerce une activité qui lui procure des revenus est considérée comme active occupée.

**Personne au foyer :**

Personne en âge de travailler n'exerçant aucune activité économique (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale), et qui effectue des travaux ménagers chez elle. Par exemple les parents qui prennent soin du ménage et des enfants.

Les domestiques rémunérés ne sont pas des personnes au foyer, ce sont des personnes actives occupées.

**Personne travaillant peu :**

Personne dont la durée hebdomadaire de travail est de moins de 35h.

**Personne travaillant trop :**

Personne dont la durée hebdomadaire de travail est de plus de 48h.

**Pluriactivité (taux de) :**

Rapport entre le nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires et le nombre d'actifs occupés.

**Population active :**

Personnes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (population au chômage).

**Population active occupée :**

Personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.), celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au cours d'une période de référence spécifiée.

**Population au chômage :**

Voir Chômeurs.

**Population économiquement à charge :**

Population constituée des personnes inactives (élèves/étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'étant pas en âge de travailler.

**Population en âge de travailler :**

Selon l'étude, personnes ayant un âge égal ou supérieur à 10 ans ou compris entre 15 et 64 ans.

**Population inactive :**

Personnes qui n'exercent pas d'activité économique et/ou ne sont pas disposées à le faire. Ce sont généralement les élèves et les étudiants en cours de scolarité, les retraités, les personnes au foyer, les rentiers, les enfants en bas âge, les personnes invalides (handicapés, vieillards, malades).

**Population potentiellement active :**

Voir Population en âge de travailler.

**Primo-demandeur d'emploi :**

Chômeur n'ayant jamais travaillé et donc en quête d'un premier emploi.

**Rentiers :**

Personnes qui n'exercent aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement de placements de fonds et de biens notamment immobiliers.

**Retraite :**

Cessation des relations de travail d'un salarié du fait qu'il ait atteint la limite d'âge réglementaire de travail.

**Risques professionnels :**

Accidents de travail et maladies professionnelles.

**Salaire de réserve ou de réservation :**

Salaire en deçà duquel un chômeur n'accepte pas de prendre un travail.

**Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) :**

Rémunération réglementaire en dessous de laquelle un salarié ne peut, en principe, être employé.

**Salarié, employé :**

Personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

**Salarisation (taux de) :**

Rapport entre le nombre de salariés et la population active occupée.

**Sous-emploi global (taux de) :**

Rapport entre le nombre de chômeurs et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible) et la population active.

**Sous-emploi invisible (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire et la population active occupée.

**Sous-emploi visible (taux de) :**

Rapport entre le nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine et la population active occupée.

### **I.3.6. Justice et sécurité**

#### **Abus de confiance :**

Détournement ou dissipation d'une chose préalablement remise à titre de louage, dépôt, mandat, nantissement, prêt à usage ou pour un travail salarié ou non.

#### **Accident mortel, accident avec blessé :**

Événement imprévu malheureux ou dommageable ayant occasionné la mort ou des blessures.

#### **Affaire correctionnelle :**

Infraction à la loi pénale punie d'une peine comprise entre 11 jours au moins et 5 ans au plus d'emprisonnement, et d'une amende supérieure ou égale à 50 000 FCFA ou de l'une des deux peines seulement.

#### **Affaire criminelle :**

Infraction de droit commun ou infraction politique, sanctionnée de peines afflictives et infamantes ou seulement infamantes (que sont : la mort, l'emprisonnement à vie et l'emprisonnement à temps), voire de peines complémentaires.

#### **Affaire jugée :**

Affaire pour laquelle une décision a été rendue sur l'objet du litige.

#### **Affaire nouvelle :**

Affaire nouvellement arrivée et enregistrée dans une juridiction.

#### **Appel :**

Recours par lequel une partie porte une affaire jugée par une juridiction de premier degré devant la juridiction de second degré pour qu'elle soit rejugée.

#### **Assassinat :**

Meurtre commis avec préméditation ou guet-apens.

#### **Attaque à main armée :**

Agression physique ou morale au moyen d'une arme à feu ou d'une arme blanche.

#### **Bulletin de casier judiciaire :**

Le casier judiciaire est un relevé dans lequel sont inscrites les condamnations pénales prononcées par les autorités judiciaires ainsi que certaines sanctions disciplinaires, administratives ou civiles concernant une même personne. Le bulletin n°3 de casier judiciaire, dont un extrait est couramment délivré aux demandeurs, est un relevé des condamnations à des peines privatives de liberté pour crimes ou délits.

#### **Cassation :**

Annulation par la Cour de cassation ou le Conseil d'Etat d'une décision passée en force de chose jugée et rendue en violation de la loi.

#### **Certificat de nationalité :**

Attestation délivrée par le président du tribunal de grande instance, au vu des pièces justificatives, selon laquelle un individu est de nationalité burkinabé.

#### **Condamné :**

Personne jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délit et à l'égard de qui une peine d'emprisonnement ferme a été prononcée.



**Conseil d'Etat :**

Juridiction suprême de l'ordre administratif compétente pour connaître des recours contre les décrets et les actes administratifs dont le champ d'application va au-delà du ressort territorial d'un seul tribunal administratif et des appels interjetés contre les décisions du tribunal administratif.

**Contravention :**

Infraction à une loi ou un règlement, qui est sanctionnée par une amende ou des peines complémentaires en cas de récidive.

**Coups et blessures volontaires :**

Faits de faire volontairement des blessures ou porter des coups ou commettre toute autre violence ou voie de fait entraînant une maladie ou une incapacité de travail (de plus de sept jours).

**Coups mortels :**

Coups portés ou blessures faites volontairement sans intention de donner la mort et qui l'ont pourtant occasionnée.

**Cour d'appel :**

Juridiction d'appel des décisions rendues en matière civile, commerciale, et correctionnelle et de simple police par les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance et en matière sociale par les tribunaux du travail. Elle statue en matière criminelle en premier et dernier ressort.

**Cour de cassation :**

Juridiction suprême de l'ordre judiciaire, elle vérifie la légalité des décisions rendues en dernier ressort par les juridictions inférieures et qui ont fait l'objet d'un pourvoi en cassation ; elle juge en droit, non pas en fait.

**Cour des comptes :**

Juridiction supérieure dont la compétence est de contrôler les finances publiques.

**Détention provisoire :**

Mesure d'incarcération d'un inculpé pendant l'information judiciaire ordonnée par un juge d'instruction.

**Détenu :**

Personne maintenue en détention en vertu d'un mandat ou d'une décision de justice.

**Détournement de deniers publics :**

Fait pour une personne de détourner ou de dissiper à des fins personnelles des deniers publics, effets actifs en tenant lieu, titres de paiement, valeurs mobilières, actes contenant ou opérant obligations ou décharge, matériels ou objets mobiliers appartenant, destinés ou confiés à l'Etat et assimilés qu'elle détenait en raison de ses fonctions.

**Escroquerie :**

Délit réalisé soit par l'usage de faux ou de fausses qualités, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses pour persuader de l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout évènement chimérique en vue de se faire remettre ou délivrer, ou tenter de se faire remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, billets, promesses, quittances ou décharges, et de spolier ainsi autrui de la totalité ou d'une partie de sa fortune.

**Fausse monnaie :**

Contrefaçon, falsification, ou altération des signes monétaires ayant cours légal au Burkina Faso ou à l'étranger.

**Homicide :**

Atteinte portée à la vie humaine. Il peut être volontaire ou involontaire.

**Incarcération :**

Mise en détention ou emprisonnement.

**Inculpé :**

Personne soupçonnée d'une infraction pendant la procédure d'instruction.

**Juge des enfants :**

Juridiction compétente pour connaître des contraventions et délits commis par les mineurs âgés de moins de 18 ans. Il est également compétent pour ordonner toutes mesures utiles lorsque le mineur de moins de 18 ans est en danger. Il est juge d'instruction en matière criminelle.

**Maison d'arrêt et de correction :**

Etablissement pénitentiaire qui reçoit les personnes en attente de jugement (prévenus et inculpés) et les personnes jugées (condamnés).

**Mineur :**

Enfant ou adolescent qui n'a pas atteint l'âge de la majorité pénale fixée à 18 ans révolus.

**Mutilation génitale féminine :**

Fait de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation totale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen.

**Occupation des maisons d'arrêt et de correction (taux d') :**

Rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places théoriques (capacité d'accueil).

**Ordonnance :**

Décision rendue par le Président du tribunal ou par un juge qui a reçu délégation de celui-ci. Il existe différents types d'ordonnances (ordonnance de référé, ordonnance sur requête, ordonnance d'injonction de payer, etc.).

**Prévenu :**

Personne mise en cause dans une affaire et dont le procureur du Faso décide de la mise en détention en vue de la manifestation de la vérité.

**Ratio population par magistrat :**

Rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de magistrats. Il s'agit du nombre moyen d'habitants par magistrat.

**Recel :**

Délit commis par celui qui aura sciemment détenu des choses enlevées, détournées ou obtenues par autrui au moyen d'un crime ou d'un délit.

**Référé :**

Procédure d'urgence par laquelle une partie peut obtenir d'un juge unique une décision rapide qui ne se heurte à aucune contradiction sérieuse ou que justifie l'existence d'un différend ou encore une décision de remise en état, soit pour prévenir un dommage imminent, soit pour faire cesser un trouble manifestement illicite.

**Tribunal administratif :**

Juridiction du premier degré de l'ordre administratif, il est, en premier ressort et à charge d'appel devant le Conseil d'Etat, juge de droit commun du contentieux administratif : contentieux de l'annulation et contentieux de la réparation.

**Tribunal de grande instance :**

Juridiction de premier degré, il est compétent en matière civile, commerciale, pénale, et de manière générale dans toutes les affaires pour lesquelles la compétence n'est pas attribuée expressément par la loi à une autre juridiction.

**Tribunal départemental et tribunal d'arrondissement :**

Juridictions de proximité compétentes pour connaître de toutes les situations non contentieuses relevant de l'état des personnes (jugement supplétif d'actes de naissance, de décès, etc.), de litiges en matière civile et commerciale n'excédant pas 100 000 FCFA, de différends relatifs à la divagation d'animaux, bris de clôtures, etc.

**Tribunal d'instance :**

Juridiction ayant pour but de désengorger les tribunaux de grande instance, il est compétent pour juger tous les litiges en matière civile et commerciale dont le montant est supérieur à 100 000 FCFA et inférieur à 1 000 000 FCFA et en matière pénale des contraventions. Il est la juridiction d'appel des décisions des tribunaux départementaux et des tribunaux d'arrondissement.

**Tribunal du travail :**

Juridiction compétente pour juger les litiges en matière d'application du Code du travail et du Code de sécurité sociale.

**Tribunal pour enfants :**

Juridiction d'appel des décisions rendues par le juge des enfants, il statue en premier et dernier ressorts en matière de crimes ayant pour auteur des mineurs.

**Viol :**

Acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise.

**Vol :**

Soustraction frauduleuse d'une chose appartenant à autrui.

**Vol aggravé ou qualifié :**

Vol réalisé dans certaines des conditions suivantes :

- de nuit ;
- en réunion par deux ou plusieurs personnes ;
- à l'aide d'escalade, d'effraction extérieure ou intérieure, d'ouverture souterraine ou de fausses clés dans une maison, un appartement, une chambre ou un logement habité ou servant à l'habitation ou à leurs dépendances ;
- Si l'auteur du vol s'est assuré la disposition d'un véhicule motorisé en vue de faciliter son entreprise ou de favoriser sa fuite ;
- Si l'auteur est un domestique ou serviteur à gage ;
- Si l'auteur est un ouvrier ou apprenti dans la maison, l'atelier ou le magasin de son employeur ou s'il est un individu travaillant habituellement dans l'habitation où il a volé.

### **I.3.7. Culture**

#### **Biens culturels :**

Biens de consommation qui véhiculent des idées, des valeurs symboliques et des modes de vie, qui informent ou distraient, contribuant à forger et à diffuser l'identité collective tout comme à influencer les pratiques culturelles. Ils résultent de la créativité individuelle ou collective.

#### **Droit d'auteur :**

Reconnaissance du droit exclusif de l'auteur à disposer de son œuvre, à titre gratuit ou onéreux, et de l'exploiter selon son libre arbitre, en exerçant les prérogatives morales que lui reconnaît la loi. Le droit d'auteur se compose de deux parties : les droits patrimoniaux et le droit moral :

- Les droits patrimoniaux de l'auteur lui assurent le monopole de l'exploitation de son œuvre, et lui permettent ainsi d'en vivre. Ils ne sont accordés que pour une durée limitée à l'issue de laquelle l'œuvre entre dans le domaine public. Ils peuvent faire l'objet d'un contrat de cession ou de licence, dont les termes (étendue, durée, etc.) sont librement négociables. Au même titre que les droits moraux, les droits patrimoniaux sont transmissibles aux héritiers de l'auteur.
- Le droit moral de l'auteur lui permet de décider de rendre publique son œuvre, d'en réclamer la paternité, et de s'opposer à toute utilisation qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de l'œuvre. Le droit moral est perpétuel, imprescriptible et inaliénable. Les ayants-droit (héritiers ou donataires) assurent la protection du droit moral après la mort de l'auteur.

#### **Droits voisins :**

Droits moraux et patrimoniaux qui sont accordés aux artistes-interprètes ou exécutants d'une œuvre de l'esprit, afin de protéger l'exécution de leur prestation (représentation, chant, récitation, exécution d'une œuvre littéraire ou artistique, d'un numéro de variétés, de cirque ou de marionnettes). L'artiste-interprète dispose ainsi du droit d'autoriser la fixation, la reproduction ou la communication de sa prestation au public et d'en tirer des profits pécuniaires.

#### **Industries créatives :**

Industries qui englobent les industries culturelles auxquelles s'ajoutent toutes les activités de production culturelle ou artistique, qu'elles aient lieu en direct ou qu'elles soient produites à titre d'entité individuelle. Les industries créatives sont celles dont les produits ou les services contiennent une proportion substantielle d'entreprise artistique ou créatrice.

#### **Industries culturelles :**

Industries qui touchent à la fois la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs dont la particularité réside dans les contenus à caractère culturel généralement protégés par des droits d'auteur et ils peuvent s'apparenter à un bien ou à un service. D'ordinaire, les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique, audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat et le design.

#### **Produits culturels :**

Regroupement des biens et des services culturels.

#### **Services culturels :**

Mesures d'appui à des pratiques culturelles que les Etats, les institutions publiques, les fondations, les entreprises privées ou mixtes mettent à la disposition de la communauté et qui incluent, entre autres, la promotion des spectacles ainsi que la conservation de l'information culturelle (bibliothèques, archives et musées). Ces services culturels peuvent être gratuits ou payants.

### **I.3.8. Action sociale**

#### **Accompagnement social :**

Processus méthodologique de relation (s) contractuelle (s) d'insertion entre un agent spécialisé et un usager d'un service ou d'un dispositif d'action sociale.

#### **Action à fins de subsides :**

Action que peut tenter une mère au nom de son enfant mineur dont la filiation n'est pas légalement établie, contre tout présumé père, afin d'obtenir une pension destinée à couvrir les frais d'entretien et d'éducation. L'enfant lui-même peut tenter l'action dans les deux années qui suivent sa majorité.

#### **Action éducative en milieu ouvert (AEMO) :**

Action exercée par un travailleur social auprès d'un mineur dont le comportement ou la situation vécue nécessite une mesure de suivi, sans qu'il y ait pour autant retrait du milieu de vie social et familial.

La mesure d'AEMO peut être d'origine administrative ou judiciaire.

#### **Action sociale :**

Ensemble des interventions tendant à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, la prévention des exclusions sociales et la correction de leurs effets.

#### **Adoption :**

Acte juridique qui crée entre deux personnes (l'adoptant et l'adopté) un lien de filiation indépendant de l'origine de l'adopté.

On distingue deux sortes d'adoptions :

- l'adoption plénière qui rompt totalement les liens entre l'adopté et sa famille d'origine ;
- l'adoption simple qui n'entraîne pas une rupture avec la famille d'origine.

#### **Agent social :**

Professionnel intervenant dans le domaine de l'action sociale, chargé de prévenir, de traiter les problèmes sociaux et de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des individus, groupes et communautés.

#### **Appui psychosocial :**

Aide matérielle ou psychologique apportée à une personne qui est dans le besoin.

#### **Assistance sociale :**

Mesure d'intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des communautés pour améliorer leurs conditions de vie et prévenir les difficultés.

#### **Autorité parentale :**

Ensemble des droits et devoirs reconnus au père et à la mère ou à l'un d'eux ou à toute autre personne légalement désignée sur la personne et les biens de l'enfant mineur et non émancipé.

Exemples : droit de garde, droit de surveillance, droit d'entretien, etc.

#### **Carte d'invalidité :**

Pièce administrative délivrée aux personnes handicapées par une autorité compétente donnant droit à un certain nombre d'avantages.

#### **Cas social :**

Personne ou famille présentant des problèmes sociaux ou psychologiques nécessitant une intervention sociale.

#### **Centre d'accueil :**

Structure destinée à recevoir des personnes en difficulté.

**Centre d'éducation et de promotion sociale (CEPS) :**

Structure publique ou privée de proximité qui offre un ensemble de services pour répondre aux problèmes sociaux de la population d'un espace géographique donné. Le centre d'éducation et de promotion sociale était anciennement appelé centre social.

**Centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) :**

Structure d'éducation préscolaire formelle qui a pour mission d'assurer l'éveil, l'éducation, la socialisation et la protection des enfants âgés de 3 à 6 ans.

Au Burkina Faso, les centres d'éveil et d'éducation préscolaire étaient appelés garderies populaires pour les structures publiques et jardins d'enfants ou écoles maternelles pour les structures privées.

**Certificat d'indigence :**

Pièce administrative délivrée par l'autorité compétente attestant de l'état d'indigence d'une personne et qui lui donne droit à l'assistance publique.

**Client, usager :**

Personne qui utilise ou bénéficie des prestations d'un service d'action sociale.

**Code des personnes et de la famille (CPF) :**

Loi régissant le droit des personnes et de la famille au Burkina Faso (l'état civil, la filiation, le mariage, le divorce, les libéralités, les successions, etc.).

**Enfant à risques :**

Personne de moins de 18 ans, exposée à des risques sur les plans alimentaire, sanitaire, éducatif, moral, psychosocial, matériel, juridique, logement, etc., nécessitant une protection sociale spéciale ponctuelle ou permanente.

**Enfant abandonné :**

Enfant dont le juge a constaté le délaissement par ses parents ou ceux ayant sa tutelle.

**Enfant vivant dans la rue :**

Enfant et jeune en situation de rupture plus ou moins prolongée avec sa famille et qui a fait de la rue son principal domicile et le lieu de sa survie. Ou encore enfant en rupture familiale qui mène des activités de survivance dans la rue et y dort.

**Enfant dans la rue :**

Enfant qui mène des activités de survivance dans la rue mais n'y dort pas.

**Enfant en danger :**

Enfant dont la santé, l'éducation, la sécurité et/ou la moralité sont gravement compromises.

**Enfant en difficulté :**

Enfant qui, du fait d'une atteinte physique, psychologique, morale ou d'un problème social, se trouve dans une insécurité ponctuelle ou permanente nécessitant une action spécifique de protection sociale. Sont considérés comme enfants en difficulté : enfant de la rue, enfant en danger, enfant maltraité, etc.

**Enfant maltraité :**

Enfant victime de mauvais traitement d'ordre physique et/ou moral affectant son intégrité physique et/ou psychologique.

**Enfant orphelin :**

Enfant qui a perdu son père ou sa mère (orphelin partiel) ou les deux à la fois (orphelin complet).

**Enfant trouvé :**

Enfant retrouvé seul dans un endroit isolé (fosses septiques, ruines, poubelles, caniveaux d'eau, etc.) ou un lieu public (mosquée, église, maternité, école, voie publique, etc.).

**Enfant séparé :**

Enfant séparé de ses deux parents ou de son tuteur légal ou habituel mais qui est sous la responsabilité d'un membre de sa famille élargie. Ou encore enfant qui du fait de certaines circonstances (conflits, guerres, déplacements, etc.) se trouve séparé de ses parents ou tuteur et est recueilli par une famille ou une institution.

**Enfant non accompagné :**

Enfant qui effectue un déplacement sans aucun de ses deux parents ou toute autre personne adulte mandatée à cet effet. Ou encore enfant séparé de ses deux parents et qui n'est pas pris en charge par un adulte qui, par la loi ou la coutume, à la responsabilité de le faire.

**Enquête sociale :**

Investigation menée par un travailleur social assermenté. Elle consiste à recueillir méthodiquement des informations pour connaître objectivement la situation d'une personne, d'une famille ou d'un groupe, en vue d'éclairer la décision des services administratifs ou judiciaires.

**Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance (EECE) ou Bisongo :**

Structure d'éducation préscolaire non formelle ayant pour mission d'assurer l'éveil, l'éducation et la protection des enfants âgés de 3 à 6 ans.

**Famille :**

Groupe de personnes unies par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption.

**Famille d'accueil :**

Famille de substitution, reconnue par l'autorité compétente, à qui l'on confie temporairement la garde d'un enfant notamment en danger.

**Famille à risques :**

Famille exposée à des situations de nature à compromettre son équilibre, ses fonctions essentielles de production, de reproduction et de socialisation.

**Famille démunie :**

Famille qui ne dispose pas de ressources matérielles et financières pour subvenir aux besoins fondamentaux de ses membres.

**Famille en difficulté :**

Famille qui a besoin d'un appui ou d'une assistance matérielle, financière, sanitaire, juridique et/ou psychologique. Sont considérées comme famille en difficulté : famille démunie, famille nécessiteuse, famille déplacée, famille en conflit, famille victime de catastrophe ou de sinistre.

**Famille nucléaire :**

Famille composée de l'époux, de l'épouse ou des épouses vivant exclusivement avec leurs enfants.

**Famille recomposée :**

Famille dont les conjoints sont issus de la rupture d'au moins une première union, avec garde totale ou partagée de l'ensemble ou d'une partie des enfants issus des premières unions.

**Fille mère :**

Fille qui a un ou plusieurs enfants sans être dans une union. On l'appelle aussi « *mère célibataire* ».

**Handicap :**

Désavantage physique ou social pour une personne, résultant d'une déficience ou d'une incapacité, qui limite ou interdit l'accomplissement de ses rôles sociaux.

**Inadaptation :**

Incapacité ou difficulté de se comporter, d'accomplir une tâche ou encore d'assumer un rôle, tel que la société le prescrit et/ou l'attend. C'est donc un état général qui handicape l'être humain dans ses rapports avec les autres et avec la société.

**Incapacité :**

Réduction partielle ou totale pour une personne de sa capacité à accomplir une activité ou de jouer le rôle qu'on attend d'elle, en raison de difficultés physiques, sensorielles, intellectuelles, ou psychiques, résultant d'accidents, de déficiences, ou de troubles divers.  
L'incapacité peut être temporaire ou permanente.

**Indigence :**

Etat d'une personne qui vit dans la misère, dans une grande pauvreté, sans revenu.

**Infirmité :**

Altération définitive et grave d'une fonction du corps par une affection, un traumatisme. Etat d'une personne qui, du fait d'une insuffisance grave et durable, est dans la nécessité de compter avec l'assistance d'autrui

**Information, éducation, communication (IEC) :**

Utilisation coordonnée de différentes méthodes et moyens de communication pour diriger l'attention d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un problème spécifique en vue d'en trouver une solution avec ou sans sa participation.

**Insertion sociale :**

Processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société. Ou encore ensemble d'actions d'accompagnement personnalisé permettant à l'individu de trouver une place dans la société.

**Intervention sociale :**

Aide ou soutien apporté par un agent social à une personne ou un groupe de personnes.

**Invalidité :**

Etat d'une personne qui ne peut avoir une vie normale sans l'aide d'autrui.

**Jeune :**

Personne faisant partie de la tranche d'âge de 10 à 24 ans.

**Jeune majeur :**

Statut d'un jeune de 18 ans à moins de 21 ans bénéficiant d'une prorogation de mesures d'assistance éducative.

**Mineur :**

Enfant ou adolescent qui n'a pas atteint l'âge de la majorité légale. Par interprétation des textes légaux, on distingue plusieurs types de minorité au Burkina Faso :

- la minorité civile (moins de 20 ans selon l'article 554 du CPF).
- la minorité pénale (moins de 18 ans selon l'article 63 du code pénal) ;
- la minorité nuptiale ou nubile (moins de 20 ans pour le garçon et moins de 17 ans pour la fille selon l'article 238 du CPF).

**Nourrice :**

Personne qui, reconnue par l'autorité compétente, accueille et élève à domicile ou en institution un ou plusieurs enfants en difficulté.

**Pair-éducateur/éducatrice :**

Personne relais chargée dans le cadre d'un programme ou d'une action de sensibilisation, d'éduquer ou d'amener ses semblables (même génération, même statut, etc.) à prendre conscience d'un problème qui les concerne et à opérer un changement qualitatif de comportement.

**Pension alimentaire :**

Devoir d'apporter une aide alimentaire en argent ou en nature, résultant soit de la loi (entre parents et alliés), soit de la volonté individuelle, versée périodiquement à une personne dans le besoin.



**Personne âgée :**

Personne dont la durée de vie a atteint au moins 60 ans.

**Personne défavorisée :**

Personne désavantagée sur le plan social et/ou économique.

**Personne handicapée :**

Personne qui présente une incapacité d'ordre physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

**Personne nécessiteuse :**

Personne qui manque du nécessaire pour sa survie, du minimum vital (de quoi se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger, etc.).

**Personne vulnérable :**

Personne exposée à des risques divers (physique, social, psychologique, environnemental, etc.) et qui a besoin d'une protection sociale ponctuelle ou permanente.

**Petite enfance :**

Période de vie de l'enfant comprise entre la naissance et l'âge de six ans. Elle comprend : la prime enfance ou première enfance (0 à 3 ans) et la deuxième enfance, aussi appelée enfance d'âge préscolaire (3 à 5 ans).

**Petit papa, petite maman :**

Homme ou femme chargé de l'encadrement du jeune enfant dans les Espaces d'Entraide Communautaire pour l'Enfance (EECE).

**Placement d'enfant :**

Décision administrative ou judiciaire confiant, de façon temporaire à une famille (placement familial) ou à une institution habilitée (placement institutionnel), la garde d'un enfant dont les parents sont décédés, défaillants, absents ou inconnus.

**Pratiques traditionnelles néfastes :**

Ensemble de pratiques issues des us et coutumes qui ont des conséquences négatives sur la vie et la santé des individus.

**Promotion sociale :**

Ensemble de moyens et de mesures visant à l'amélioration de la qualité de vie des individus, groupes et communautés.

**Protection sociale :**

Ensemble des interventions aux plans politique, juridique, social, environnemental et économique qui visent à soutenir les individus, les familles et les communautés dans leurs efforts pour gérer les risques auxquels ils font face en vue de réduire leur vulnérabilité et parvenir à une plus grande équité sociale.

**Réinsertion sociale :**

Processus consistant à réintégrer dans une communauté donnée une personne qui se serait écartée des règles, des normes et valeurs préétablies par cette communauté en lui faisant bénéficier de mesures spéciales.

**Sauvegarde de l'enfance en danger :**

Ensemble de mesures et d'actions visant la protection de l'enfant en danger. Elle consiste à rechercher les solutions aux problèmes des enfants abandonnés, orphelins, maltraités, etc.

**Section :**

Dans le domaine du préscolaire, une section correspond à une tranche d'âge donnée d'enfants de niveau de développement (physique, socio – affectif et cognitif) sensiblement égal.

Il y a 3 sections :

- petite section (3 ans)
- moyenne section (4 ans)
- grande section (5 ans).

**Service social :**

Activité organisée visant à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social. C'est également une institution qui, insérée dans l'ensemble de l'organisation sociale, a pour fonction d'assurer par le canal d'organismes publics ou privés une aide sociale aux membres de la société et donner ainsi satisfaction aux besoins de l'homme.

**Travail social :**

Ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou prévue par la loi, au sein de structures publiques ou privées, en direction de personnes, de familles ou de groupes. Ces activités traitent préventivement et curativement les problèmes sociaux et visent la promotion sociale des individus, des groupes et des communautés.

**Urgence sociale :**

Situation de difficultés sociales graves qui nécessite une action rapide afin d'éviter des drames sociaux. Exemple : cas de catastrophes tels que les inondations et cas d'enfants trouvés.

## I.4. Ressources économiques

### I.4.1. Agriculture

#### **Accroissement de la production agricole (taux d') :**

Ecart entre la production agricole d'une année (ou d'une campagne) donnée et celle de l'année (ou de la campagne) précédente, rapporté à la production agricole de l'année (ou de la campagne) précédente.

#### **Actif agricole :**

Tout membre d'un ménage participant aux travaux champêtres ou aux activités d'élevage pour le compte du ménage, selon la déclaration du chef de ménage.

#### **Agriculteur :**

Toute personne qui cultive la terre ou plus largement qui conduit une exploitation agricole produisant des cultures ou élevant des animaux.

#### **Agriculture :**

Ensemble des activités économiques ayant principalement pour objet la culture des terres, et d'une manière générale « l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production de végétaux et d'animaux utiles à l'homme ».

#### **Agriculture écologique :**

Agriculture ayant comme préoccupation primaire de gérer ses effets sur l'environnement, de façon à ce que les enjeux environnementaux soient réellement pris en compte par des pratiques agricoles adaptées.

#### **Agriculture intensive :**

Agriculture caractérisée par l'usage important d'intrants, et qui cherche à maximiser la production.

#### **Agriculture raisonnée :**

Mode de production agricole qui cherche à maîtriser les effets positifs et négatifs de l'activité agricole sur l'environnement tout en assurant la qualité des produits, ainsi que le maintien voire l'amélioration de la rentabilité des exploitations. Elle repose sur l'adoption de pratiques considérées comme respectueuses de l'environnement par l'expérience scientifique, afin d'assurer un développement durable.

#### **Agriculture traditionnelle :**

Système de production basé sur la polyculture et l'élevage. Il ne permet que de subvenir partiellement aux besoins alimentaires de la population.

#### **Agroforesterie :**

Pratique culturale utilisant les capacités de certaines espèces d'arbres à contribuer à l'amélioration des productions de cultures temporaires. Il s'agit en général de fonctions de protection des cultures (brise vent, haie), d'amélioration des sols (drainage, défense contre l'érosion) ou d'association permettant d'améliorer la fertilité du sol.

#### **Association de cultures :**

Situation dans laquelle deux ou plusieurs espèces de plantes occupent la même parcelle.

#### **Autosuffisance alimentaire :**

Capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires sur la base de sa production nationale.

#### **Autosuffisance alimentaire (taux d') :**

Rapport entre la production alimentaire domestique et la consommation alimentaire domestique. Il est exprimé en termes physiques et peut être calculé par produit ou pour l'ensemble de la production alimentaire.

**Besoins annuels de consommation céréalière nationale :**

190 Kg x (Population au 31 Avril de l'année courante).

**Bilan céréalier :**

Vue « macro » de la situation alimentaire d'un pays pour une année donnée. Il permet d'appréhender l'ampleur de l'écart entre la production nationale de céréales et la consommation totale en rendant compte des disponibilités alimentaires. Son objectif est de bien quantifier le disponible céréalier et les déficits et de préciser les besoins réels d'aide alimentaire en s'appuyant sur une information fiable.

**Consommation céréalière apparente :**

Somme de la production céréalière disponible, de la variation de stocks et des importations de céréales à laquelle on soustrait les exportations de céréales.

**Crédit à la production agricole (taux de) :**

Rapport entre la valeur des acquisitions à crédit d'intrants et d'équipements agricoles et la valeur totale des acquisitions d'intrants et d'équipements agricoles.

**Culture :**

Espèce de plante cultivée par les agriculteurs : herbes pour les vaches, céréales pour l'alimentation animale et humaine, etc.

**Culture attelée :**

Utilisation dans les activités agricoles d'au moins une charrue.

**Cultures céréalières :**

Elles regroupent le blé, le maïs, le sorgho (blanc et rouge), le riz et le fonio.

**Cultures de rente :**

Elles regroupent le coton, l'arachide, le sésame et le soja.

**Culture mécanisée :**

Utilisation dans les activités agricoles de moyens mécaniques à moteur dans l'exécution des travaux.

**Disponibilités alimentaires :**

Somme de la quantité totale produite une année donnée avec le volume total des stocks disponibles au début de l'année commerciale et les produits alimentaires qui peuvent être acquis avec les revenus disponibles.

**Élasticité rendements agricoles/investissements :**

Mesure de l'effet moyen d'un accroissement des investissements agricoles (acquisitions d'équipements d'attelage ou motorisés) sur les rendements moyens agricoles.

**Élasticité rendements agricoles/utilisation de fertilisants minéraux :**

Mesure de l'effet moyen d'un accroissement de la quantité de fertilisants chimiques sur les rendements moyens agricoles.

**Exploitation agricole :**

Unité de production agricole caractérisée par une gestion unique et constituée d'hommes et de femmes qui y travaillent, de terres utilisées entièrement ou partiellement, d'animaux, de matériel, de bâtiments ou d'installations fixes et d'autres moyens de production.

**Fermage :**

Allocation de terre (champ ou parcelle) pour laquelle le propriétaire doit recevoir un paiement fixe défini au moment de la transaction et ne tenant pas compte du résultat de la production. Le paiement peut être fourni en nature.

**Flux :**

Mouvement de marchandises qui passent d'un marché à un autre, d'un terroir à un autre ou d'un pays à un autre, pendant les opérations d'échanges qui portent sur le transfert d'une quantité plus ou moins importante de produit.

**Flux externe :**

Mouvement d'une quantité d'un produit d'une région ou d'un pays à une autre région ou un autre pays.

**Flux interne :**

Mouvement d'une quantité d'un produit d'une zone à une autre dans un même pays ou région.

**Flux transfrontalier :**

Mouvement d'une quantité d'un produit s'effectuant d'un pays à un autre pays.

**Fosse compostière :**

Fosse contenant un mélange décomposé de résidus végétaux et minéraux avec très peu de déjections. Le produit final obtenu est bien décomposé et est appelé compost.

**Fosse fumière :**

Fosse contenant un mélange décomposé de pailles plus ou moins piétinées (litière) et de déjections d'animaux et auquel il est conseillé d'ajouter du phosphate. Le produit final obtenu est appelé fumure organique.

**Incidence de la pauvreté céréalière autonome :**

Proportion de personnes dont la production céréalière est insuffisante par rapport à leurs besoins.

**Incidence de la pauvreté céréalière réelle :**

Proportion de personnes dont le disponible céréalier réel de leurs ménages est insuffisant par rapport à leurs besoins de consommation céréalière.

**Incidence de la pauvreté énergétique :**

Proportion des individus qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins caloriques journaliers.

**Investissement agricole par unité de superficie :**

Rapport entre l'investissement (acquisition du matériel d'attelage, de tracteurs, d'animaux de trait, du matériel de traitement, du matériel de transport, du matériel d'exhaure, etc.) en valeur réelle et la superficie totale emblavée.

**Irrigation (taux d') :**

Rapport entre l'ensemble des terres irriguées et la superficie totale emblavée.

**Légume :**

Plante cultivée destinée à la consommation humaine, en frais, surgelé ou en conserve.

**Marché de collecte :**

Marché mettant en prise producteurs et commerçants.

**Marché de détail ou de consommation :**

Marché animé par des grossistes et/ou des collecteurs, et des consommateurs.

**Marché de regroupement :**

Marché animé essentiellement par des producteurs et/ou des collecteurs, et des commerçants grossistes.

**Marché frontalier :**

Marché situé à la frontière du pays.

**Marché régional :**

Marché animé par la présence d'acteurs étrangers.

**Matériels agricoles :**

Ensemble des outils et machines utilisés pour l'implantation et l'entretien des cultures ainsi que pour l'élevage des animaux.

**Matrice d'allocation des superficies :**

Table d'allocation de la superficie entre les différentes cultures. Chaque élément donne la proportion de superficie occupée par une culture selon le type d'association et le mode de faire valoir (typologie d'exploitation) dans la région. C'est donc une table d'assolement des cultures sur un hectare type. La matrice est conjoncturelle dès lors que la stratégie d'assolement varie d'une campagne à l'autre.

**Ménage agricole :**

Ménage où un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles pour le compte du ménage.

**Métayage :**

Forme de location de terre (champ ou parcelle) pour laquelle le bénéficiaire doit attribuer un pourcentage de la production obtenue de la terre louée au propriétaire. Ce pourcentage est fixé à l'avance au moment de la transaction.

**Mode de faire valoir direct avec titre de propriété :**

Allocation de terre faisant suite à un achat et qui a fait l'objet d'une transaction enregistrée.

**Mode de faire valoir direct sans titre de propriété :**

Allocation de terre faisant suite à une transaction non enregistrée : prêt à titre gratuit, attribution coutumière, etc.

**Parcelle :**

Portion de terrain exploitée par un ou plusieurs membres du ménage et portant une seule culture ou une association de cultures.

**Période de consommation céréalière :**

Période allant du 1er octobre d'une année au 30 septembre de l'année suivante.

**Population agricole :**

Ensemble des membres des ménages agricoles.

**Prix au consommateur :**

Prix relevant d'une transaction entre un détaillant et/ou un demi-grossiste, et un consommateur sur un marché de détail.

**Prix au producteur :**

Prix relevant de la transaction entre producteurs et/ou collecteurs, et commerçants sur un marché de collecte.

**Prix au regroupement :**

Prix de gros ou demi-gros relevé sur un marché de regroupement.

**Probabilité de crise Alimentaire :**

Estimation du risque de survenue d'une crise d'alimentation compte tenu de l'issue de la campagne agricole et de la capacité qu'ont les populations à faire face à un déficit de la production agricole.

**Production céréalière disponible :**

Production nette de mil, de sorgho, de maïs, de fonio et de riz de la campagne agricole précédente.

**Produit phytosanitaire :**

Produit qui soigne les organismes végétaux.

**Redevance :**

Montant en espèces versé par un exploitant agricole pour l'utilisation d'infrastructures ou de services communs mis à disposition par une structure d'aménagement sans distinction de statut : groupement, coopérative, union, société.

**Rendement en principale :**

Rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il existe au moins deux cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

**Rendement en pure :**

Rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il n'existe qu'une seule culture.

**Rendement en secondaire :**

Rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il existe au moins deux cultures, et la culture considérée est la deuxième en termes de nombre de pieds.

**Rendement moyen à l'hectare :**

Poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètres carrés multipliée par 400.

**Responsable de parcelle :**

Personne qui décide des semis sur la parcelle et de l'utilisation des récoltes.

**Revenus agricoles :**

Revenus tirés de l'exercice de l'activité agricole.

**Revenus non agricoles :**

Bénéfice net tiré de toutes les activités pratiquées par les membres du ménage en dehors de celui issu des activités agricoles présentes sur l'exploitation agricole.

**Sécurisation foncière (taux de) :**

Rapport entre la superficie des terres avec un titre de jouissance et la superficie totale emblavée. Il exprime le degré de pérennisation du mode d'accès à la terre.

**Sécurité alimentaire :**

Le concept de sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité ainsi qu'à l'accès de nourriture en quantité et qualité suffisante. La sécurité alimentaire comporte quatre dimensions: (1) Disponibilité (production intérieure, capacité d'importation, de stockage et aide alimentaire) ; (2) Accès (dépend du pouvoir d'achat et de l'infrastructure disponible) ; (3) Stabilité (des infrastructures mais aussi stabilité climatique et politique) ; (4) Salubrité, qualité (hygiène, principalement accès à l'eau).

La sécurité alimentaire dépasse la notion d'autosuffisance alimentaire. La notion de sécurité alimentaire est toutefois à distinguer de celle de sécurité sanitaire des aliments, qui a trait à l'hygiène, la salubrité et l'innocuité des aliments.

**Semences sélectionnées :**

Semences améliorées et certifiées importées ou produites par des maisons spécialisées ou par des producteurs semenciers et vendues par les maisons de commerce ou fournies par les structures techniques (centre semencier, producteurs semenciers) et ONG.

**Superficie de la parcelle :**

Superficie physique de la parcelle occupée par les cultures sans distinction de densité de culture.

**Superficie en principale :**

Superficie physique de la ou des parcelle (s) où il y a au moins deux cultures et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

**Superficie en pure :**

Superficie physique de la ou des parcelle (s) où il n'existe qu'une seule culture.

**Superficie en secondaire :**

Superficie physique de la ou des parcelle(s) où il existe au moins deux cultures et la culture considérée est la deuxième en nombre de pieds.

**Superficie totale exploitée ou emblavée :**

Somme des superficies physiques des parcelles entretenues par les membres des ménages agricoles (superficies en pure plus superficies en principale).

**Taux d'autonomie céréalière :**

Rapport entre les besoins de consommation des populations et la production céréalière disponible.

**Taux de couverture céréalière apparent (TCCA) :**

Ecart entre la consommation céréalière apparente et les besoins de la période écoulée (1er octobre année n-1 au 30 septembre année n) rapporté à ces mêmes besoins de la période écoulée.

**Zone à risques (ZAR) :**

Zone dans laquelle les disponibilités alimentaires ou les conditions d'accès à ces disponibilités sont à un niveau susceptible de conduire à une crise alimentaire.



## **I.4.2. Elevage**

### **Abattages contrôlés :**

Ensemble des animaux de toutes espèces qui sont abattus dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs du Ministère en charge de l'élevage.

### **Abattoir (ou abattoir de brousse) :**

Etablissement spécial réservé à l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine locale. Un abattoir de brousse est couvert et est pourvu de portiques munis de crochets où sont suspendues les carcasses d'animaux destinées à l'inspection post-mortem. Un abattoir de brousse comporte au moins un séchoir et un hall d'abattage.

### **Abattoir moderne (ou frigorifique) :**

Etablissement spécialisé réservé à l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine locale et à l'exportation. Un abattoir moderne ou frigorifique est équipé d'une chaîne mécanique d'abattage et est pourvu au moins d'un parc d'attente des animaux à abattre, d'un hall d'abattage, d'une chambre frigorifique, d'une salle d'éviscération, de ressuage, de découpe, etc.

### **Agneau :**

Ovin mâle âgé de 15 mois au plus et n'ayant que des dents de lait.

### **Agnelle :**

Ovin femelle âgé de 15 mois au plus et n'ayant que des dents de lait.

### **Aire d'abattage :**

Espace aménagé dans une localité où il n'existe pas d'abattoir pour assurer l'abattage des animaux dans des conditions d'hygiène acceptables. Elle comporte une surface aménagée, habituellement cimentée et pourvue de commodités requises pour recevoir les carcasses d'animaux abattus en vue de l'inspection sanitaire post-mortem.

### **Aire de pâture :**

Espace habituellement fréquenté par les animaux à la recherche de pâturage.

### **Animaux exotiques :**

Animaux de races étrangères à la zone CEDEAO.

### **Apiculteur :**

Personne qui produit du miel. C'est elle qui récolte le miel brut à l'aide d'équipement traditionnel ou moderne.

### **Asins :**

Ensemble des animaux communément appelés "ânes".

### **Bélier :**

Ovin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins 2 dents adultes.

### **Bétail sur pied :**

Bétail vivant.

### **Bœuf :**

Bovin mâle castré âgé de plus de 3 ans (36 mois).

### **Bœufs de trait :**

Ensemble des animaux communément appelés "bœufs" et utilisés pour la traction (labour, transport).

### **Bouc :**

Caprin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins deux dents adulte.

**Boucherie :**

Espace aménagé destiné à la vente de la viande.

**Bouvillon :**

Bovin mâle castré âgé de 1 an (12 mois) à 3 ans (36 mois).

**Bovins :**

Ruminants de grande taille appelés communément "bœufs".

**Brebis :**

Ovin femelle de plus de 15 mois ayant au moins deux dents adultes.

**Cabri / chevreau :**

Caprin mâle ou femelle âgé de 15 mois au plus et n'ayant que des dents de lait.

**Camelins :**

Ensemble des animaux communément appelés "chameaux".

**Canins :**

Ensemble des animaux communément appelés "chiens".

**Caprins :**

Ensemble des animaux communément appelés "chèvres".

**Carcasse :**

Animal abattu, dépouillé et éviscéré.

**Castration :**

Opération zootechnique qui consiste à extraire ou à écraser les testicules d'un animal mâle. Elle vise à favoriser chez l'animal un meilleur état d'embonpoint. La castration peut être sanglante au moyen d'outils tranchants ou non sanglante.

**Centre apicole :**

Lieu où le miel brut est collecté auprès des différents producteurs pour être transformé.

**Certificat de conformité :**

Document réglementaire délivré par la Direction générale des services vétérinaires.

**Certificat de salubrité :**

Document réglementaire délivré par la Direction générale des services vétérinaires et par les postes vétérinaires frontaliers aux détenteurs de produits animaux.

**Certificat sanitaire :**

Document réglementaire délivré par la Direction générale des services vétérinaires et par les postes vétérinaires frontaliers aux détenteurs d'animaux vivants.

**Charcuterie :**

Infrastructure marchande destinée à l'abattage et/ou à la vente de la viande des porcins.

**Chèvre :**

Caprin femelle de plus de 15 mois. C'est une femelle ayant commencé sa carrière de reproductrice.

**Cuir :**

Peau obtenue à l'état brut après abattage des grands animaux tels les bovins, camelins, équins, asins.

**Embouche :**

Opération zootechnique qui consiste à engraisser les animaux pendant un certain temps pour améliorer leur embonpoint, ce qui permet de relever leur valeur à la vente.

**Espèce :**

En biologie, groupe naturel d'individus qui présentent des caractères morphologiques, physiologiques et chromosomiques assez semblables, et qui peuvent pratiquement (ou théoriquement) se croiser.

**Ferme apicole :**

Exploitation traditionnelle ou moderne qui a vocation de produire du miel.

**Ferme avicole :**

Exploitation qui élève de la volaille.

**Foin :**

Matière végétale coupée et séchée pour assurer l'alimentation des animaux.

**Génisse :**

Bovin de sexe femelle âgé de 1 an (12 mois) à 4 ans (48 mois) et qui n'a pas encore mis bas.

**Lait frais ou brut :**

Produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. Il doit être recueilli proprement et ne doit pas contenir de colostrum.

**Lait pasteurisé :**

Lait frais qui a été chauffé à haute température dans les unités laitières spécialisées puis refroidi.

**Laiterie :**

Usine de transformation du lait frais en produits laitiers divers. La laiterie est dite industrielle si elle utilise un local adapté et des équipements technologiques de pointe pour la transformation. La laiterie est dite artisanale quand ses locaux et tous ses équipements sont rudimentaires et archaïques. Une laiterie est semi industrielle quand elle n'est ni entièrement industrielle, ni entièrement artisanale.

**Marché à bétail :**

Espace aménagé ou non destiné à favoriser et à sécuriser les transactions commerciales du bétail. Un marché à bétail est dit aménagé lorsqu'il comporte un minimum d'infrastructures comme une clôture, des boxes, un quai d'embarquement équipé de balance, une salle de réunion (ou hangar) pour le bureau local, une adduction d'eau potable (ou un forage). Un marché à bétail non aménagé ne comporte pas ce minimum d'infrastructures.

**Miel brut :**

Miel tel qu'il est récolté à l'état naturel.

**Miel raffiné :**

Miel brut traité chimiquement dans les centres apicoles pour être débarrassé de toutes les impuretés.

**Mouton :**

Ovin mâle castré de plus de 15 mois ayant au moins deux dents adultes.

**Opération d'insémination :**

Acte technique par lequel le sperme est introduit dans l'utérus d'une femelle dans le cadre d'une insémination artificielle.

**Opération de placement d'embryon :**

Acte technique par lequel un embryon est placé dans l'utérus d'une femelle.

**Ovins :**

Ensemble des animaux communément appelés "moutons".

**Parc à vaccinations :**

Espace aménagé en courette et en couloir à ciel ouvert, construit en matériaux locaux (banco, bois) ou en matériaux définitifs (béton, fer) et destiné à contenir les animaux pendant les opérations de vaccinations.

**Pâturage naturel :**

Ensemble des formations végétales herbacées et ligneuses existant de nature sauvage et où l'on fait brouter l'herbe aux animaux domestiques.

**Peau :**

Peau des ovins et caprins de toutes catégories à l'état brut, obtenue après abattage.

**Petits ruminants :**

Ovins et caprins.

**Pistes à bétail :**

Pistes rurales tracées ou non et fréquemment empruntées par les animaux.

**Pistes de transhumance :**

Pistes rurales tracées en obéissant à des normes techniques et qui sont ouvertes spécifiquement pour laisser passer les animaux transhumants. Ces pistes sont délimitées ou balisées.

**Porcins :**

Ensemble des animaux communément appelés "cochons".

**Production laitière par vache et par lactation :**

Quantité de lait produite par une vache durant sa période de lactation qui dure environ 5 mois ou 150 jours.

**Race animale :**

Communauté d'animaux ayant des caractéristiques morphologiques et génétiques très voisines.

**Saisies d'inspection :**

Soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière ou d'un organe animal ou d'une partie du corps d'un animal jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales. On parle de saisie totale quand c'est toute la carcasse entière et les différents abats qui sont soustraits. On parle de saisie partielle quand la soustraction concerne une partie du corps de l'animal ou simplement un ou plusieurs organes.

**Systèmes d'élevage extensifs :**

Systèmes d'élevage caractérisés par un très faible niveau d'investissement et d'utilisation d'intrants alimentaires et vétérinaires. L'alimentation des animaux dépend presque exclusivement des ressources naturelles.

**Systèmes d'élevage intensifs :**

Systèmes d'élevage caractérisés par un haut niveau d'investissement en infrastructures d'élevage, une utilisation importante d'intrants alimentaires et vétérinaires. Les animaux sont maintenus en permanence à l'intérieur du bâtiment d'élevage et ne dépendent que peu des ressources naturelles. L'élevage est conduit comme une véritable entreprise.

**Systèmes d'élevage semi-intensifs :**

Systèmes d'élevage marqués par un niveau d'investissement souvent assez faible en bâtiments et équipements d'élevage et par un recours plus important à des intrants alimentaires et vétérinaires que dans le cas des systèmes extensifs. Les animaux, moins dépendants des ressources naturelles et de l'espace que ceux qui sont élevés dans un système extensif, ne s'éloignent pas du lieu de production.

**Taureau :**

Bovin mâle entier de plus de 3 ans (36 mois).

**Taurillon :**

Bovin mâle entier âgé de 1 an (12 mois) à 3 ans (36 mois).

**Taurin :**

Race bovine caractérisée principalement par sa taille plus petite par rapport au zébu et par l'absence de bosse.

**Transhumance :**

Mouvement saisonnier des animaux accompagnés par des bergers à la recherche de pâturages et/ou d'eau. La transhumance est caractérisée par une période de départ et une période de retour. On distingue la transhumance intérieure qui s'effectue entre les provinces du Burkina Faso et la transhumance transfrontalière qui se réalise au-delà des frontières du Burkina Faso.

**Truie :**

Femelle de porc ayant atteint l'âge de reproduction.

**Unités laitières spécialisées :**

Centres de collecte et de transformation du lait destiné à la vente. Il comprend les mini- laiteries et les petites unités individuelles et collectives ayant cette vocation de transformation.

**Vache :**

Bovin femelle adulte qui a déjà mis bas.

**Veau :**

Bovin mâle âgé d'un an (12 mois) au plus.

**Vêla :**

Bovin femelle âgé d'un an (12 mois) au plus.

**Volaille :**

Ensemble des oiseaux de basse-cour.

**Yaourt ou lait caillé :**

Produit obtenu après la fermentation du lait. Dans les unités laitières spécialisées, cette fermentation est provoquée chimiquement et le yaourt obtenu est parfois enrichi de certains produits (sucre).

**Zébu :**

Race bovine caractérisée principalement par sa grande taille et sa bosse.

**Zone pastorale :**

Zone regorgeant de ressources naturelles et identifiée comme espace particulièrement favorable à l'élevage. Une zone pastorale jouit d'une reconnaissance officielle et est classée comme telle. Son accès est régi par une réglementation spéciale.

### **I.4.3. Industrie**

#### **Indices de la production industrielle (IPI) :**

Instrument statistique qui mesure les variations des quantités produites dans l'industrie. Si l'on se réfère à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs, les IPI se rapportent au secteur dit secondaire : usines, chantiers, mines et carrières. Les produits suivis sont situés à tous les niveaux des processus de fabrication.

### **I.4.4. Environnement**

#### **Aires fauniques de protection :**

Espaces spécialement réservés pour la conservation de la faune et de son habitat.

#### **Conservation des espèces menacées :**

Statut accordé à certaines espèces de la flore et de la faune sauvage en fonction de leur état de conservation sur le territoire national ou de la nécessité de prendre des mesures de protection.

#### **Déchet industriel ou assimilé :**

Résidu liquide, solide ou gazeux, issu d'un processus de fabrication, de transformation ou d'utilisation d'une matière ou d'un produit.

#### **Déchets urbains :**

Détritus solides, liquides ou gazeux en provenance des maisons d'habitation et assimilés, des immeubles administratifs, des salles de spectacles, de restauration et de tout autre établissement recevant du public. Sont assimilées à des maisons d'habitation les casernes et les écoles.

#### **Déforestation :**

Conversion de la forêt à une autre utilisation des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de dix pour cent.

#### **Environnement :**

Ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques naturels ou artificiels et des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie, la transformation et le développement du milieu, les ressources naturelles ou non, et les activités humaines.

#### **Forêts :**

Espaces occupés par des formations végétales d'arbres et d'arbustes à l'exclusion de celles résultant d'activités agricoles.

#### **Forêts publiques :**

Forêts qui ne font pas l'objet d'appropriation privée. Les forêts publiques sont classées ou protégées.

#### **Foyer amélioré :**

Tout dispositif, appareil ou instrument permettant de faire des gains d'énergie dans la cuisson des repas par rapport au foyer dit traditionnel généralement formé sommairement de trois pierres.

#### **Périmètres de restauration :**

Portions de terrain dégradées en vue de la réalisation d'opération de régénération.

**Pollution ou acte de pollution des eaux et des sols :**

Toute modification des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des eaux et des sols compromettant ainsi les usages qui en sont faits ou qui pourraient en être faits.

**Pollution atmosphérique :**

Présence dans l'air ambiant de substances ou particules qui, de par leurs aspects, leurs concentrations, leurs odeurs ou leurs effets physiologiques, portent préjudice à la santé et à la sécurité publique ou à l'environnement. La présence dans l'atmosphère de substances contribuant entre autres à l'effet de serre et à la réduction de la couche d'ozone.

**Produits forestiers :**

Produits provenant de formations végétales d'arbres et d'arbustes ainsi que tout ce qui se trouve dans les limites de la forêt.

**Produits forestiers non ligneux (PFNL) :**

Produits d'origine biologique, autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et d'arbres hors forêts. Les PFNL peuvent être récoltés dans la nature, ou produits dans des plantations forestières ou des périmètres d'agroforesterie, ou par des arbres hors forêt.

On distingue 16 catégories de PFNL dont huit catégories de produits végétaux (aliments, fourrage, matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques, matière première pour la préparation de colorants et de teintures, matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction, plantes ornementales, exsudats, et autres produits végétaux) et huit catégories de produits animaux (animaux vivants, cuirs, peaux et trophées, miel sauvage et cire d'abeille, viande de brousse, matière première pour la préparation de médicaments, matière première pour la préparation de colorants, autres produits animaux comestibles, autres produits animaux non comestibles).

## **I.5. Echanges**

### **I.5.1. Transports**

#### **Accessibilité rurale (taux d') :**

Pourcentage de la population située à moins de 2 km d'une route carrossable en toute saison.

#### **Coefficient de chargement des avions :**

Rapport entre le nombre de tonnes-kilomètres payantes et le nombre total de tonnes-kilomètres disponibles.

#### **Coefficient de remplissage (passagers) des avions :**

Rapport entre le nombre de passagers-kilomètres et le nombre de sièges-kilomètres disponibles.

#### **Groupes tarifaires dans l'aviation civile :**

Les codes tarifaires utilisés par les transporteurs aériens sont groupés en catégories générales ci-après :

- Classe affaires. Il s'agit d'un niveau de tarif moins élevé que la première classe et plus élevé que le tarif de base. Il donne droit à différentes commodités (p. ex. fauteuils plus larges, places attribuées à l'avance, etc.).
- Classe économique. Il s'agit d'un niveau de tarif de base, moins coûteux que celui de la classe affaire et de la première classe, et n'incluant pas de commodités (p. ex. fauteuils plus larges, consommations gratuites) afférentes au tarif de première classe.
- Première classe. Il s'agit d'un niveau de tarif élevé, donnant droit à des services et/ou commodités de toute première qualité.
- Réduit. Il s'agit d'un tarif réduit généralement assorti d'une ou de plusieurs restrictions de voyage dont le prix est calculé comme pourcentage du plein tarif. Cette catégorie comprend différents tarifs réduits, comme le tarif noli-prix, le tarif de solde de places, le tarif excursion payable à l'avance et le tarif de groupe.
- Autres. Cette catégorie regroupe les tarifs réduits accordés au personnel des compagnies aériennes, aux agents de voyages et aux militaires, ainsi que les codes tarifaires inconnus.

#### **Passager aérien :**

Dans le cas du transport régulier, il s'agit d'une personne qui paie plus de 25% du plein tarif de classe économique, qui monte à bord d'un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Dans le cas du transport affrété, il s'agit d'une personne qui monte dans un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Les employés du transporteur aérien et les autres personnes, y compris les enfants, qui ne paient qu'un montant symbolique ne sont pas comptés au nombre des passagers.

#### **Passager-kilomètre :**

Transport d'un passager sur une distance d'un kilomètre. Le nombre de passagers-kilomètres correspond à la somme du nombre de kilomètres parcourus par chaque passager.

#### **Route non revêtue :**

Route en terre.

#### **Route revêtue :**

Route protégée par une couche imperméabilisée, enrobée d'enduit superficiel, sans asphalte.

#### **Routes (Catégories de) :**

Au Burkina Faso, les routes sont classées en 3 catégories :

- Les routes nationales. Ce sont les routes principales reliant notamment le Burkina avec les pays limitrophes ;



- Les routes régionales. Elles relient deux ou plusieurs régions entre elles ;
- Les routes départementales. Elles sont localisées au niveau des départements et relient des départements entre eux.

**Services d'affrètement aérien :**

Transports de personnes et/ou de marchandises aux termes d'un contrat en vertu duquel une personne, autre que le transporteur qui exploite le service aérien, retient un bloc de places ou une partie de l'espace de chargement pour son propre usage ou pour revente, en tout ou en partie, au public.

**Sièges-kilomètres (aériens) disponibles :**

Nombre de kilomètres parcourus lors de chaque vol multiplié par le nombre total de places destinées aux passagers. Le chiffre obtenu correspond à la capacité totale de transport aérien des passagers.

**Tonnes-kilomètres (aériens) disponibles :**

Nombre de kilomètres parcourus lors de chaque vol multiplié par la capacité de charge utilisable de l'aéronef. Le chiffre obtenu correspond à la capacité de charge disponible pour le transport des passagers et/ou des marchandises.

**Tonnes-kilomètres de marchandises :**

Transport d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Le nombre de tonnes-kilomètres représente la somme des distances en kilomètres sur lesquelles chaque tonne de marchandises a été transportée.

**Tonnes-kilomètres :**

Transport d'une tonne de marchandises ou de passagers sur une distance d'un kilomètre. Le nombre de tonnes-kilomètres représente la somme des kilomètres parcourus avec chaque tonne de marchandises ou de passagers.

**Tonnes-kilomètres, passagers :**

Nombre obtenu en multipliant le nombre de passagers-kilomètres par un poids fixé arbitrairement à 100 kilogrammes, qui est censé correspondre au poids moyen d'un passager avec des bagages en franchise. On divise ensuite le total par 1 000 pour obtenir le résultat en tonnes-kilomètres.

**Vols court-courriers :**

Vols sur une distance de moins de 800 kilomètres.

**Vols intérieurs :**

Vols reliant deux villes du Burkina Faso (y compris les vols intérieurs effectués dans le cadre de vols internationaux).

**Vols internationaux :**

Vols reliant une ville du Burkina Faso et une ville d'un pays étranger.

**Vols long-courriers :**

Vols sur une distance de 800 kilomètres ou plus.

## **I.5.2. Tourisme**

### **Arrivée :**

Séjour dans un lieu unique. Ce concept est sensiblement différent de celui de touriste. Deux régions d'un même pays comptabiliseront chacune une arrivée pour un même touriste visitant ces deux régions au cours d'un même séjour. Pour le niveau national ce même touriste ne sera à l'origine que d'une seule arrivée dans le pays. Ce touriste produira autant d'arrivées que de voyages effectués dans le pays au cours d'une période donnée.

### **Durée moyenne du séjour :**

Nombre moyen de nuits que les touristes (visiteurs passant la nuit) passent dans tous les types d'établissements d'hébergement touristique. Cela englobe aussi bien les nuitées des résidents que celles des non-résidents. Il s'agit du rapport entre les nuitées et les arrivées réalisées au cours d'une période donnée.

### **Nuitée :**

Elle équivaut à une nuit d'un touriste dans un établissement d'hébergement.

### **Taux d'occupation des chambres :**

Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes ou disponibles dans les structures d'hébergement.

### **Tourisme :**

Activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

### **Tourisme émetteur :**

Tourisme des visiteurs résidents hors du territoire économique du pays.

### **Tourisme intérieur :**

Tourisme des visiteurs tant résidents que non résidents dans les limites du territoire économique du pays (tourisme interne et tourisme récepteur).

### **Tourisme international :**

Tourisme des visiteurs résidents hors du territoire économique du pays et celui des visiteurs non résidents à l'intérieur du territoire économique du pays (tourisme récepteur et tourisme émetteur).

### **Tourisme interne :**

Tourisme des visiteurs résidents à l'intérieur du territoire économique du pays.

### **Tourisme national :**

Tourisme des visiteurs résidents dans les limites et en dehors du territoire économique du pays (tourisme interne et tourisme émetteur).

### **Tourisme récepteur :**

Tourisme des visiteurs non résidents à l'intérieur du territoire économique du pays.

### **Touriste :**

Visiteur qui passe au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le lieu visité.

### **I.5.3. Commerce extérieur**

#### **CAF (prix) :**

Sigle qui signifie Coût, Assurance, Fret, de l'anglais CIF (Cost, Insurance and Freight).

Prix d'un bien à la frontière du pays importateur ou prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiement de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays.

#### **Exportations de biens et services :**

Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.

#### **Exportations FOB :**

Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.

#### **FOB (prix) :**

Sigle qui signifie Free On Board, soit en français Franco à bord.

On dit qu'une marchandise est achetée ou vendue FOB quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférant et sans les assurances pour cette marchandise. Par conséquent, quand on achète un produit quelconque à un prix « FOB », il faut ensuite qu'on paie son transport et les taxes ainsi que les frais d'assurances pour ce produit. Le prix « FOB » est ainsi toujours inférieur au prix "CAF".

#### **Importations de biens et services :**

Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.

#### **Importations FOB :**

Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.

#### **Termes de l'échange :**

Rapport de l'indice des prix des exportations et l'indice des prix des importations. Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées) : les recettes d'exportation s'améliorent. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent. Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné.

## **I.5.4. Dette**

### **Analyse de viabilité de la dette (AVD) :**

Analyse consistant à vérifier la viabilité de la dette en prenant en compte les nouveaux financements nécessaires pour l'atteinte des objectifs de croissance macroéconomique et les financements des dépenses de réduction de la pauvreté.

### **Arriérés de la dette :**

Dette due et non remboursée à une date précise. Les arriérés peuvent correspondre à des retards de paiement ou à de la dette échue depuis longtemps.

### **Back office :**

Fonction de gestion de la dette qui concourt à la tenue et au suivi des statistiques, à la mise en œuvre de la stratégie d'endettement ainsi qu'au règlement du service de la dette.

### **C2D (Contrat de désendettement et de développement) :**

Volet bilatéral additionnel français de l'initiative PPTE. Les C2D sont mis en œuvre après le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Ils correspondent à un mécanisme de refinancement par dons des échéances du service de la dette qui continue à être remboursées par les pays, selon des modalités définies.

### **Club de Londres :**

Groupe informel dans lequel les banques commerciales et les débiteurs souverains se réunissent pour négocier les conditions de crédits octroyés par ces banques (sans garantie d'un gouvernement envers le créancier), les négociations se déroulant souvent à Londres. Chaque Club de Londres est constitué à l'initiative d'un pays débiteur particulier et est dissout aussitôt que l'accord a été signé.

### **Club de Paris :**

Groupe informel et volontaire de pays créanciers publics, qui ne connaît ni membres fixes, ni structure institutionnelle, et qui est géré par le Trésor français dans le cadre du traitement des dettes de pays débiteurs. Les négociations en Club de Paris commencent lorsqu'un pays débiteur demande formellement au Trésor français d'organiser une réunion avec ses créanciers officiels dans le but de négocier un accord portant sur l'allègement de sa dette.

### **Conditionnalité :**

Ensemble des mesures économiques, politiques, financières etc. soumises aux pays débiteurs par une institution financière internationale ou un créancier et qui conditionnent l'obtention d'un prêt ou d'une aide financière auprès de ces institutions, ainsi que le rééchelonnement ou l'annulation de la dette.

### **Coût de gestion de la dette :**

Montant du service de la dette et/ou des pertes économiques réelles pouvant résulter d'une crise financière si l'Etat est incapable de régler le service de sa dette.

### **Dette :**

Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.

### **Dette avalisée :**

Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrés est constitué aval (garant personnel).

### **Dette bilatérale :**

Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un autre État.

### **Dette extérieure :**

Ensemble des dettes publiques et privées contractées auprès d'acteurs extérieurs.

**Dettes intérieure (ou domestique) :**

Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.

**Dettes intérieure contractuelle :**

Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Bretton Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale.

**Dettes intérieure flottante :**

Appelée « autres dettes » par les Institutions de Bretton Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.

**Dettes multilatérale :**

Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).

**Dettes publique :**

Dettes résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.

**Dettes publique extérieure :**

Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs.

**Différé de remboursement :**

Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital.

**Éléments don :**

Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt.

**Encours de la dette :**

Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés.

**Endettement public :**

Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette.

**Front office :**

Fonction de gestion de la dette qui concourt à la mobilisation (décaissement) des ressources d'emprunt.

**Garantie :**

Accord en vertu duquel le garant s'engage à verser la totalité ou une partie du montant dû au titre d'un instrument d'emprunt en cas de défaut de paiement de l'emprunteur.

**Garantie publique :**

Garantie accordée par l'Etat et/ou ses démembrements.

**Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) :**

Initiative prise le 11 juin 2005 au Sommet du G8 à Gleneagles en Ecosse annonçant leur décision d'annuler la dette multilatérale de dix huit (18) pays, dont le Burkina Faso, qui ont atteint ou vont atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE, en vue de participer davantage à la lutte contre la pauvreté et

contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les dettes de ces pays envers le FMI, l'AID et la BAD étaient concernées.

**Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) :**

Initiée par les Institutions de Breton Woods en 1996 en vue de ramener à un niveau supportable la charge de la dette extérieure des pays pauvres très endettés, c'est un dispositif global de réduction de la dette desdits pays qui appliquent des programmes d'ajustement et de réformes appuyés par le FMI et la Banque mondiale. Lancée au sommet du G7 à Lyon en 1996 (Initiative PPTE de base) et révisée lors du sommet de Cologne en 1999 (Initiative PPTE renforcée), elle implique, pour la première fois, la participation des institutions financières multilatérales. Un certain nombre de modifications ont été approuvées afin d'octroyer un allègement plus substantiel à un plus grand nombre de pays et de renforcer les liens entre l'allègement de la dette, la réduction de la pauvreté et la politique sociale. Dorénavant, il est fait de la poursuite des efforts d'ajustement macroéconomique et de réforme des politiques structurelles et sociales à travers notamment l'augmentation des dépenses des programmes sociaux tels que les soins de santé et l'enseignement primaire, un élément essentiel. Pour bénéficier d'une assistance au titre de cette initiative, un pays doit :

- faire face à une charge de la dette insupportable hors du champ des mécanismes d'allègement de la dette traditionnellement disponibles ;
- donner la preuve qu'il a engagé des réformes et qu'il a mené une politique économique avisée dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque Mondiale ;
- avoir élaboré un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté sur la base d'un processus participatif.

Le point de décision est la date à laquelle le Comité exécutif du FMI et la Banque Mondiale décident formellement de l'admissibilité d'un pays à l'assistance offerte par l'Initiative PPTE. Le point d'achèvement est la date dépendant de l'efficacité de la mise en œuvre par le pays des politiques convenues au point de décision et à partir de laquelle un pays doit obtenir la totalité des allègements et aides promis au point de décision.

**Middle office :**

Fonction de gestion de l'endettement relative à l'analyse ainsi qu'aux études sur l'endettement et la gestion de la dette.

**Plafond d'endettement :**

Niveau d'endettement annuel fixé par la Loi de finances et au delà duquel aucune décision d'emprunt ou de décaissement ne peut être prise.

**Politique d'endettement et de gestion de la dette :**

Ensemble des orientations globales définies par les autorités en matière d'endettement et de gestion de la dette afin d'atteindre les objectifs assignés à la gestion de la dette.

**Prêt concessionnel :**

Prêt dont l'élément don est au moins égal à la norme fixée (en 2009, cette norme est de 35%).

**Rééchelonnement de dette :**

Modification des termes d'une dette, par exemple en modifiant les échéances ou en reportant les paiements du principal et/ou des intérêts. Le but est en général de donner un peu d'oxygène à un pays en difficultés en allongeant la période des remboursements pour en diminuer le montant ou en accordant une période de grâce où les remboursements n'ont pas lieu.

**Service de la dette :**

Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

**Solde budgétaire de base soutenable :**

Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).

**Soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation (ratio de) :**

Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production).

Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).

**Soutenabilité des finances publiques :**

Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.

**Stock de la dette :**

Encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.

**Stratégie d'endettement public :**

Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.

**Viabilité de la dette :**

Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

## **I.5.5. Aide extérieure**

### **Aide publique au développement (APD) :**

Assistance financière fournie par une entité publique (État, organisme public, collectivité territoriale, etc.) à un pays en développement ou à des institutions multilatérales, sous forme de dons ou de prêts à faible taux d'intérêt, dans le but de contribuer au développement du pays concerné. Les prêts bilatéraux liés (qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur) et les annulations de dette font aussi partie de l'APD. Outre l'aide alimentaire, on peut distinguer trois grands types d'utilisation des fonds ainsi dégagés : le développement rural, les infrastructures, l'aide hors projet (financement des déficits budgétaires ou de la balance des paiements). Cette aide passe par trois canaux : l'aide multilatérale, l'aide bilatérale et les ONG.

### **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ou Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) :**

Document rédigé par un pays débiteur à la demande du FMI et de la Banque mondiale, présentant les politiques et les programmes macro-économiques et sociaux qui constitueront sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, ainsi que les besoins et les sources de financements extérieurs. Répondant à la nouvelle approche des pratiques de prêts des deux institutions financières, qui veut favoriser un processus d'appropriation de leur stratégie de réduction de la pauvreté par les pays concernés, le CSLP/DSRP doit être rédigé après consultation et avec la participation de la société civile. Les documents finaux sont soumis à l'approbation de la Banque Mondiale et du FMI et définissent le cadre dans lequel les nouveaux flux d'APD seront octroyés.

### **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD):**

Lors du Sommet du millénaire organisé par les Nations Unies en septembre 2000, les dirigeants de la planète se sont accordés sur huit objectifs de développement spécifiques et mesurables, appelés aujourd'hui Objectifs du Millénaire pour le Développement, à atteindre d'ici 2015. Les sept premiers visent à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim (assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, et enfin assurer un environnement durable). Le huitième objectif concerne la mise en place d'un partenariat global pour le développement assorti d'objectifs en matière d'aide, de relations commerciales et d'allègements de dettes.



## **I.5.6. Balance des paiements**

### **Balance commerciale :**

Compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.

### **Balance des biens et services :**

Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services.

### **Balance des paiements :**

Etat statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).

### **Balance des revenus :**

Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).

### **Balance des services :**

Différence entre exportations de services et importation de services. Services : transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.

### **Balance des transferts courants :**

Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Transferts sans contrepartie.

Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.

### **Compte de capital :**

Il retrace les transferts en capital entre le pays et l'étranger. Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie. Pour l'essentiel, cette rubrique de la balance des paiements prend en compte les remises de dettes, la cession de certains actifs incorporels (brevets, droits d'auteur, franchises, etc.) et les aides à l'investissement.

### **Compte de transactions courantes :**

Elément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.

### **Compte financier :**

Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non résidents. Il prend en compte : les investissements directs étrangers (IDE), les placements (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou d'emprunts), enfin, les « avoirs de réserve » qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.

**Investissement, équipement :**

Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillage techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.

**Investissements de portefeuille :**

Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.

**Investissements directs étrangers (IDE) :**

Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes :

- La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger ;
- L'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ;
- Le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ;
- Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.).

## I.6. Prix

### **Déflation :**

Baisse du niveau général des prix pendant au cours d'une période donnée. La déflation est le contraire de l'inflation.

### **Indice des prix :**

Instrument qui permet de mesurer les variations de prix d'un bien ou d'un panier de biens.

### **Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) :**

Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.

### **Inflation :**

Augmentation du niveau général des prix et donc diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation permet de mesurer l'inflation dans le pays.

### **Inflation (taux d') :**

Variation du niveau de l'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) entre deux périodes consécutives (mois, trimestre, année).

### **Pondération :**

Importance relative accordée à un bien ou un service dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. Elle est évaluée par la part de la consommation du bien ou du service dans la consommation totale des ménages.

### **Prix :**

Rapport d'échange entre différents biens, mesuré en unités monétaires (cours de change, niveau des prix, intérêt).

### **Prix constants :**

Prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence.

### **Prix courants :**

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont alors dits en valeur nominale.

### **Stabilité des prix :**

La stabilité des prix est assurée quand le niveau des prix reste inchangé ou ne varie que faiblement. On admet généralement que la stabilité des prix règne quand l'inflation se situe au-dessous de 2% par an.

## **I.7. Finances**

### **I.7.1. Finances publiques**

#### **Abattement :**

Mesure tendant à diminuer la base d'imposition.

#### **Ajustements sur base caisse :**

Poste d'ajustement qui enregistre l'écart entre l'engagement ou l'ordonnancement et les décaissements, notamment les arriérés de paiement ; les dépenses étant enregistrées sur base engagement ou ordonnancement alors que le financement se fait sur base caisse.

#### **Arriérés de paiement intérieurs et extérieurs :**

Ensemble des engagements intérieurs et extérieurs de l'état arrivés à échéance depuis 90 jours et non encore payés.

#### **Assiette :**

Elle désigne, d'une part, l'ensemble des règles appliquées ou des opérations effectuées par les services pour déterminer les éléments (bénéfice, chiffre d'affaires, valeur des biens achetés ou reçus en héritage, etc.) qui doivent être soumis à l'impôt, et, d'autre part le résultat de ces opérations auquel est appliqué ensuite le taux ou le barème de l'impôt. Dans ce deuxième cas, il est synonyme de "base" ou, en matière d'impôt sur le revenu, par exemple, de "revenu net imposable".

#### **Au-dessous de la ligne :**

Les dépenses et les recettes situées "au-dessous de la ligne" sont les charges et les ressources afférentes aux prêts et avances de l'Etat et à toutes les autres opérations à caractère temporaire.

#### **Au-dessus de la ligne :**

Les dépenses et recettes situées "au-dessus de la ligne" sont les dépenses et les recettes à caractère définitif.

#### **Autorisation de programme :**

Limite supérieure du crédit qui peut être engagé, en une ou plusieurs années, pour l'exécution d'un investissement, la réalisation progressive de celui-ci donnant lieu ensuite à l'inscription de crédits de paiement en fonction de l'échéancier des travaux.

#### **Base d'imposition :**

Revenus, biens, droits ou valeurs auxquels est appliqué le taux ou le barème de l'impôt pour obtenir la somme due par la personne imposable.

#### **Budget annexe :**

Budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'Etat dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement.

#### **Budget de l'Etat :**

Acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat. Il s'agit aussi de l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges de l'Etat, ou encore de l'ensemble des comptes qui décrivent les crédits d'un ministère pour une année civile.

#### **Budget économique :**

Compte prévisionnel présenté en annexe du projet de loi de finances de l'année, retraçant les données prévisibles de l'activité économique au cours de cette même année.

#### **Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) :**

Ensemble cohérent d'objectifs stratégiques et de programmes de dépenses publiques qui définit le cadre dans lequel les ministères opérationnels peuvent prendre des décisions pour la répartition et l'emploi de leurs

ressources. Il comprend une enveloppe financière globale fixée au sommet par les services centraux, des discussions à la base pour l'estimation des coûts présents et à moyen terme des options de politique publique et, enfin, un processus d'ajustement des coûts et des ressources disponibles. Le CDMT apparaît ainsi comme un processus de décision itératif permettant de fixer la contrainte macroéconomique et de planifier les politiques sectorielles. Il s'inscrit dans une logique de gestion orientée sur les résultats, faisant référence à la planification stratégique, à la notion de programme et à l'autonomie de décision des gestionnaires. L'établissement d'un lien entre les allocations budgétaires, la fixation d'objectifs et le suivi des performances est une dimension essentielle de l'exercice.

**Capacité d'investissement (ratio de) :**

Rapport entre les dépenses consacrées à l'investissement et les dépenses totales.

**Comptes spéciaux du Trésor :**

Comptes distincts du budget général, retraçant les dépenses et les recettes de l'Etat entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (compte d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (compte de prêts par exemple).

**Contribuable :**

Toute personne astreinte au paiement des contributions, impôts, droits ou taxes dont le recouvrement est autorisé par la loi.

**Critère de convergence :**

Indicateur macroéconomique défini au sein d'une Union économique sur un horizon fixé que les membres doivent respecter. Au sein de l'UEMOA, il y a deux catégories de critères :

1°) Les critères de premier rang :

- Solde budgétaire de base positif ou nul ;
- Taux d'inflation moyen annuel inférieur à 3% ;
- Taux d'endettement public (encours de la dette/PIB) inférieur à 70% ;
- Non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

2°) Les critères de second rang :

- Ratio « masse salariale/recettes fiscales » inférieur à 35% ;
- Ratio « investissements publics financés sur ressources internes/recettes fiscales » supérieur à 20% ;
- Ratio « déficit extérieur courant hors dons/PIB » inférieur ou égal à 5% ;
- Taux de pression fiscale supérieur ou égal à 17%.

**Déclaration fiscale :**

Acte par lequel le contribuable fait connaître à l'administration fiscale les éléments nécessaires au calcul de l'impôt.

**Décote :**

Mécanisme qui permet de réduire, voire d'annuler l'impôt.

**Déficit budgétaire :**

Excédent des charges sur les recettes pour l'ensemble des opérations du budget général et des comptes spéciaux du Trésor, soit l'ensemble des opérations à caractère définitif et opérations à caractère temporaire, hors celles des budgets annexes, équilibrées par définition. Dans une loi de finances, l'expression utilisée pour qualifier le déficit est "solde budgétaire".

**Dégrèvement :**

Suppression ou atténuation de l'impôt, prononcée ou accordée par la voie contentieuse (décharge ou réduction), par la voie gracieuse (remise ou modération), ou encore d'office (si la loi l'a prévu, ou pour réparer spontanément une erreur).

**Délai de paiement :**

Délai qui s'écoule entre la liquidation des engagements au niveau du contrôle financier et le paiement du mandat par le comptable assignataire de la dépense.

**Délégation de crédits :**

Procédure d'exécution des dépenses publiques, dans laquelle la gestion de tout ou partie des crédits budgétaires est confiée à une structure déconcentrée. Elle concerne les dépenses de fonctionnement, à savoir le Titre 3 du budget de l'Etat, qui dans sa présentation répartit les crédits entre les différents services centraux et déconcentrés.

**Dépenses en capital :**

Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets.

Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.

**Dépenses ordinaires :**

Dépenses de fonctionnement et d'intervention.

**Dépenses :**

Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

**Dons :**

Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et les dons extérieurs, d'une part, et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondant aux aides aux projets spécifiques d'investissement, d'autre part.

**Exécution des crédits délégués aux structures déconcentrées (taux d') :**

Rapport entre le montant des crédits délégués aux structures déconcentrées effectivement liquidés à celui des crédits délégués à ces structures effectivement engagés.

Il indique la capacité de consommation des crédits délégués des structures déconcentrées.

**Exonération :**

Dispense d'impôt sous certaines conditions fixées par la loi.

**Financement :**

Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements.

Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.

**Fonds de concours :**

Fonds versés par des personnes morales ou physiques pour concourir avec ceux de l'Etat à des dépenses d'intérêt public. Il s'agit également du produit de legs ou de dons attribués à l'Etat ou à une administration publique.

**Institutions financières internationales :**

Institutions multilatérales auxquelles adhèrent des Etats dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement...). La Banque mondiale et le FMI forment le "noyau dur" des Institutions financières internationales.

**Loi de finances initiale :**

Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Cette loi comprend deux parties distinctes :

- dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier ;
- dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor.

**Loi de finances rectificative :**

Loi modifiant en cours d'année les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.

**Loi de règlement :**

Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois rectificatives.

**Mise en recouvrement :**

Opération par laquelle la créance du Trésor devient certaine à une date déterminée. Cette date fixe le délai dont dispose effectivement le contribuable pour payer l'impôt ou pour réclamer contre l'impôt mis à sa charge.

**Non-affectation des recettes :**

Règle d'application du principe de l'universalité selon lequel, sauf exceptions expressément prévues (budgets annexes, comptes spéciaux du Trésor, rétablissements de crédits et fonds de concours), une recette particulière ne peut être affectée à une dépense particulière mais fait partie de la masse des recettes permettant l'exécution de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

**Pénalités :**

Sanctions fiscales pécuniaires appliquées par l'Administration en vertu de la loi et sous le contrôle des tribunaux ; elles sont principalement constituées par des majorations de droits et des amendes fiscales.

**Ponction fiscale (taux de) :**

Proportion du résultat d'exploitation des entreprises affectée à la couverture des charges fiscales.

**Potentiel financier :**

Mesure des ressources stables d'une collectivité, hors ressources provenant de la péréquation.

**Prélèvements obligatoires :**

Ensemble des impôts perçus par l'Etat, y compris ceux reversés aux collectivités territoriales ou aux organismes sous-régionaux, et des cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs afin d'acquérir ou de maintenir des droits et prestations.

**Prescription :**

Délai au terme duquel une imposition ne peut plus être établie, une somme perçue, une restitution de droits accordée, des poursuites ou une instance engagées.

**Prêts nets (ou prêts moins recouvrements/remboursements) :**

Différence entre les prêts accordés par l'Etat et le recouvrement de ses créances au cours d'une période. Les prêts de l'administration centrale sont constitués par des prises de participations ainsi que par des versements faits par l'Etat pour des raisons de politique générale (et non pour la gestion des liquidités de l'Etat), assortis d'un engagement de remboursement de leurs bénéficiaires envers l'Etat.

**Prêts rétrocédés :**

Emprunts effectués par l'administration centrale auprès de bailleurs de fonds étrangers, dont elle utilise le produit pour effectuer des prêts à certaines entreprises publiques pour des projets d'investissement. Ils font donc, à la fois, partie de la dette extérieure de l'Etat, et de ses créances vis-à-vis du secteur public.

**Ratio d'endettement :**

Rapport entre l'encours total de la dette publique (intérieure et extérieure) en fin de période et le PIB nominal.

Il permet de mesurer la capacité du pays à générer des richesses nécessaires au remboursement de sa dette.

**Ratio recettes budgétaires par habitant :**

Rapport entre les recettes budgétaires d'une collectivité locale et le nombre d'habitants de cette collectivité.

**Recettes :**

Tous les paiements reçus par les administrations publiques, non remboursables, avec ou sans contrepartie, à l'exception des versements non obligatoires provenant de donateurs nationaux ou étrangers. Elles sont divisées en recettes courantes (recettes fiscales et recettes non fiscales) et en recettes en capital (hors recettes de privatisations).

**Recettes en capital :**

Paiements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.

**Recettes fiscales :**

Paiements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.

**Recettes non fiscales :**

Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie - à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital -, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.

**Recouvrement :**

Perception des sommes d'argent dues et par extension, ensemble des opérations tendant à obtenir le paiement d'une dette d'argent, réception d'un paiement volontaire ou forcé.

**Redressement fiscal :**

Rectification d'une déclaration fiscale par le service des impôts lorsqu'il constate des insuffisances, omissions ou erreurs dans les éléments déclarés.

**Retenue à la source :**

Prélèvement fiscal effectué lors de l'encaissement de certains revenus de capitaux mobiliers et qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant.



**Solde budgétaire de base :**

Recettes totales (hors dons) auxquelles on soustrait les dépenses courantes (y compris les prêts nets) et les dépenses d'investissement public financées sur ressources internes.

**Solde courant (épargne budgétaire ou propre) :**

Différence entre les recettes courantes (fiscales et non fiscales) et les dépenses courantes. Ce concept permet d'analyser la capacité de l'Etat à faire face non seulement à la couverture de ses dépenses courantes mais également de dégager une épargne pour financer les dépenses d'investissement.

**Solde (déficit ou excédent) global :**

Différence entre les recettes totales et dons et, les dépenses totales et prêts nets.

**Solde global de base :**

Solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures, cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

**Solde (déficit ou excédent) global hors dons :**

Différence entre les recettes totales et les dépenses totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.

**Solde primaire :**

Solde global hors dons et hors charges de la dette intérieure et extérieure. Il permet de mesurer l'effort d'ajustement à entreprendre, sans que celui-ci ne soit obscurci par le poids de la dette, considéré comme la conséquence de politiques d'endettement passées, et une donnée sur laquelle le pays n'a plus prise à court terme. En outre, le solde primaire est la variable fondamentale qui détermine la variation du ratio d'endettement.

**Solde primaire de base :**

Solde primaire hors investissements financés par l'extérieur. Cet indicateur permet de mesurer la capacité du pays à assurer le service de sa dette.

**Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) :**

Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et, d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.

**Taux d'exécution du budget :**

Rapport de l'exécution budgétaire (dépenses) d'une période sur les prévisions.

**Taux de réalisation des recettes :**

Rapport entre les recettes recouvrées d'une période et les prévisions.

**Titre :**

Division du budget général qui s'applique également aux dotations de chaque ministère et qui permet de désigner principalement les crédits de fonctionnement de l'Etat, les interventions publiques, les investissements effectués par l'Etat et les subventions d'investissement accordées par l'Etat.

## **I.7.2. Monnaie - Crédit**

### **Agios :**

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

### **Avoirs en comptes de virement :**

Avoirs que les banques détiennent sur leurs comptes de virement à la Banque centrale. Ces avoires constituent une partie essentielle des liquidités au sein du système bancaire, liquidités qui sont négociées sur le marché monétaire. La Banque centrale influe sur le volume des avoires en comptes de virement en modifiant le taux d'intérêt de ses crédits aux banques.

### **Banques, Banques commerciales :**

Etablissements qui acceptent en dépôt les fonds d'épargne du public et accordent des crédits (création de monnaie). En plus de cette fonction d'intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs, les banques jouent un rôle important dans le trafic des paiements sans numéraire. Elles fournissent également des prestations dans les opérations de financement et de placement.

### **Billets en circulation :**

Somme de tous les billets de banque émis par la Banque centrale et en circulation à un moment donné.

### **Carte bancaire :**

Moyen de paiement prenant la forme d'une carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé avec sa banque, d'effectuer des paiements et/ou des retraits.

### **Chèque sans provision :**

Chèque émis sur un compte dont le solde disponible ou le découvert autorisé est insuffisant pour en régler le montant. L'émetteur se voit interdit d'émettre des chèques jusqu'à ce qu'il régularise sa situation. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires.

### **Chèque :**

Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

### **Cours de change :**

Prix d'une monnaie exprimé en unités d'une autre monnaie. Le cours de change indique le plus souvent la quantité de monnaie nationale qu'il faut donner pour obtenir une certaine quantité de monnaie étrangère.

### **Crédits aux entreprises :**

Valeur des financements accordés par les institutions de crédit aux entreprises pendant une période donnée.

### **Dépôts à terme :**

Fonds qui sont déposés pendant une durée déterminée auprès d'une banque. Jusqu'à l'échéance convenue, le déposant ne peut généralement plus en disposer.

### **Dépôts à vue :**

Avoires qui peuvent immédiatement et sans limitation être transférés sur un autre compte ou convertis en numéraire.

### **Dépôts d'épargne :**

Fonds que des particuliers ou des entreprises déposent dans une banque, le plus souvent sur un compte d'épargne, et qui rapportent des intérêts.

**Devises :**

Créances sur l'étranger en monnaie étrangère et payables à l'étranger, le plus souvent sous forme d'avoirs dans des banques à l'étranger. Les pièces et les billets de banque en monnaies étrangères ne sont pas des devises.

**Déévaluation :**

Modification à la baisse du taux de change d'une monnaie par rapport aux autres.

**Emprunt :**

Contrat par lequel une personne obtient, l'usage d'une somme d'argent avec des conditions financières de remboursement.

**Emprunt extérieur :**

Emprunt contracté par des résidents d'une économie auprès de non-résidents.

**Emprunt garanti :**

Emprunt bénéficiant d'un engagement contractuel d'un tiers de répondre de la défaillance du débiteur.

**Emprunt intérieur :**

Emprunt contracté par des résidents d'une économie auprès d'autres résidents de la même économie.

**Emprunt privé :**

Emprunt contracté par des entités privées résidentes auprès d'autres entités résidentes et/ou non résidentes.

**Emprunt public :**

Emprunt contracté par l'Etat ou ses démembrements auprès d'autres entités résidentes et/ou non résidentes.

**Intérêt :**

Prix à payer pour acquérir l'usage d'une somme d'argent pendant une durée déterminée. L'intérêt est versé par le débiteur au créancier. Il est exprimé en pourcentage de la somme prêtée (taux d'intérêt) et se réfère en général à une durée d'une année.

**Liquidités :**

Elles sont constituées des réserves minimales des banques (notamment les avoirs en comptes de virement à la Banque centrale) et d'autres actifs disponibles (notamment des titres facilement réalisables).

**Marché des capitaux :**

Marché sur lequel sont négociés des capitaux à plus de douze mois. On parle de marché monétaire pour les échéances plus courtes. Le marché des capitaux sert principalement à placer des fonds et à lever des fonds pour financer des investissements.

**Marché monétaire :**

Marché sur lequel des fonds sont placés et empruntés pour de courtes durées (entre un jour et douze mois). Quand les durées sont plus longues, on parle de marché des capitaux. Le marché monétaire sert avant tout à équilibrer l'offre et la demande de liquidités entre banques (liquidités). Les banques centrales et les banques comptent parmi les principaux opérateurs sur le marché monétaire.

**Masse monétaire :**

Plusieurs masses monétaires ou agrégats monétaires peuvent être constitués à partir des moyens de paiement disponibles dans une unité monétaire. Selon leur degré de liquidité, la rapidité avec laquelle elles peuvent être mobilisées, les diverses formes de monnaie sont attribuées à l'un ou à l'autre des agrégats (masse monétaire M0 ou masses monétaires M1, M2 et M3).

- La masse monétaire M0 est la monnaie créée par la banque centrale, elle est dite monnaie centrale. Elle comprend les billets en circulation et les avoirs en comptes de virement, soit les avoirs à vue que les banques détiennent à la Banque centrale. Elle est parfois appelée également «base monétaire». La Banque centrale a une influence directe sur la masse monétaire M0.
- La masse monétaire M1 englobe la monnaie qui peut être utilisée en tout temps comme moyen de paiement, soit le numéraire en circulation et les dépôts à vue en francs CFA dans les banques.

- La masse monétaire M2 est formée de M1 et des dépôts d'épargne en francs CFA : jusqu'à une certaine limite, les dépôts d'épargne peuvent être convertis en numéraire de manière simple et rapide.
- La masse monétaire M3 est formée quant à elle de M2 et des dépôts à terme en francs CFA.

Contrairement à la monnaie centrale, les agrégats M1, M2 et M3 sont constitués essentiellement de monnaie créée par les banques (création de monnaie).

#### **Monnaie centrale :**

Somme des billets en circulation et des avoirs en comptes de virement, soit les avoirs à vue que les banques détiennent à la Banque centrale (masse monétaire M0).

#### **Monnaie scripturale :**

Monnaie détenue sur des comptes et dans les banques, et virée d'un compte à un autre par de simples jeux d'écritures.

#### **Monnaie :**

Instrument de paiement et d'échange accepté comme tel par le public. La monnaie sert également de réserve de valeur et d'unité de compte. Elle peut revêtir de nombreuses formes. Elle doit exister en quantités juste suffisantes pour bénéficier de la confiance générale.

#### **Numéraires :**

Pièces et billets de banque.

#### **Pouvoir d'achat, valeur de la monnaie :**

Il indique la quantité de biens qu'il est possible d'acheter avec une certaine somme d'argent. Quand le niveau des prix augmente, le pouvoir d'achat de la monnaie baisse, et la quantité de biens qu'il est possible d'acheter avec une certaine somme d'argent diminue (inflation). Inversement, le pouvoir d'achat de la monnaie s'accroît quand les prix baissent (déflation).

#### **Réserves de change :**

Avoirs en devises étrangères détenues par la Banque centrale. Elles sont généralement sous la forme de bons et obligations du Trésor d'États étrangers, ce qui permet à ces réserves de rapporter un intérêt. Elles sont utilisées par les autorités monétaires pour réguler les taux de change.

#### **Système bancaire :**

Ensemble formé des banques commerciales et de la Banque centrale.

#### **Taux de change effectif nominal (TCEN) :**

Moyenne pondérée des taux de change bilatéraux d'une monnaie vis-à-vis de celles des principaux partenaires commerciaux et concurrents.

Le TCEN permet d'indiquer dans quelle mesure le taux de change nominal de la monnaie nationale évolue par rapport à ces pays.

#### **Taux de change effectif réel :**

Taux de change effectif nominal d'une monnaie ajusté par un indicateur de prix ou de coûts des principaux partenaires commerciaux et concurrents.

#### **Taux de change nominal :**

Valeur de la monnaie nationale d'un pays par rapport à une autre monnaie.

#### **Taux de change réel :**

Valeur à laquelle un individu peut échanger un bien d'un pays contre un bien d'un autre pays.

#### **Taux d'intérêt :**

Pourcentage de la somme empruntée que l'emprunteur convient de verser au prêteur en tant qu'intérêt à des intervalles donnés. D'une manière générale, le taux d'intérêt, ou loyer de l'argent, rémunère la renonciation à une consommation immédiate, donc le temps.

## I.8. Comptabilité nationale

### **Activité principale d'une unité de production :**

Activité dont la valeur ajoutée (ou à défaut le chiffre d'affaires) est supérieure à celle de toute autre activité exercée dans l'unité de production.

### **Activité secondaire d'une unité de production :**

Activité exercée au sein d'une unité de production en plus de l'activité principale et dont la valeur ajoutée (ou à défaut le chiffre d'affaires) est la deuxième plus importante après celle de l'activité principale.

### **Administration publique (APU) :**

Pouvoirs publics d'un pays et organismes connexes, qui sont des entités créées en vertu d'un processus politique et qui exercent les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires sur le territoire du pays. Les principales fonctions économiques d'une administration publique sont les suivantes : (1) assurer la fourniture de biens et de services à la collectivité, selon des modalités non commerciales, pour consommation individuelle ou collective; (2) redistribuer les revenus et la richesse au moyen de paiements de transfert. Autre trait caractéristique des administrations publiques : ces activités doivent être financées principalement au moyen de prélèvements fiscaux et d'autres transferts obligatoires.

### **Association de personnes :**

Regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens pour poursuivre un but commun sans qu'il y ait d'enrichissement personnel ; on parle aussi d'association à but non lucratif. L'absence de but lucratif implique l'absence de profit mais n'implique pas l'absence de bénéfices : ces derniers, engendrés par les activités d'une association, doivent être réinvestis pour développer l'activité.

### **Biens et services marchands :**

Biens et services destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Sont marchands tous les biens et services produits par les branches d'activité marchande, tous les biens et services importés à l'exception de ceux qui sont achetés directement à l'extérieur par les administrations publiques dans le cadre de leurs opérations courantes et par les ménages, et la partie de la production des branches non marchandes des administrations publiques et des institutions privées sans but lucratif au service des ménages.

### **Branche d'activités :**

Ensemble d'établissements ou d'unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits.

Au niveau le plus détaillé de la nomenclature, une branche d'activité regroupe tous les établissements rangés dans une Classe de la CITI (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique).

### **Capital social d'une entreprise :**

Somme totale des actions détenues par le ou les propriétaires de l'entreprise à la création de celle-ci.

### **Chiffre d'affaires :**

Montant total des recettes réalisées au cours d'une période donnée (jour, mois, trimestre, semestre, année, etc.).

### **Coefficient marginal de capital et de produit ou incremental capital output ratio (ICOR) :**

Rapport entre l'accroissement de la part moyenne de l'investissement intérieur brut dans le PIB et le taux de croissance du PIB.

Il mesure l'efficacité du capital utilisé dans le processus de production.

**Comptes de la Nation :**

Comptes fournissant les données chiffrées de l'activité économique nationale. Ils constituent une vision globale de la situation de l'économie nationale en retraçant l'activité des principaux agents économiques.

**Consommation finale effective des administrations publiques :**

Dépenses que les APU consacrent aux services collectifs.

Les dépenses de consommation finale des APU étant individuelles ou collectives, la valeur de leur consommation finale effective est égale à la valeur de leur dépense de consommation finale totale, moins leur dépense de consommation en biens et en services individuels, fournis aux ménages en transferts sociaux en nature.

**Consommation finale effective des ménages :**

Biens et services de consommation acquis par les ménages, par leurs dépenses ou grâce aux transferts sociaux en nature reçus des administrations publiques ou des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL-SM).

La valeur de la consommation finale effective des ménages est donnée par la somme de trois composantes : (a) la valeur des dépenses des ménages en biens et en services de consommation, y compris des dépenses en biens et en services non marchands vendus à des prix économiquement non significatifs ; (b) la valeur des dépenses supportées par les administrations publiques en biens ou en services de consommation individuels, fournis aux ménages en tant que transferts sociaux en nature ; (c) la valeur des dépenses supportées par les ISBL-SM en biens ou en services de consommation individuels, fournis aux ménages en tant que transferts sociaux en nature.

**Consommation de capital fixe :**

Dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible.

**Consommation intermédiaire :**

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

**Dépense de consommation finale des administrations publiques :**

Dépense, y compris de celle imputée, consacrée par les administrations publiques à la fois à des biens et des services de consommation individuels, et à des services de consommation collectifs.

**Dépense de consommation finale des ménages :**

Dépense consacrée par les ménages résidents à l'acquisition de biens ou de services de consommation. Elle exclut la dépense en actifs fixes sous forme de logements et la dépense en objets de valeur.

**Entreprise :**

Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

**Entreprise individuelle :**

Entreprise qui n'a pas la forme juridique de société. Elle appartient généralement à un individu ou à une famille et ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant. L'entreprise individuelle n'est donc pas dissociée du ménage qui la possède.

**Épargne brute :**

Soldé du compte d'utilisation du revenu disponible ou du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté. Pour les ménages, celui-ci est égal au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation finale effective.

L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

**Etablissement :**

Entreprise ou partie d'entreprise située en un lieu unique et dans laquelle une seule activité de production (non auxiliaire) est exercée, ou dans laquelle la majeure partie de la vie de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale.

**Etablissement public :**

Personne morale de droit public financée par des fonds publics et qui doit remplir une mission d'intérêt général. Ils se distinguent des entreprises publiques qui sont des personnes morales de droit privé à capitaux publics qui ne remplissent pas nécessairement une mission d'intérêt général.

**Etablissement public à caractère administratif (EPA) :**

Personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale, précisément définie, sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

**Excédent brut d'exploitation :**

Solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

**Formation brute de capital fixe (FBCF) :**

Elle est constituée par les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents.

Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

**Groupement d'intérêt économique (GIE) :**

Groupement doté de la personnalité morale qui permet à ses membres de mettre en commun certaines de leurs activités afin de faciliter ou développer leur activité, ou d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité et ceci tout en conservant leur individualité.

**Impôts directs :**

Impôts payés et supportés par la même personne (physique ou morale). Le "redevable", celui qui verse le montant de l'impôt, est alors également le contribuable, c'est-à-dire celui qui supporte effectivement l'impôt. On a l'exemple de l'impôt sur le revenu ou la taxe d'habitation.

**Impôts indirects :**

Impôts pour lesquels le redevable est distinct du contribuable. Les impôts indirects sont versés par les entreprises ou les personnes redevables, mais répercutés sur le prix de vente d'un produit ; ils sont donc supportés par une autre personne, le contribuable. Ainsi, la TVA est versée par les entreprises redevables, mais entièrement payée par les consommateurs finaux.

**Impôts sur la production :**

Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques et qui frappent la production de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Ils comprennent les Impôts sur les produits et les Autres impôts sur la production.

Les impôts sur les produits sont des impôts dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils comprennent notamment la TVA. Les Autres impôts sur la production sont constitués quant à eux de tous les impôts que les entreprises supportent du fait de leurs activités de production, à l'exclusion des impôts sur les produits. Ils ne comprennent pas les impôts sur les profits ou les autres revenus de l'entreprise, et ils doivent être acquittés quelle que soit la rentabilité des activités de production. Ces impôts peuvent porter sur les terrains, les actifs fixes ou la main-d'œuvre employés dans le processus de production, ou sur certaines activités ou opérations.



**Impôts sur le revenu :**

Il s'agit des impôts sur les revenus, les profits et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des individus, des ménages, des Institutions sans but lucratif (ISBL) ou des sociétés. Ils comprennent les impôts assis sur la propriété, les terrains ou les biens immobiliers, lorsqu'ils servent de base à l'estimation du revenu de leurs propriétaires.

**Institution financière :**

Entreprise engagée principalement dans l'intermédiation financière ou dans des activités d'auxiliaire financier, qui sont étroitement liées à l'intermédiation financière. Elle a pour fonction principale de faciliter l'intermédiation financière, sans nécessairement s'engager elle-même dans l'intermédiation financière.

**Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL-SM) :**

Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

**Intensité capitalistique :**

Rapport entre l'actif économique (actifs immobilisés et fonds de roulement) et le chiffre d'affaires. Il mesure le montant des capitaux engagés pour un chiffre d'affaires donné.

**Intermédiation financière :**

Activité par laquelle une unité institutionnelle acquiert des actifs financiers et, simultanément, contracte des passifs pour son propre compte en effectuant des opérations financières sur le marché. Les actifs des intermédiaires financiers et leurs passifs présentent des caractéristiques différentes, ce qui suppose que, dans le processus d'intermédiation financière, les fonds collectés sont transformés ou regroupés en fonction de leur échéance, leur volume, leur degré de risque.

**Investissement (taux d') :**

Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée.

Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.

**Non-résident :**

Une personne ou une entreprise est dite non-résidente d'un pays lorsque son pôle d'intérêt économique se situe à l'extérieur du pays.

**Production :**

Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

**Production marchande :**

Production écoulee ou destinée à être écoulee sur le marché. Elle comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix qui a une influence significative sur les quantités que les producteurs sont disposés à offrir et sur les quantités que les acquéreurs sont prêts à acheter) ;
- les produits troqués ;
- les produits utilisés pour effectuer des paiements en nature, y compris les rémunérations des salariés en nature ;
- les produits livrés par une unité d'activité économique locale à une autre unité d'activité économique locale appartenant à la même unité institutionnelle et destinés à être utilisés par cette dernière pour sa consommation intermédiaire ;
- les produits ajoutés aux stocks de biens finis et de travaux en cours, destinés à une ou plusieurs des utilisations précédentes.



**Production non marchande :**

Elle est constituée de biens et services individuels ou collectifs produits par les administrations publiques ou les institutions privées sans but lucratif au service des ménages (ISBL-SM) et fournis gratuitement, ou à des prix économiquement non significatifs, à d'autres unités institutionnelles ou à la collectivité dans son ensemble.

**Produit intérieur brut (PIB) :**

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

**Produit intérieur brut par tête :**

Rapport entre le PIB et l'effectif de la population.

**Quasi-société :**

Entreprise non constituée en société qui est gérée à la manière d'une société et qui tient un ensemble complet de comptes, y compris un bilan.

**Rémunération des salariés :**

Ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

**Résident :**

Une unité institutionnelle est résidente d'un pays lorsqu'elle a, sur le territoire économique de ce pays, un centre d'intérêt économique. On dit qu'elle a un centre d'intérêt économique s'il existe, dans ce territoire économique, un lieu - qu'il s'agisse d'un logement, d'un lieu de production ou d'autres locaux - sur lequel, ou à partir duquel, elle s'engage, et entend continuer à s'engager, indéfiniment ou pour une période finie (d'au moins six mois), dans des activités et dans des opérations économiques sur une échelle importante.

**Reste du monde :**

Ensemble de toutes les unités institutionnelles non résidentes qui effectuent des opérations avec des unités résidentes, ou qui ont d'autres relations économiques avec les unités résidentes. Les comptes du reste du monde retracent les relations économiques entre les unités qui font partie du territoire économique et celles qui n'en font pas partie.

**Revenu de la propriété :**

Revenu que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Il comprend principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

**Revenu disponible :**

Revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution. Il est le solde du compte de distribution secondaire du revenu et se déduit du solde des revenus primaires d'une unité ou d'un secteur institutionnel :

(a) en ajoutant tous les transferts courants, à l'exception des transferts sociaux en nature, à recevoir par cette unité ou ce secteur ; et (b) en soustrayant tous les transferts courants, à l'exception des transferts sociaux en nature, à payer par cette unité ou ce secteur.

Le revenu disponible peut être enregistré brut, ou net de la consommation de capital fixe.

**Revenu disponible ajusté :**

Pour les ménages, c'est le revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des Administrations publiques et les Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Pour les APU ou les ISBL-SM, c'est le revenu disponible diminué des transferts sociaux en nature.

**Revenu intérieur brut (prix constants) :**

Somme du PIB et du rajustement commercial.

**Revenu mixte :**

Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

**Revenu national brut (RNB) :**

PIB moins les revenus primaires à payer à des unités non-résidentes, plus les revenus primaires à recevoir des unités non-résidentes.

**Revenu national brut par habitant :**

Rapport entre le Revenu national brut et l'effectif de la population.

**Revenu primaire :**

Revenu dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.

Au niveau des ménages, le revenu primaire est le revenu qu'ils tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placement mobilier ou immobilier).

**Salaire :**

Somme d'argent versée par un employeur à un salarié, en échange d'un travail fourni par le salarié.

**Salaire et traitement en nature :**

Biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage.

**Secteur informel :**

Ensemble des unités de production dépourvues de numéro d'Identification Fiscale Unique (numéro IFU) et/ou de comptabilité écrite formelle (comptabilité ayant une valeur administrative au sens de la contribution directe).

**Secteur primaire :**

Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la sylviculture et l'exploitation minière (sans transformation).

**Secteur secondaire :**

Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.

**Secteur tertiaire :**

Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services (qu'ils soient marchands ou non marchands) et de l'administration.

**Secteurs d'activité économique :**

Ensemble des entreprises ou d'unités de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

**Secteurs institutionnels :**

Regroupement des unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité.

On distingue les cinq secteurs institutionnels résidents suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières, les administrations publiques, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL-SM). L'ensemble des unités non-résidentes, dans la mesure où elles entretiennent des relations économiques avec des unités résidentes, sont regroupées dans le reste du monde.

**Services marchands :**

On considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs. Ces activités de services sont principalement celles de commerce, transports, activités financières, activités immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers.

**Services non marchands :**

On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les secteurs suivants : éducation, santé, action sociale, administration.

**Société :**

Entité juridique, créée dans le but de produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leurs activités sous de nombreuses formes juridiques dont les plus fréquentes sont : société, société par action, société de capitaux, société en commandite simple, société de personnes à responsabilité limitée, entreprises publiques, entreprises privées, etc.

**Société anonyme (SA) :**

Société dont le capital est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui tirent les profits ou supportent les pertes à concurrence de leurs apports.

**Société à responsabilité limitée (SARL) :**

Société dont la responsabilité est limitée aux apports, et les parts détenues dans le capital ne sont pas librement cessibles. Il faut l'accord de tous les associés.

**Société d'économie mixte (SEM) :**

Société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par l'État ou par des collectivités locales telles que la commune, le département, la région, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

**Société financière :**

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

**Société non financière :**

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services marchands non financiers.

**Statut juridique d'une entreprise :**

Nature légale qui confère à l'entreprise sa personnalité.

Les statuts les plus couramment rencontrés sont :

- Entreprise individuelle : elle appartient généralement à un individu ou à une famille ;
- Société d'économie mixte (SEM);
- Association de personnes ;
- Société à responsabilité limitée (SARL) ;
- Société d'Etat ;
- Société anonyme (SA);
- Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) ;
- Groupement d'intérêt économique (GIE).

**Subventions :**

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production. On distingue les subventions sur les produits, versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les autres subventions sur la production.

**Taux d'autofinancement :**

Rapport entre l'épargne brute et la FBCF.

**Taux d'épargne :**

Rapport entre l'épargne et le revenu disponible brut.

**Taux d'investissement :**

Rapport entre la FBCF et la valeur ajoutée. Il mesure l'effort consacré à l'investissement.

**Taux de croissance du PIB :**

Indicateur économique utilisé pour mesurer la croissance de l'économie d'un pays d'une année sur l'autre. Il s'agit de la variation relative du PIB d'une année sur l'autre. Le PIB est mesuré en volume ou en valeur en prix constants (pour éviter de considérer l'inflation des prix comme de la croissance économique).

**Taux de marge :**

Rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.

**Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :**

Impôt sur les produits, collecté par les entreprises et intégralement supporté par l'acheteur final en dernier ressort.

**Territoire économique :**

Le territoire économique d'un pays comprend :

- la zone géographique relevant d'une administration centrale et à l'intérieur de laquelle les personnes, les biens et les capitaux circulent librement. l'espace aérien, les eaux territoriales ;
- les enclaves territoriales dans le reste du monde (ambassades, consulats, bases militaires, stations scientifiques, etc.) ;
- toutes les zones franches, entrepôts sous douane ou usines exploitées par des entreprises offshore sous contrôle douanier.

Le territoire économique d'un pays ne comprend pas les enclaves territoriales utilisées par des gouvernements étrangers ou des organisations internationales qui sont physiquement situés à l'intérieur des frontières géographiques du pays.

**Unité institutionnelle :**

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique.

Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels.

**Valeur ajoutée :**

Différence entre la production et les consommations intermédiaires. Il s'agit du solde du compte de production. Elle peut être évaluée nette de la consommation de capital fixe.

**Valeur ajoutée brute (ou totale) au coût des facteurs :**

Somme de la valeur ajoutée des secteurs agricole, industriel et des services. Si la valeur ajoutée de ces secteurs est calculée aux prix du marché, la valeur ajoutée totale est obtenue en soustrayant les taxes nettes sur les produits du PIB.

**Variations des stocks :**

Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.

**Volume des investissements privés :**

Somme des capitaux apportés par les entreprises privées dans la réalisation d'immobilisations corporelles ou incorporelles au cours d'une période donnée.



## **II. METHODOLOGIES**





Opération	<b>II.1. Enquête permanente agricole (EPA), 2008/2009</b> Visa statistique n°AP2008002CNCS4 du 07 octobre 2008
-----------	---

Objectifs	<p>L'objectif principal de l'EPA est l'évaluation de la production végétale pluviale et de la constitution des revenus des exploitations agricoles.</p> <p>Les objectifs spécifiques visés par l'enquête sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calculer les productions des provinces et du pays pour chaque culture ; pour cela on détermine les superficies cultivées par culture et la production moyenne par unité de superficie (rendement) ;</li> <li>- réaliser des prévisions de récoltes céréalières courant septembre de chaque année afin d'informer très tôt le gouvernement et ses partenaires au développement de façon objective sur la situation de la campagne. Ces prévisions permettent d'établir un bilan céréalier prévisionnel ;</li> <li>- faire des estimations de stocks résiduels paysans courant septembre ;</li> </ul> <p>Outre ces données, le dispositif permet de collecter des informations sur le crédit, l'utilisation des intrants, la commercialisation, la population agricole, l'occupation de la population agricole, les sources de revenus monétaires, le cheptel rattaché aux ménages agricoles, la démographie des ménages agricoles, etc.</p>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Base de sondage	Fichier village du RGPH-2006
	Type de sondage	Sondage probabiliste stratifié à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier degré : Tirage de 1 311 villages à partir de la liste de 8 854 villages issu du RGPH-2006 comme sous échantillon de l'échantillon maître de la phase II du RGA avec une probabilité proportionnelle à la taille des villages en nombre de ménages agricoles ;</li> <li>- Deuxième degré : Tirage de 5 ou 10 ménages échantillons dans les villages échantillons.</li> </ul>
	Echantillon	1 311 villages (UP) et 7 500 ménages (US) tirés ; 1 311 villages et 6 800 ménages effectivement enquêtés.

Questionnaires	Description	<p>L'EPA a utilisé les 4 questionnaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier B.1 : Recensement et inventaire des parcelles du ménage ;</li> <li>- Cahier B.2 : Mesure de superficie, pose et pesée des carrés de rendement ;</li> <li>- Cahier B.3 : Estimation des stocks céréaliers et prévisions des récoltes ;</li> <li>- Cahier B.4 : Utilisation des intrants, main d'œuvre et contraintes de la production.</li> </ul>
----------------	-------------	---

Déroulement	Enquête pilote	Elle a été réalisée en septembre- octobre 2007 dans toutes les régions.
	Formation du personnel de terrain	Elle a eu lieu en juin 2008 et en décembre 2008 (recyclage). Elle a concerné 500 enquêteurs, 100 contrôleurs et 45 superviseurs provinciaux et régionaux.
	Collecte	Réalisée de juin 2008 à janvier 2009.

Traitement des données	<p>Le traitement a consisté au contrôle de l'exhaustivité des ménages enquêtés, au contrôle d'intégrité, aux tests de cohérence, à la mise à jour des fichiers de référence et au calcul des paramètres d'extrapolation.</p> <p>L'apurement s'est fait à deux niveaux. Un premier niveau qui nécessitait un retour sur les questionnaires après avoir dressé une liste des questionnaires à vérifier pour s'assurer que les informations saisies sont bien celles figurant sur le questionnaire. Le second niveau s'est chargé de corriger les incohérences restantes.</p> <p>La saisie des données s'est faite sur le logiciel CSPRO 3.3.</p>
------------------------	--

Sources	<p>Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du MAHRH</p> <p><a href="http://www.sisa.bf">www.sisa.bf</a> ; E-mail : <a href="mailto:agristat@fasonet.bf">agristat@fasonet.bf</a></p>
---------	---

Opération	<p><b>II.2. Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition (ENIAM) en 2008</b></p> <p>Visa statistique n°AP2008001CNCS4 du 04 juillet 2008</p>
-----------	---

Objectifs	<p>L'objectif global de l'ENIAM est de déterminer les éléments caractéristiques d'une situation de référence de l'insécurité alimentaire dans les ménages et de la malnutrition des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain au Burkina Faso.</p> <p>Les objectifs spécifiques assignés à l'enquête sont, entre autres, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer et caractériser le niveau de l'insécurité alimentaire des ménages par type (global, chronique/structurel, aigu/conjoncturel et transitoire) et degré de gravité (modéré/sévère) ;</li> <li>- Identifier les zones où les ménages vivent en insécurité alimentaire ;</li> <li>- Déterminer les mécanismes d'adaptation des ménages en cas de pénurie alimentaire ;</li> <li>- Caractériser la situation de malnutrition des enfants de moins de cinq ans par type (chronique, aigu et insuffisance pondérale) et des femmes en âge de procréer ;</li> <li>- Identifier les causes directes et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire des ménages et de la malnutrition des enfants et des femmes en âge de procréer ;</li> <li>- Définir des critères de ciblage pour les ménages en insécurité alimentaire ;</li> <li>- proposer des stratégies pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des enfants et des femmes en âge de procréer.</li> </ul>
-----------	--

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Base de sondage	Fichier village du RGPH-2006
	Type de sondage	Sondage probabiliste à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier degré : Tirage sans remise de 777 villages pour l'ensemble du pays à partir du fichier village du RGPH-2006 avec une probabilité proportionnelle à leur taille ;</li> <li>- Deuxième degré : Tirage des ménages échantillons dans les concessions de chaque village échantillon par la méthode systématique.</li> </ul>
	Echantillon	11 700 ménages tirés (à raison de 14 ménages par village dans les milieux ruraux, 20 par secteur dans les milieux urbains hors de Ouagadougou et 30 dans les secteurs de Ouagadougou) et 11 686 effectivement enquêtés.

Questionnaires	Description	<p>Le questionnaire ménage comporte les sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- section 0 : Informations générales ;</li> <li>- section 1 : Démographie ;</li> <li>- section 2 : Education des enfants ;</li> <li>- section 3 : Accès à l'eau potable et hygiène ;</li> <li>- section 4 : Habitat et équipements du ménage ;</li> <li>- Section 5 : Principales activités ayant fait vivre le ménage au cours des 12 derniers mois ;</li> <li>- Section 6 : Agriculture ;</li> <li>- Section 7 : Production ;</li> <li>- Section 8 : Possession d'animaux par le ménage ;</li> <li>- Section 9 : Dettes ;</li> <li>- Section 10 : Dépenses du ménage ;</li> <li>- Section 11 : Consommation alimentaire ;</li> <li>- Section 12 : Chocs et stratégies de gestion des chocs ;</li> <li>- Section 13 : Migration ;</li> <li>- Section 14 : Nutrition-santé des femmes en âge de procréer (15-49 ans) et des mères d'enfants de moins de cinq ans ;</li> <li>- Section 15 : Enfants de moins de cinq ans (0-59 mois).</li> </ul>
----------------	-------------	---

Déroulement	Enquête pilote	Réalisée le 22 mai 2008.
	Formation du personnel de terrain	200 enquêteurs ont été retenus pour participer à la formation qui s'est déroulée du 19 au 23 mai 2008 à Ouagadougou. 165 enquêteurs (55 équipes composées d'un contrôleur et deux enquêteurs) ont finalement été retenus sur la base de leurs expériences et des capacités qu'ils ont montrées lors de la formation.
	Collecte	Réalisée du 02 juin au 06 juillet 2008.

Traitement des données	<p>Le traitement a consisté à la vérification des questionnaires, à leur saisie, à la constitution et à l'apurement des fichiers et à la tabulation.</p> <p>La saisie des données s'est faite sur le logiciel CSPRO 3.3</p>
------------------------	---

Sources	<p>Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du MAHRH</p> <p>www.sisa.bf ; E-mail : agristat@ fasonet.bf</p>
---------	--

Opération	<b>II.3. Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB), 2007.</b>
-----------	---

Objectifs	<p>L'objectif principal de l'enquête QUIBB-2007 est de fournir des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays.</p> <p>D'autres objectifs importants, partagés avec les enquêtes récentes de même type sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre d'élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base des différents groupes socio-économiques ;</li> <li>- identifier les groupes vulnérables et, constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages et des individus ;</li> <li>- contribuer à l'élaboration des divers programmes, en l'occurrence le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).</li> </ul>
-----------	--

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Base de sondage	<p>La base de sondage des UP est constituée des ZD du RGPH de 1996.</p> <p>La base de sondage au 2<sup>ième</sup> degré est la liste de ménages constituée lors de l'opération de ratissage dans chaque ZD échantillon, juste avant l'enquête.</p>
	Tirage de l'échantillon	<p>Le tirage au premier degré est effectué avec probabilités proportionnelles aux tailles de chaque unité primaire prise dans sa région. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau. Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité égale dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.</p> <p>Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement échantillon.</p>
	Echantillon tiré	425 ZD, 8 500 ménages

Questionnaires	Nombre	2
	Description	<p>La fiche d'énumération servant à identifier les ménages</p> <p>Le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB-BF 2005) est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations. Il est organisé en sections qui sont intitulées ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section A : Information sur l'entretien.</li> <li>- Section B : Caractéristiques des membres du ménage.</li> <li>- Section C : Éducation.</li> <li>- Section D : Santé et VIH/SIDA.</li> <li>- Section E : Emploi et activités économiques.</li> <li>- Section F : Avoirs du ménage.</li> <li>- Section G : Équipement du ménage.</li> <li>- Section I : Caractéristiques des enfants de moins de 5 ans.</li> <li>- Section H : Anthropométrie et mortalité infanto-juvénile.</li> <li>- Section I : Pratiques sexuelles.</li> </ul>

Déroulement	Enquête pilote	16 au 27 octobre 2006. Elle a permis, outre le test du dispositif d'enquête, la formation des contrôleurs.
	Formation des agents enquêteurs	La formation des agents enquêteurs s'est déroulée du 1er au 10 février 2007 à l'issue de laquelle un test a été organisé afin d'évaluer le niveau des participants au nombre de cent vingt (120).
	Collecte	<p>La phase de collecte des informations sur le terrain a commencé le 19 février pour s'achever le 30 mars 2007, soit une durée de quarante jours. Pour la collecte, vingt-quatre équipes ont été mises en place pour assurer le travail. Chaque équipe était constituée d'un contrôleur (responsable de l'équipe), de cinq enquêteurs (chargés de collecter l'information) et d'un chauffeur (qui assure le déplacement de l'équipe).</p> <p>La répartition des équipes au niveau national a tenu compte de l'importance de la taille des échantillons dans les 13 régions administratives.</p>

Traitement des données	<p>La saisie des données de tous les questionnaires a été faite à l'INSD sur micro-ordinateurs par lecture optique. Cette saisie s'est effectuée en même temps que la collecte.</p> <p>A la suite de la saisie, les données ont été vérifiées puis apurées.</p>
------------------------	---

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse des résultats de l'Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté, 2007.
---------	---

Opération	<b>II.4. Recensement général de l'agriculture (RGA), 2006-2010</b>
Objectifs	<p>L'objectif principal du RGA est de produire les indicateurs de structure, de typologie des ménages agricoles en vue de permettre aux décideurs de formuler des politiques de développement dans le secteur agricole et d'évaluer leurs effets sur les conditions de vie des populations.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de cerner le niveau d'intensification de l'agriculture à travers l'utilisation des équipements et des intrants agricoles ;</li> <li>- d'évaluer la production végétale pluviale, la production fruitière et la production du cheptel rattaché aux ménages agricoles ;</li> <li>- d'évaluer les revenus et les dépenses des ménages agricoles afin de cerner les stratégies utilisées pour assurer leur sécurité alimentaire ;</li> <li>- d'évaluer l'accès aux services socio-économiques pour cerner les entraves à la production et à la commercialisation ;</li> <li>- de cerner le niveau d'intensification des captures de poissons à travers l'utilisation des équipements ;</li> <li>- d'évaluer la production des plans d'eau en poissons ;</li> <li>- d'évaluer les revenus et les dépenses des pêcheurs afin de cerner les stratégies utilisées pour assurer leur sécurité alimentaire ;</li> <li>- de cerner l'utilisation des captures de poissons ;</li> <li>- d'évaluer les entraves à la production et à la commercialisation du poisson.</li> </ul>
Type d'opération	<p><u>Phase I</u> : Recensement exhaustif des ménages agricoles et des sites de productions ;</p> <p><u>Phase II</u> : Enquête modulaire par sondage.</p>
Questionnaires	<p><u>Phase I</u> : Volet <b>-Recensement des exploitations agricoles de type ménage</b> (arrimé au RGPH-2006) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire ménage du volet agricole du RGPH-2006.</li> </ul> <p><u>Phase I</u> : Volet <b>-Inventaire des sites de production des cultures irriguées, de pêche, des grandes fermes agricoles et des zones pastorales</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires du module pêche ;</li> <li>- Questionnaires du module cultures irriguées (maraîchage, riziculture et autres cultures irriguées) ;</li> <li>- Questionnaires du module exploitations modernes ;</li> <li>- Questionnaires du module zones pastorales.</li> </ul> <p><u>Phase II</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires ménages du module tronc commun (économie des ménages) ;</li> <li>- Questionnaires ménages du module élevage ;</li> <li>- Questionnaires ménages du module cultures pluviales ;</li> <li>- Questionnaires ménages du module arboriculture ;</li> <li>- Questionnaires du module pêche ;</li> <li>- Questionnaires du module cultures irriguées.</li> </ul>

Déroulement	Phase I ou phase inventaire	Enquête pilote	Elle s'est déroulée en février 2007 dans les régions du Nord, du Centre Est, du Boucle du Mouhoun, du Plateau Central et de l'Est sur le module pêche.
		Formation du personnel de terrain	Elle s'est déroulée en février 2007 dans toutes les régions.
		Collecte	Elle s'est déroulée de décembre 2006 à Juin 2007, elle a permis le recensement de tous les ménages agricoles, les sites de cultures irriguées, les sites de pêche, les exploitations modernes et les zones pastorales.
	Phase II	Enquête pilote	Elle s'est déroulée en septembre- octobre 2007 dans toutes les régions.
		Formation du personnel de terrain	Elle s'est déroulée selon le calendrier suivant : - Décembre 2007 -Cultures irriguées ; - Janvier 2008 -Modules de base et pêche ; - Mars 2008 -Recyclage modules de base et pêche ; - Juin 2008 -Cultures pluviales - Décembre 2008 -Recyclage module de base.
		Collecte	Elle s'est déroulée de décembre 2007 à janvier 2009.
Traitement des données	La saisie des données est faite sur le logiciel CSPRO 3.3 ; La suite de la saisie et le traitement des données est en cours.		
Sources	- Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPÉR) du MAHRH. - www.sisa.bf ; E-mail : agristat@ fasonet.bf		



Opération	<b>II.5. Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), 2006.</b>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure connaissance de la situation socio-économique et démographique du pays et de sa dynamique</li> <li>- Intégration des variables démographiques dans le processus de gestion de l'économie et du développement</li> <li>- Renforcement des capacités de l'INSD dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données</li> </ul>	
Type d'opération	Recensement exhaustif	
Questionnaires	<p>Le Questionnaire ménage ordinaire est le support principal de collecte. Il est organisé autour des sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section I : Identification du ménage.</li> <li>- Section II : Caractéristiques des membres du ménage.</li> <li>- Section III : Caractéristiques de l'habitation.</li> <li>- Section IV : Décès des 12 derniers mois.</li> <li>- Section V : Emigration.</li> <li>- Section VI : Tableau récapitulatif du ménage.</li> </ul>	
Déroulement	Cartographie censitaire	Réalisée de mars à septembre 2006, elle a mobilisé 10 équipes de 10 personnes chacune (1 superviseur, 2 contrôleurs, 6 agents cartographes et un chauffeur). 15 000 dossiers cartographiques et 350 cartes départementales actualisées ont été obtenus
	Recensement pilote	Du 19 mai au 4 juin 2006. Il a concerné 98 ZD choisies de façon raisonnée. Il a permis de tester le contenu et le format du questionnaire ménage, le rendement de l'agent recenseur, la qualité de la cartographie censitaire et la méthodologie du dénombrement.
	Formation du personnel de terrain	Elle a été organisée à 3 niveaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au premier niveau étaient formés les délégués régionaux et les cadres du Bureau central de recensement (BCR),</li> <li>- au deuxième niveau, ce fut le tour des délégués provinciaux et des délégués communaux,</li> <li>- au troisième niveau, les délégués communaux ont assuré la formation des agents recenseurs.</li> </ul>
	Dénombrement	Il a été mené par 13 délégués régionaux, 48 délégués provinciaux, 557 délégués communaux et 15 000 agents recenseurs
	Enquête post-censitaire	Du 10 au 24 mars 2007 dans 120 ZD. Son but est d'évaluer la couverture du dénombrement et la qualité des informations collectées. L'échantillon était choisi de façon aléatoire dans 3 strates : la ville de Ouagadougou, les autres villes et le milieu rural.
Traitement des données	<p>Dépouillement manuel (saisie des fiches récapitulatives) afin d'une publication rapide des résultats préliminaires.</p> <p>La saisie des données est faite sur le logiciel CSPRO.</p> <p>La suite du traitement des données est en cours.</p>	
Sources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut National de la Statistique et de la Démographie, Résultats préliminaires du Recensement général de la population et de l'habitation de 2006, Avril 2007.</li> <li>- <a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a></li> </ul>	

Opération	<b>II.6. Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF), 2006.</b>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte d'informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants ;</li> <li>- Evaluer les conditions de travail leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs ;</li> <li>- Collecter des informations sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des enfants travailleurs et de leurs familles ;</li> <li>- Générer un système d'information quantitative et qualitative sur le travail des enfants (base de données régulièrement mise à jour par le biais d'autres enquêtes auprès des ménages).</li> </ul>	
Type d'opération	Enquête par sondage	
Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier degré : tirage des ZD ;</li> <li>- Deuxième degré : tirage des ménages.</li> </ul>
	Echantillon	4 000 ménages, environ 10 000 enfants de 5 à 17 ans.
Questionnaires	Nombre	2
	Description	<p>Le questionnaire ménage est construit autour des sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page de garde : Information générales.</li> <li>- Section I : Caractéristiques des membres du ménage.</li> <li>- Section II : Éducation et formation.</li> <li>- Section III : Activité des membres du ménage.</li> <li>- Section IV : Statut des activités des membres du ménage.</li> <li>- Section V : Santé et sécurité des enfants.</li> <li>- Section VI : Perception des enfants travailleurs.</li> <li>- Section VII : Enfants vivants loin du ménage/famille.</li> <li>- Section VIII : Caractéristiques du ménage.</li> <li>- Section IX : Statut socio-économique du ménage.</li> </ul> <p>Le questionnaire enfant est construit autour des sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page de garde : Information générales.</li> <li>- Section I : Education et fréquentation scolaire.</li> <li>- Section II : Statut des activités courantes des enfants.</li> <li>- Section III : Statut des activités des enfants.</li> <li>- Section IV : Rémunération et mode de paiement.</li> <li>- Section V : Santé et sécurité des enfants.</li> <li>- Section VI : Aspirations des enfants.</li> </ul>
Déroulement	Collecte	8 cadres, 25 enquêteurs
Traitement des données	La saisie des données s'est effectuée avec le logiciel CSPRO et le traitement se fait sur les logiciels SPSS et STATA.	
Sources	www.insd.bf	

Opération	<b>II.7. Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS3), 2006.</b>
-----------	--

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir des données sur les facteurs démographiques, sanitaires, socioéconomiques et environnementaux susceptibles d'influencer la situation sanitaire et démographique du Burkina Faso ;</li> <li>- Fournir des informations pour évaluer les progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;</li> <li>- Evaluer la situation des femmes et des enfants.</li> </ul>
-----------	--

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Base de sondage	L'enquête MICS3 a utilisé la même base de sondage que l'EDSIII
	Type de sondage	Sondage par grappe, stratifié et à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier degré : tirage de 200 grappes proportionnellement à leur taille en nombre de ménages ;</li> <li>- Deuxième degré : tirage des ménages à probabilités égales.</li> </ul>
	Echantillon	6 000 ménages, environ 8 500 femmes éligibles, environ 7 000 enfants de moins de 5 ans éligibles.

Questionnaires	Nombre	3
	Description	<p>Le questionnaire ménage, construit autour des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneau d'identification du ménage.</li> <li>- Feuille d'enregistrement des membres du ménage.</li> <li>- Module Education.</li> <li>- Module sur l'eau et l'assainissement.</li> <li>- Module sur les caractéristiques du ménage.</li> <li>- Module sur les moustiquaires traitées aux insecticides.</li> <li>- Module sur les enfants vulnérables et orphelins.</li> <li>- Module Discipline de l'enfant.</li> <li>- Module Sel iodé.</li> </ul> <p>Le questionnaire individuel femme de 15-49 ans, construit autour des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneau d'information sur la femme.</li> <li>- Module sur la mortalité des enfants.</li> <li>- Module sur l'anatoxine tétanique.</li> <li>- Module sur la santé de la mère et du nouveau-né.</li> <li>- Module union/mariage.</li> <li>- Module sur la contraception et les besoins non-satisfaits.</li> <li>- Module sur l'excision.</li> <li>- Module sur les attitudes vis-à-vis de la violence domestique.</li> <li>- Module sur le comportement sexuel.</li> <li>- Module sur le VIH/SIDA.</li> </ul>

Questionnaires	Description	<p>Le questionnaire des enfants de moins de 5 ans, construit autour des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneau d'information sur les enfants de moins de 5 ans.</li> <li>- Module sur l'enregistrement des naissances et l'éducation de la petite enfance.</li> <li>- Module sur la vitamine A.</li> <li>- Module sur l'allaitement.</li> <li>- Module les soins des enfants malades.</li> <li>- Module sur le paludisme chez les enfants de moins de 5 ans.</li> <li>- Module sur la vaccination.</li> <li>- Module sur l'anthropométrie.</li> </ul>
Déroulement	Collecte	6 cadres, 48 enquêteurs

Traitement des données	La saisie des données s'est effectuée avec le logiciel CSPRO et le traitement se fait sur les logiciels SPSS et STATA.
------------------------	--

Sources	<a href="http://www.insd.bf">www.insd.bf</a>
---------	--

Opération	<b>II.8. Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB), 2005.</b>
-----------	---

Objectifs	<p>L'objectif principal de l'enquête annuelle QUIBB-2005 est de fournir des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays.</p> <p>D'autres objectifs importants, partagés avec les enquêtes récentes de même type sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre d'élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base des différents groupes socio-économiques ;</li> <li>- identifier les groupes vulnérables et, constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages et des individus ;</li> <li>- contribuer à l'élaboration des divers programmes, en l'occurrence le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).</li> </ul>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Base de sondage	<p>La base de sondage des UP est constituée des ZD du RGPH de 1996.</p> <p>La base de sondage au 2<sup>ième</sup> degré est la liste de ménages constituée lors de l'opération de ratissage dans chaque ZD échantillon, juste avant l'enquête.</p>
	Tirage de l'échantillon	<p>Le tirage au premier degré est effectué à probabilités proportionnelles aux tailles des unités primaires prises dans sa région. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau. Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilités égales dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.</p> <p>Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement échantillon.</p>
	Echantillon tiré	425 ZD, 8 500 ménages

Questionnaires	Nombre	2
	Description	<p>La fiche d'énumération servant à identifier les ménages</p> <p>Le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB-BF 2005) est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations. Il est organisé en sections qui sont intitulées ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section A : Information sur l'entretien.</li> <li>- Section B : Caractéristiques des membres du ménage.</li> <li>- Section C : Éducation.</li> <li>- Section D : Santé.</li> <li>- Section E : Emploi.</li> <li>- Section F : Avoirs du ménage.</li> <li>- Section G : Logement et confort du ménage.</li> <li>- Section I : Caractéristiques des enfants de moins de 5 ans.</li> <li>- Section H : Module complémentaire sur le suivi des indicateurs sur la mortalité infanto-juvénile.</li> </ul>
Déroulement	Enquête pilote	29 avril au 10 mai 2005. Elle a permis, outre le test du dispositif d'enquête, la formation des contrôleurs.
	Formation des agents enquêteurs	<p>La formation des agents s'est déroulée en deux vagues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la première a eu lieu du 1er au 19 mars 2003 à l'issue de laquelle un test final a été organisé pour retenir 65 candidats.</li> <li>- la deuxième, apparue nécessaire du fait des besoins de renforcement des équipes sur le terrain, s'est déroulée du 29 avril au 9 mai 2005.</li> </ul>
	Collecte	La phase de collecte a commencé le 15 août 2005 pour s'achever le 15 octobre 2005. 13 équipes ont été mises en place pour assurer le travail. Chaque équipe était constituée d'un contrôleur (responsable de l'équipe), de cinq enquêteurs (chargé de collecter l'information) et d'un chauffeur.
Traitement des données	<p>Les données ont été saisies par lecture optique (scannage) des questionnaires sur des micro-ordinateurs à l'INSD. La saisie s'est effectuée concomitamment avec la collecte, ce qui a permis à l'équipe de traitement d'attirer immédiatement l'attention des équipes de collecte sur les erreurs de remplissage constatées.</p> <p>A la suite de la saisie, les données ont été vérifiées puis apurées.</p>	
Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse des résultats de l'Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté, Avril 2005.	

Opération	<b>II.9. Enquête maraîchère (EMA), 2004/2005.</b>	
Objectifs	<p>L'objectif prioritaire de l'enquête maraîchère conduite régulièrement de 1994 à 2005 est l'estimation des productions, des rendements et des superficies.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont relatifs à la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des caractéristiques générales des sites d'exploitation : Occupation des terres, superficie, équipements d'exploitation (ex. équipement d'irrigation, source d'eau, etc.) et cultures pratiquées ;</li> <li>- Des caractéristiques des exploitants : âge, sexe, encadrement, assistance et profil socio-économique ;</li> <li>- De l'exploitation : emploi, utilisation des intrants, équipements, crédit, mode d'approvisionnement, superficies exploitées, rendement, production, circuit de commercialisation, prix et chiffre d'affaires, établissement des comptes de production.</li> </ul>	
Type d'opération	Enquête par sondage	
Echantillonnage	Base de sondage	Liste de 1 254 villages maraîchers obtenus à partir du recensement maraîcher de la campagne 2002/2003.
	Type de sondage	Sondage à 2 degrés, avec stratification au premier degré.
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier degré : Tirage de 469 villages selon la méthode systématique à probabilités inégales proportionnellement à l'effectif des maraîchers et avec remise à partir de la liste des villages maraîchers obtenus à partir du recensement maraîcher de la campagne 2002/2003 ;</li> <li>- Deuxième degré : Tirage par la méthode de sondage aléatoire simple à probabilités égales de 20 maraîchers par village échantillon quelque soit le nombre de maraîchers dans le village. Dans les cas où le nombre de maraîchers n'atteignait pas 20 dans le village, tous les maraîchers du village était systématiquement inclus dans l'échantillon.</li> </ul>
	Echantillon	8 875 maraîchers tirés et enquêtés dans 469 villages.
Questionnaires	Description	<p><u>Questionnaires communautaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- F.1 : Caractéristiques générales des sites ;</li> <li>- F.1.B : Inventaire des équipements collectifs ;</li> <li>- F.2 : Recensement des maraîchers du village.</li> </ul> <p><u>Questionnaires individuels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- F.3.A : Inventaire des équipements du maraîcher</li> <li>- F.3.B : Emploi et main d'œuvre</li> <li>- F.4 : Superficie et production</li> <li>- F.5 : Utilisation des intrants</li> <li>- F.6 : Vente de la production</li> </ul>
Déroulement	Formation du personnel de terrain	Elle a eu lieu en novembre 2004. Elle a concerné 500 enquêteurs, 57 contrôleurs et 13 superviseurs régionaux.
	Collecte	Réalisée de décembre 2004 à avril 2005.
Traitement des données	Les données collectées ont été saisies avec IMPS. L'apurement et le traitement pour l'analyse ont été réalisés avec SPSS.	
Sources	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du MAHRH www.sisa.bf ; E-mail : agristat@ fasonet.bf	

Opération	<b>II.10. Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM), 2003.</b>
-----------	--

Objectifs	<p>L'objectif principal de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages est de fournir des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays. Ces données qui couvrent le territoire national doivent permettre de produire des estimations des différents indicateurs. On doit pouvoir en même temps identifier dans l'échantillon des strates géographiques utilisées pour l'enquête prioritaire de 1998 (EP II) de façon à pouvoir comparer les résultats des deux enquêtes.</p> <p>D'autres objectifs importants de l'EBCVM, partagés avec l'enquête de 1998 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre d'élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base des différents groupes socio-économiques ;</li> <li>- identifier les groupes vulnérables et, constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages et des individus ;</li> <li>- contribuer à l'élaboration des divers programmes, en l'occurrence le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).</li> </ul>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Base de sondage	<p>La base de sondage des UP est constituée des ZD du RGPH de 1996, avec une mise-à-jour des zones non loties dans les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).</p> <p>La base de sondage au 2<sup>ième</sup> degré est la liste de ménages constituée lors de l'opération de ratissage dans chaque ZD échantillon, juste avant l'enquête.</p>
	Tirage de l'échantillon	<p>Il a fallu d'abord établir la partition des ZD entre les 13 régions administratives en dissociant celles du milieu rural de celles du milieu urbain. Ensuite, dans chacun des 26 sous-ensembles obtenus, on a procédé aléatoirement au tirage des UP. Celles-ci sont tirées à probabilités proportionnelles à la taille, égale au nombre de ménages du RGPH de 1996. Le tirage des 425 UP s'est donc effectué indépendamment dans chacun des 26 sous-ensembles composant le territoire national.</p> <p>Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque ZD. Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité constante dans la ZD suivant la méthode de tirage systématique ; le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.</p>
	Echantillon tiré	425 ZD, 8 500 ménages



Questionnaires	Nombre	2
	Description	<p>La fiche d'énumération servant à identifier les ménages</p> <p>Le questionnaire ménage qui est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations. Il incorpore le QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien-être) standard et les aspects complémentaires du questionnaire standard des enquêtes prioritaires, organisé en sections qui sont listées ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section A : Information sur le questionnaire.</li> <li>- Section B : Listes des membres du ménage.</li> <li>- Section C : Éducation.</li> <li>- Section D : Santé.</li> <li>- Section E : Emploi.</li> <li>- Section F : Avoirs du ménage.</li> <li>- Section G : Logement et confort du ménage.</li> <li>- Section I : Enfants de moins de 5 ans.</li> <li>- Section J : Dépenses rétrospectives du ménage.</li> <li>- Section K : Production agricole de la campagne en cours.</li> <li>- Section L : Entreprises et activités non agricoles.</li> <li>- Section M : Dépenses alimentaires au cours des 15 derniers jours.</li> <li>- Section N : Dépenses non alimentaires au cours des 30 derniers jours.</li> <li>- Section O : Revenu du ménage.</li> <li>- Section P : Accès aux services de base les plus proches.</li> </ul>

Déroulement	Enquête pilote	23 décembre 2002 au 4 janvier 2003. Elle a permis, outre le test du dispositif d'enquête, la formation des contrôleurs.
	Formation des agents enquêteurs	<p>La formation des agents s'est déroulée en deux vagues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la première a eu lieu du 1er au 19 mars 2003 à l'issue de laquelle un test final a été organisé pour retenir 65 candidats.</li> <li>- la deuxième, apparue nécessaire du fait des besoins de renforcement des équipes sur le terrain, s'est déroulée du 29 avril au 9 mai 2003 et 25 enquêteurs ont été retenus.</li> </ul>
	Collecte	La phase de collecte a commencé le mercredi 10 mai pour s'achever le 15 juillet 2003. 16 équipes (16 contrôleurs et 58 enquêteurs) ont été constituées pour cette phase. Chaque équipe se composait de trois à quatre enquêteurs ayant à sa tête un contrôleur. La répartition des équipes au niveau national, a tenu compte des 13 régions administratives dans lesquelles on a affecté au moins une équipe.

Traitement des données	<p>La saisie des données de tous les questionnaires a été faite à l'INSD sur micro-ordinateurs par lecture optique. Cette saisie s'est effectuée en même temps que la collecte.</p> <p>A la suite de la saisie, les données ont été vérifiées puis apurées.</p>
------------------------	---

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse des résultats de l'Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages, 2003.
---------	---

Opération	<b>II.11. Enquête démographique et de santé (EDSBF-III), 2003.</b>
-----------	--

Objectifs	<p><b>L'EDSBF-III vise à identifier et/ou à estimer :</b></p> <p><b>Pour l'ensemble de la population :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les niveaux de scolarisation ;</li> <li>- les niveaux d'utilisation du sel iodé ;</li> <li>- certains indicateurs de bien-être des ménages.</li> </ul> <p><b>Pour les femmes de 15-49 ans et les enfants de moins de cinq ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers indicateurs démographiques, en particulier les taux de fécondité, de mortalité des enfants et de mortalité des adultes ;</li> <li>- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;</li> <li>- les catégories de femmes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception ;</li> <li>- les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, selon diverses caractéristiques sociodémographiques ;</li> <li>- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la mortalité ;</li> <li>- les différentes composantes de la santé de la reproduction et de la santé des enfants : visites prénatales et postnatales, conditions d'accouchement, allaitement, vaccinations, prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les enfants de moins de cinq ans ;</li> <li>- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes des femmes vis-à-vis de la pratique de l'excision ;</li> <li>- l'état nutritionnel des femmes et des enfants de moins de cinq ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille) ;</li> <li>- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes des femmes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida ;</li> <li>- le taux d'anémie chez les femmes et les enfants de moins de cinq ans ;</li> <li>- le taux de prévalence du VIH chez les femmes de 15-49 ans.</li> </ul> <p><b>Pour les hommes de 15-59 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;</li> <li>- les catégories d'hommes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception ;</li> <li>- le niveau de connaissance et de pratique de la circoncision ;</li> <li>- le niveau de connaissance, les opinions et attitudes des hommes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/sida ;</li> <li>- les taux d'anémie et de prévalence du VIH.</li> </ul>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage par grappe, stratifié et à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au premier degré, 400 grappes ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille. La taille est le nombre de ménages estimé dans la grappe pendant l'opération de cartographie au recensement de 1996 ;</li> <li>- au deuxième degré, les ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages dénombrés dans chaque grappe.</li> </ul>
	Echantillon tiré	9 470 ménages, 12 952 femmes de 15-49ans, 3 984 hommes de 15-59ans
	Echantillon réalisé	9 097 ménages, 12 477 femmes de 15-49ans, 3 605 hommes de 15-59ans

Questionnaires	Nombre	3
	Description	<p><b>Questionnaire ménage</b> : Permet de collecter des informations sur le ménage telles que le nombre de personnes y résidant, par sexe, âge, niveau d'instruction, la survie des parents, etc. Il permet aussi de collecter des informations sur les caractéristiques du logement (approvisionnement en eau, type de toilettes, etc.), et sur le sel utilisé par les ménages. Il permet en outre d'établir l'éligibilité des personnes à interviewer individuellement et de déterminer les populations de référence pour le calcul de certains taux démographiques.</p>
		<p><b>Questionnaire individuel femme</b> : Adressé aux femmes de 15-49 ans, il comprend les onze sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées ;</li> <li>- Reproduction ;</li> <li>- Contraception ;</li> <li>- Grossesse, soins postnatals et allaitement ;</li> <li>- Vaccination et santé ;</li> <li>- Mariage et activité sexuelle ;</li> <li>- Préférences en matière de fécondité ;</li> <li>- Caractéristiques du conjoint et travail de la femme ;</li> <li>- Sida et autres infections sexuellement transmissibles ;</li> <li>- Mortalité (des adultes) ;</li> <li>- Excision.</li> </ul>
<p><b>Questionnaire homme</b> : Adressé aux hommes de 15-59 ans, il comprend les huit sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés ;</li> <li>- Reproduction ;</li> <li>- Contraception ;</li> <li>- Mariage et activité sexuelle ;</li> <li>- Préférences en matière de fécondité ;</li> <li>- Sida et autres infections sexuellement transmissibles ;</li> <li>- Excision ;</li> <li>- Circoncision des hommes.</li> </ul>		

Déroulement	Cartographie et dénombrement des ménages	Février à mai 2003
	Enquête pilote	Janvier-février 2003 (6 jours), 120 ménages, 170 femmes et 50 hommes
	Formation des enquêteurs	6 semaines (y compris la formation pour le test d'anémie et de VIH)
	Collecte	15 juin au 16 novembre 2003
	Exploitation des données	Juillet 2003 à janvier 2004

Traitement des données	La saisie des données sur micro-ordinateur s'est faite en utilisant les logiciels CSPRO et ISSA. 95 % des questionnaires ont fait l'objet d'une double saisie. Les données saisies ont ensuite été éditées en vue de vérifier la cohérence interne des réponses. La vérification finale a été réalisée par le service informatique de l'INSD avec l'assistance de l'équipe technique de l'enquête, y compris l'informaticien de Macro.	
------------------------	--	--

Personnels	Cartographie et dénombrement des ménages	20 agents enquêteurs, 4 superviseurs de l'INSD,
	Pré-test	12 enquêtrices
	Collecte	Des superviseurs de l'INSD, 12 chefs d'équipe, 12 contrôleuses, 12 infirmières, 36 enquêtrices.
	Saisie	4 agents de vérification, 10 agents de saisie, 2 programmeurs

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie et ORC Macro, Enquête Démographique et de Santé Burkina Faso 2003, Septembre 2004.	
---------	---	--

Opération	<b>II.12. Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II), 2003</b>
-----------	---

Objectifs	<p>L'ENEC II visait principalement à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage par l'amélioration des capacités institutionnelles du MRA à fournir des données statistiques de base nécessaires à une meilleure connaissance de l'élevage au Burkina Faso.</p> <p>Les objectifs spécifiques retenus par l'ENEC II sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la production de données statistiques, notamment à l'amélioration de la connaissance de l'élevage ;</li> <li>- Permettre une meilleure appréciation de l'évolution des tendances du cheptel ;</li> <li>- Contribuer au suivi et à l'évaluation des programmes et plans de développement économique et social, grâce aux différents indicateurs fournis ;</li> <li>- Constituer une source importante de données pour les besoins de la recherche ;</li> <li>- Participer à l'établissement d'une base de données sur l'élevage ;</li> <li>- Contribuer au renforcement des capacités opérationnelles de la DEP du MRA.</li> </ul>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Base de sondage	Ensemble des Zones de Dénombrement du RGPH-1996
	Type de sondage	Sondage stratifié à 2 degrés avec la possibilité d'une stratification à posteriori au second degré.
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la strate « Grand élevage », on a procédé à un recensement ;</li> <li>- Dans la strate « Elevage traditionnel », les unités primaires ont été tirées au premier degré à probabilités égales et sans remise. Un nombre fixe d'unités secondaires (20 ménages) ont été ensuite tirés après dénombrement de chaque Unité Primaire au deuxième degré. Le tirage des ménages au deuxième degré est également à probabilités égales et sans remise.</li> </ul> <p>Chaque ménage tiré au second degré était soumis à un questionnaire ménage où étaient identifiés les membres possédant ou élevant au moins une espèce animale qui ont répondu aux questionnaires éleveurs individuels.</p>
	Echantillon	1 003 ZD et 20 060 ménages ont été tirés.

Questionnaires	Description	<p>L'ENEC II a utilisé les supports de collecte suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche d'énumération des ménages ;</li> <li>- Questionnaire ménage :</li> </ul> <p>Il se présente sous la forme d'un dépliant. Il comprend en plus de la page d'identification, les caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres du ménage. Il sert également de pochette pour contenir les questionnaires « éleveur individuel » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire éleveur individuel :</li> </ul> <p>Il sert de support au dénombrement du cheptel.</p>
Déroulement	Enquête pilote	Elle s'est déroulée du 15 janvier au 02 février 2003, dans le département de Guiba, province du Zoundwéogo. Elle a couvert 5 ZD de la localité tirées au hasard et tous les outils et instruments de collecte ont été testés..
	Formation du personnel de terrain	<p>Elle a été faite en cascade, en commençant d'abord par les coordonnateurs et les superviseurs qui ont formé les contrôleurs qui à leur tour ont formé les agents enquêteurs selon le programme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 14 au 19 avril 2003 : Formation de 13 coordonnateurs et 45 superviseurs à Ouagadougou ;</li> <li>- Du 05 au 10 mai 2003 : Formation de 205 contrôleurs dans les chefs lieu des régions ;</li> <li>- Du 19 au 24 mai 2003 : Formation des 1003 enquêteurs au siège des 45 provinces.</li> </ul>
	Collecte	Elle a connu un déroulement simultané dans les 13 régions et 45 provinces du pays du 1 <sup>er</sup> au 30 juin 2003.
Traitement des données	<p>Les programmes de saisie ont été élaborés à l'aide du logiciel ISSA compatible avec SPSS retenu pour la tabulation et l'analyse des données</p> <p>La saisie a été réalisée par 20 agents répartis en 2 équipes de 10 chacune. Chaque équipe était encadrée par un contrôleur de saisie.</p> <p>L'apurement des données s'est déroulé en quatre étapes : le contrôle d'exhaustivité des données, le contrôle et l'édition des erreurs de saisie, la correction des erreurs de saisie et l'imputation des données en fonction des corrections des erreurs de saisie.</p> <p>L'analyse des données de l'ENEC II a été réalisée par une équipe de 13 membres ayant réuni les cadres de l'INERA, de l'INSD et du MRA.</p>	
Sources	Direction des études et de la planification du Ministère des ressources animales, Institut national de la statistique et de la démographie : Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel, Tome I, Méthodologie, Janvier 2004	

Opération	<b>II.13. Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1998.</b>
-----------	--

Objectifs	<p>Un des principaux objectifs de l'enquête prioritaire est de fournir les données de base d'ordre économique valables au niveau de chacune des 10 régions de planification définies par le Ministère de l'Economie et des Finances. Ces données qui couvrent le territoire national devront permettre de produire des estimations des différents indicateurs. On doit pouvoir en même temps identifier dans l'échantillon les strates géographiques utilisées pour l'enquête prioritaire de 1994 (EP1) de façon à pouvoir comparer les résultats des deux enquêtes en fonction des strates (ou régions).</p> <p>Un autre objectif important de la présente enquête, partagé avec la précédente, est de permettre des analyses économiques relatives à un certain nombre de groupes socio-économiques bien identifiés.</p>
-----------	--

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Base de sondage	<p>La base de sondage des UP est constituée des ZD du RGPH de 1996, avec une mise-à-jour des zones non loties dans les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).</p> <p>La base de sondage au 2ème degré est une liste de ménages établie lors d'une opération de ratissage dans chaque ZD échantillon, effectuée juste avant l'enquête dans la zone d'enquête.</p>
	Tirage de l'échantillon	<p>Il a fallu d'abord établir la partition des ZD entre les 10 régions économiques en différenciant celles du milieu rural de l'urbain. Ensuite, dans chacun des 20 sous-ensembles obtenus, on a procédé au tirage des unités primaires (UP). Celles-ci sont tirées à probabilité proportionnelle à la taille, égale au nombre de ménages du recensement de 1996. Le tirage des 425 unités primaires (UP) s'est donc effectué indépendamment dans chacun des 20 sous-ensembles composant le territoire national.</p> <p>Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque ZD. Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité constante dans la ZD suivant la méthode de tirage systématique ; le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.</p>
	Echantillon tiré	425 ZD, 8 500 ménages

Questionnaires	Nombre	3
	Description	La fiche d'énumération servant à identifier les ménages
		Le questionnaire communautaire servant à inventorier les équipements et infrastructures communautaires
		<p>Le questionnaire ménage qui est le support sur lequel est consigné l'ensemble des informations. Il est constitué de treize sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page de garde : Identification du ménage et renseignements de contrôle.</li> <li>- Section 0 : Renseignements sur le chef de ménage.</li> <li>- Section 1 : Composition démographique du ménage.</li> <li>- Section 2 : Santé. Elle vise à décrire l'état de santé de la population.</li> <li>- Section 3 : Education. Cette section concerne uniquement les personnes âgées de 6 ans ou plus et porte essentiellement sur la fréquentation scolaire.</li> <li>- Section 4 : Alphabétisation et migration. Cette section concerne les personnes âgées de 10 ans et plus.</li> <li>- Section 5 : Emploi. Elle concerne uniquement les personnes âgées de 10 ans ou plus. Elle se subdivise en 3 sous-sections : l'emploi principal, l'emploi secondaire et l'emploi précédent.</li> <li>- Section 6 : Logement et le confort. Elle est destinée à recueillir des informations sur la qualité du logement, son équipement, les sources d'approvisionnement en eau et la principale source d'énergie.</li> <li>- Section 7 : Bétail et exploitation agricole du ménage. Elle se décompose en 3 sous-sections : le bétail possédé par le ménage, la production agricole de la campagne 1997/98, la production agricole de la campagne 1996/97.</li> <li>- Section 8 : Entreprises et activités non-agricoles du ménage. Cette section enregistre les informations relatives aux activités non agricoles qui rapportent des revenus au ménage.</li> <li>- Section 9 : Accès aux services de base. Cette section concerne les infrastructures de base communautaires tels l'école primaire, l'école secondaire, le centre de santé, le marché et le point d'eau potable.</li> <li>- Section 10 : Dépenses du ménage. Elles se divisent en trois sous-sections : les dépenses d'éducation et de santé, les dépenses alimentaires, les dépenses sur les produits non-alimentaires</li> <li>- Section 11 : Revenu des ménages. Il se subdivise en quatre groupes : le revenu tiré de l'agriculture, le revenu tiré de l'exploitation d'entreprises non-agricoles, les salaires et revenus non agricoles sur commission, les transferts, versements et autres revenus.</li> <li>- Section 12 : Avoirs du ménage. Elle se rapporte aux biens possédés par le ménage.</li> <li>- Section 13 : Anthropométrie. Elle concerne les enfants âgés de 6 mois à 59 mois. Cette section fait l'objet de prises directes de mesures de taille et de poids.</li> </ul>



Dérroulement	Formation des agents enquêteurs	La formation des agents enquêteurs a succédé à celle des contrôleurs. Elle a eu lieu dans quatre centres (Koudougou, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo et Kaya) et s'est déroulée du 18 au 28 avril 1998. A l'issue de la formation, un test final a été organisé pour ne retenir que les cinq meilleurs participants venant de chacune des 10 régions économiques.
	Collecte	La collecte des informations sur le terrain a débuté le 20 mai 1998 et s'est étalée sur trois (3) mois. L'enquête a mobilisé douze (12) équipes dont chacune, dirigée par un contrôleur (chef d'équipe), comprenait 5 enquêteurs et 1 chauffeur.

Traitement des données	<p>Le service informatique de l'INSD avait la charge de la saisie des données. Les programmes et masques de saisie ont été réalisés sous le logiciel ISSA.</p> <p>Pour assurer une bonne qualité de la saisie des données, le principe de la double-saisie de tous les questionnaires a été adopté.</p> <p>Pour l'essentiel, la production des tableaux a été faite par les analystes. A cet effet, ils ont suivi une formation sur le logiciel SPSS/Windows. Toutefois, dans certains cas les compétences du service informatique ont été mises à profit.</p>
------------------------	--

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998, 1999.
---------	---

Opération	<b>II.14. Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso (à partir des enquêtes prioritaires de 1994 et 1998).</b>
-----------	--

Objectifs	Etudier l'évolution de la pauvreté entre 1994 et 1998
-----------	---

Type d'opération	Analyse de données d'enquêtes
------------------	-------------------------------

Données	Les données utilisées dans cette étude proviennent de deux (2) enquêtes à couverture nationale détaillées sur les conditions de vie des ménages : la première (EP I) fut réalisée d'octobre 1994 à janvier 1995 et, la seconde (EP II) de mai à août 1998. Toutes les deux ont utilisé un questionnaire basé sur le modèle standard de l'Enquête Prioritaire (Marchant et al 1987) avec de très légères différences.
---------	--

Démarche	Mesure du bien-être	<p>Pour classer les individus selon le statut de pauvreté un indicateur du niveau de vie proche du revenu par tête dans un ménage a été calculé. L'indicateur proposé est l'indice des dépenses. Il est déterminé sur la base des résultats de l'enquête prioritaire comme étant égal à la somme des principales utilisations des revenus du ménage. Ce sont les dépenses en achats (acquisitions payantes) ou en autoconsommation des biens ou services alimentaires ou non alimentaires (santé, éducation, habitation, habillement, transport, transferts, loisirs, etc.) effectuées par les membres du ménage. Ces dépenses peuvent se faire pour la satisfaction des besoins individuels ou collectifs, dans les ménages ou à l'extérieur des ménages.</p> <p>L'indice des dépenses ainsi défini, prend en compte toutes les utilisations possibles des revenus du ménage puisqu'il inclut en plus des acquisitions des biens et services de consommation, l'autoconsommation, l'épargne et les autres.</p> <p>Les dépenses observées sont nominales et ont été saisies à l'échelle du ménage. Avant de calculer les dépenses par tête au niveau du ménage, il convient donc d'harmoniser les données par rapport aux écarts régionaux de prix afin que les dépenses nominales puissent se prêter aux comparaisons dans l'espace.</p> <p>En ce qui concerne la correction des écarts régionaux de prix, des déflateurs régionaux ont été construits pour ramener les dépenses à une même base de comparaison. Le dispositif de relevés des prix régionaux a fourni les prix moyens mensuels pour la période d'avril à décembre 1998. Un prix moyen a été calculé par région sur la base de dix produits dont quatre alimentaires de base et six non alimentaires de base. Tous ces prix ont été ensuite comparés à ceux de la région Centre (choisie comme base) donnant ainsi un déflateur pour chacune des 10 régions. Les dépenses de ménage ainsi déflatées sont rapportées à la taille de celui-ci.</p> <p>L'indicateur de bien-être est donc les dépenses totales réelles des ménages per capita.</p>
	Seuil de pauvreté	<p>Un seuil absolu national a été estimé à 41 099 F CFA par tête et par an aux prix d'octobre 1994. Ce seuil correspond à la couverture des besoins alimentaires (coût des dépenses nécessaires à l'obtention de 2 283 calories) d'une part et des dépenses non alimentaires d'autre part.</p> <p>Ce seuil actualisé en coûts réels aux prix de 1998 vaut 72 690 FCFA.</p>

Démarche	Indicateurs de pauvreté et d'inégalités	<p>Les indicateurs permettant d'appréhender les principales dimensions de la pauvreté sont des indices spéciaux qui mesurent l'incidence, la profondeur et la sévérité. Ces indices sont des cas spéciaux de l'indice de pauvreté <math>P_\alpha</math> développé par Foster, Greer et Thorbecke et défini comme suit :</p> $P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha$ <p>où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre (<math>i=1</math>) au plus riche (<math>i=n</math>, où <math>n</math> est la population totale), où <math>q</math> est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et <math>\alpha</math> est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres. L'incidence de la pauvreté (la proportion de la population définie comme étant pauvre, <math>P_0 = q/n</math>) peut être obtenue comme un cas spécial où <math>\alpha = 0</math>, tandis que la profondeur de la pauvreté peut être définie comme <math>P_1</math> et la sévérité comme étant <math>P_2</math>.</p> <p>Les indices <math>P_\alpha</math> sont décomposables, c'est à dire que pour une population répartie en <math>m</math> sous-groupes exclusifs et exhaustifs, il est possible de calculer pour chaque sous-groupe <math>k</math> (<math>k = 1 \dots, m</math>) ayant une proportion de population égale à <math>x_k</math> :</p> $P_{\alpha,k} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q_k} \left( \frac{Z - Y_{i,k}}{Z} \right)^\alpha$ <p>On a :</p> $P_\alpha = \sum_1^m x_k P_{\alpha,k}$ <p>Par suite, la contribution de chaque sous-groupe (<math>c_k</math>) peut s'obtenir en écrivant :</p> $C_k = \frac{x_k P_{\alpha,k}}{P_\alpha}$ <p>La contribution est très utile pour identifier l'affectation différenciée de chaque sous-groupe par la pauvreté.</p>
----------	---	--

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, Mars 2000.
---------	--

Opération	<b>II.15. Enquête démographique et de santé de 1998-1999 (EDSBF-II).</b>
-----------	--

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir des données à l'échelle nationale, par milieu de résidence et par région permettant de calculer certains taux démographiques, en particulier les taux de fécondité et les taux de mortalité infanto-juvénile ;</li> <li>- analyser les facteurs qui déterminent les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité infantile et juvénile ;</li> <li>- mesurer le taux d'utilisation de la contraception par méthode selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socio-économiques ;</li> <li>- mesurer les niveaux des besoins non satisfaits en matière de contraception ainsi que les niveaux de la fécondité non désirée ;</li> <li>- recueillir des données précises sur la santé familiale : vaccinations, prévalence et traitement de la diarrhée, de la lièvre et de la toux, visites prénatales et assistance à l'accouchement, allaitement maternel ;</li> <li>- mesurer les connaissances et les attitudes des hommes et des femmes vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et du sida ;</li> <li>- mesurer les connaissances, les attitudes et les pratiques des hommes et des femmes vis-à-vis de l'excision ;</li> <li>- mesurer l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et de leur mère par le biais des mesures du poids et de la taille ;</li> <li>- fournir, enfin, aux responsables et administrateurs des programmes de population au Burkina Faso des données de base actualisées sur la fécondité, la mortalité, la planification familiale et la santé. De telles données non seulement sont utiles pour évaluer l'impact de leurs activités mais aussi pour planifier de nouvelles stratégies pour l'amélioration de la santé et le bien-être de la population.</li> </ul>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage par grappe, stratifié et à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au premier degré, 210 grappes constituant les UP de sondage ont été sélectionnées par tirage aléatoire à partir de la liste de toutes les ZD du RGPH de 1996 ;</li> <li>- au deuxième degré, les ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages dénombrés dans chaque grappe.</li> </ul>
	Echantillon tiré	5 133 ménages, 6 740 femmes de 15-49ans, 2 898 hommes de 15-59ans
	Echantillon réalisé	4 812 ménages, 6 445 femmes de 15-49ans, 2 641 hommes de 15-59ans

Questionnaires	Nombre	3
	Description	<p><b>Questionnaire ménage</b> : Permet d'enregistrer tous les membres du ménage avec certaines de leurs caractéristiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, la situation de résidence, le niveau d'instruction, etc. Il collecte également des informations relatives aux conditions de vie du ménage.</p> <p>Il fournit les informations permettant de déterminer les populations de référence pour le calcul des taux démographiques (mortalité, fécondité) et d'identifier les femmes et les hommes éligibles pour être interviewés individuellement.</p>
		<p><b>Questionnaire individuel femme</b> : Il est adapté comme le questionnaire ménage à partir du questionnaire modèle pour les pays à prévalence contraceptive faible du programme DHS. Il comprend onze sections qui permettent de recueillir des informations sur les thèmes suivants :</p> <p><b>Caractéristiques sociodémographiques</b> (âge, date de naissance, scolarisation, alphabétisation, nationalité, ethnie et religion) ; <b>Reproduction</b> (naissances vivantes et caractéristiques, état de survie des enfants, état et désir de grossesse, connaissance du lieu de consultation prénatale, connaissance de la période féconde) ; <b>Contraception</b> (connaissance, utilisation passée et actuelle, sources d'approvisionnement et accès à ces sources, utilisation future des méthodes contraceptives) ; <b>Grossesse et allaitement, vaccination et santé des enfants</b> (état sanitaire des enfants nés au cours des 5 dernières années précédant l'enquête) ; <b>Mariage</b> (état matrimonial, cohabitation avec le conjoint, activité sexuelle) ; <b>Préférences en matière de fécondité</b> (Désir d'enfants supplémentaires, intervalle préféré entre les naissances) ; <b>Caractéristiques du conjoint et activité professionnelle de la femme</b> (caractéristiques socioprofessionnelles du conjoint des femmes en union et activité économique des femmes) ; <b>Sida et autres Maladies Sexuellement Transmissibles</b> (connaissance des MST et du Sida, des modes de transmission, des moyens de les éviter, Sources préférées pour recevoir des informations à ce sujet, attitude vis-à-vis des malades du sida) ; <b>Excision</b> (pratique de l'excision, opinion sur les avantages et les inconvénients de cette pratique) ; <b>Mortalité maternelle</b> (âge et état de suivie des frères et sœurs des femmes enquêtées, pour les sœurs décédées, des questions supplémentaires permettent de déterminer si le décès est en rapport avec la maternité) ; <b>Taille et poids des enfants de moins de cinq ans et de leur mère</b> (mesures anthropométriques des mères enquêtées ainsi que celles de leurs enfants de moins de 5 ans).</p>
<p><b>Questionnaire homme</b> : Il reprend un certain nombre de questions posées aux femmes. Il comprend sept sections : caractéristiques sociodémographiques, reproduction, contraception, mariage, préférences en matière de fécondité, sida et autres MST, et opinion des hommes sur la pratique de l'excision.</p>		

Déroulement	Formation des enquêteurs	29 septembre au 22 octobre 1998
	Collecte	19 novembre 1998 au 7 mars 1999
	Exploitation des données	Novembre 1998 à avril 1999

<b>Traitement des données</b>	L'ensemble des opérations de contrôle et de nettoyage du fichier ainsi que la tabulation des données ont été réalisées au moyen du logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International Inc.
-------------------------------	---

<b>Personnels</b>	Cartographie et dénombrement des ménages	10 agents et 2 chefs d'équipe, tous de l'INSD,
	Pré-test	7 enquêtrices
	Collecte	Des superviseurs de l'INSD, 8 chefs d'équipe, 8 contrôleuses, 32 enquêtrices et 2 agents de vérification.
	Saisie	6 agents de saisie

<b>Sources</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie et Macro International Inc., Enquête Démographique et de Santé Burkina Faso 1998-1999, Mai 2000.
----------------	---

Opération	<b>II.16. Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1994</b>
-----------	---

Objectifs	<p>i) Produire des indicateurs socio-économiques sur l'ensemble des ménages du Burkina Faso ;</p> <p>ii) Identifier les groupes socio-économiques vulnérables ;</p> <p>iii) Renforcer les capacités techniques de l'INSD en le dotant de moyens matériels et logistiques pour la réalisation d'autres enquêtes lourdes (EBC, RPGH 1996 etc...).</p>
-----------	---

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage stratifié et à 2 degrés
	Base de sondage	<p>A Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, des unités aérolaires ont été constituées à partir des cartes géographiques en fonction de la densité du bâti.</p> <p>Dans les autres villes et en milieu rural, la base de sondage de l'enquête démographique de 1991 a été retenue. Elle est constituée de ZD dont une mise à jour a été réalisée.</p>
	Tirage de l'échantillon	<p>A Ouagadougou et Bobo-Dioulasso : les UP sont tirées à probabilités égales au premier degré et les ménages à probabilités égales au deuxième degré.</p> <p>Dans les "Autres villes", une fois déterminé le nombre de ZD/ZE-échantillon dans les seize (16) villes, on a procédé à la répartition de ces zones au prorata du nombre de ZD dans chaque ville secondaire. Le tirage s'est fait alors indépendamment dans chaque ville, en ayant le souci de privilégier les ZD échantillon de l'Enquête Démographique de 1991, qui avait adopté une taille fixe de 6 ZD par ville secondaire tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille. Dans cette répartition proportionnelle de l'échantillon, aucune ville secondaire n'a plus de 6 ZD.</p> <p>Dans chaque strate rurale, les UP sont tirées à probabilités proportionnelles au nombre de ménages au recensement de 1985. Dès lors que la taille de l'échantillon est connue par strate, alors celle-ci est répartie entre les provinces en fonction du nombre de ZD (UP).</p>
	Echantillon tiré	435 ZD, 8 710 ménages

Questionnaires	Nombre	4
	Description	La fiche d'énumération pour l'identification du ménage
		La fiche ménage pour la liste des ménages échantillon pour chaque ZD
		Le questionnaire communautaire servant à inventorier les équipements et infrastructures communautaires
		Le questionnaire ménage qui est le support sur lequel est porté l'ensemble des informations des ménages. Il est constitué de plusieurs sections : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page de garde : Identification du ménage et renseignements de contrôle.</li> <li>- Section 0 : Renseignements sur le chef de ménage.</li> <li>- Section 1 : Composition démographique du ménage.</li> <li>- Section 2 : Santé. Elle vise à décrire l'état de santé de la population.</li> <li>- Section 3 : Education. Elle concerne uniquement les personnes âgées de 6 ans ou plus et porte essentiellement sur la fréquentation scolaire.</li> <li>- Section 4 : Alphabétisation et migration. Elle concerne les personnes âgées de 10 ans et plus.</li> <li>- Section 5 : Emploi. Elle concerne uniquement les personnes âgées de 10 ans ou plus. Elle se subdivise en 3 sous-sections: l'emploi principal, l'emploi secondaire et l'emploi précédent.</li> <li>- Section 6 : Logement et confort. Elle est destinée à recueillir les informations sur la qualité du logement, son équipement, les sources d'approvisionnement en eau et la principale source d'énergie.</li> <li>- Section 7 : Bétail et exploitation agricole. Elle se décompose en 3 sous-sections : le bétail possédé par le ménage; la production agricole de la campagne 93/94; et la production agricole de la campagne 1992/93.</li> <li>- Section 8 : Entreprises et activités non-agricoles.</li> <li>- Section 9 : Accès aux services de base : école primaire, école secondaire, centre de santé et marché.</li> <li>- Section 10 : Dépenses du ménage. Elles se divisent en trois sous-sections : les dépenses d'éducation et de santé; les dépenses alimentaires et les dépenses sur les produits non-alimentaires.</li> <li>- Section 11 : Revenus des ménages. Ils se subdivisent en quatre groupes : les revenus tirés de l'agriculture, les revenus tirés de l'exploitation d'entreprises non-agricoles, les salaires et les revenus non agricoles sur commission, les transferts-versements et autres revenus.</li> <li>- Section 12 : Avoirs du ménage. On y enregistre les biens possédés par le ménage.</li> <li>- Section 13 : Anthropométrie. Elle concerne les enfants âgés de moins de cinq ans révolus et fait l'objet de prises de mesures directes de taille et de poids.</li> </ul>
Déroulement	Cartographie	Elle a consisté en un découpage de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso en 1 688 zones d'enquête d'une part et de la mise à jour de 37 ZD échantillon de cinq provinces d'autre part (Oudalan, Ouahigouya, Séno, Soum et Sanmentenga).
	Collecte	25 octobre 2004 au 25 janvier 1995, 12 équipes
Traitement des données	Le traitement a consisté à la vérification des questionnaires, à leur saisie, à la constitution et à l'apurement des fichiers et à la tabulation. La saisie de tous les questionnaires a été réalisée sur micro ordinateur à l'INSD. Les programmes et masques de saisie ont été faits à partir du logiciel ISSA.	
Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, Rapport de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1997.	



Opération	<b>II.17. Etude du profil de pauvreté à partir des données de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1994.</b>	
Objectifs	<p>Répondre aux questions suivantes :</p> <p>1.° Quelle ligne « objectif » peut-on rigoureusement se donner comme frontière à partir de laquelle il conviendrait de bâtir les actions d'affranchissement des pauvres?</p> <p>2.° Quelles sont les caractéristiques de la population lorsque l'on passe de la pauvreté à la non pauvreté de manière générale, de manière spécifique autour de la ligne de pauvreté, dans l'espace, les branches d'activités, le genre, les types de ménages, etc. ?</p> <p>3.° Quelles sont les contributions et influences spécifiques des pauvres et non pauvres aux caractéristiques globales de la population et de la pauvreté ?</p> <p>4.° Quel peut être l'équivalent monétaire des impacts des politiques minimales de lutte contre la pauvreté à engager, en termes de montants à générer ou potentiellement transférables pour affranchir les pauvres?</p>	
Type d'opération	Analyse de données d'enquête	
Données	Les données utilisées sont principalement celles de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1994 réalisée par l'INSD et du Système d'Information sur le Marché céréalier (S.I.M.) du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'artisanat.	
Démarche	Mesure du bien-être	<p>Pour classer les individus selon le statut de pauvreté un indicateur du niveau de vie proche du revenu par tête dans un ménage a été calculé. L'indicateur proposé est l'indice des dépenses. Il est déterminé sur la base des résultats de l'enquête prioritaire comme étant égal à la somme des principales utilisations des revenus du ménage. Ce sont les dépenses en achats (acquisitions payantes) ou en autoconsommation des biens ou services alimentaires ou non alimentaires (santé, éducation, habitation, habillement, transport, transferts, loisirs, etc.) effectuées par les membres du ménage. Ces dépenses peuvent se faire pour la satisfaction des besoins individuels ou collectifs, dans les ménages ou à l'extérieur des ménages.</p> <p>L'indice des dépenses ainsi défini, prend en compte toutes les utilisations possibles des revenus du ménage puisqu'il inclut en plus des acquisitions des biens et services de consommation, l'autoconsommation, l'épargne et les autres</p>

Démarche	Choix du seuil de pauvreté	<p>La ligne de Pauvreté ou le seuil de pauvreté est le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont pauvres. La démarche analytique de sa détermination consiste à partir d'une base de consommation calorique normative, adulte et journalière pour arriver à des dépenses annuelles minimales, marquant la frontière entre la pauvreté et la non pauvreté. Les étapes de détermination de ces dépenses sont les suivantes :</p> <p>(i) Détermination du besoin calorique journalier normatif par adulte. Ce besoin a été estimé à 2 283 calories.</p> <p>(ii) Conversion du besoin calorique journalier normatif par adulte en quantités journalières de nutriments. Le sorgho et le mil qui constituent les aliments de base ont été choisis pour estimer les dépenses alimentaires nécessaires à l'obtention des 2 283 calories. La structure de consommation de ces céréales est par ailleurs connue.</p> <p>(iii) Calcul des dépenses alimentaires annuelles par adulte : valorisation des quantités journalières de nutriments par adulte. A l'aide de la table de correspondance des produits en calories, les 2 283 calories sont converties en quantités journalières de nutriments. Ils ont été ensuite valorisés avec les prix du mois d'octobre 1994.</p> <p>(iv) Détermination des dépenses non alimentaires annuelles par adulte : hypothèse de proportionnalité entre dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires. L'observation de la structure des dépenses fait ressortir que les dépenses de vie courante pour les besoins autres que alimentaires (logement, habillement, santé...) pour les individus placés autour de la norme alimentaire constituent 47% des dépenses totales.</p> <p>(v) Calcul d'un seuil absolu de pauvreté et éventuellement d'un seuil absolu d'extrême pauvreté (somme des dépenses alimentaires et non alimentaires).</p> <p>L'approche a permis de faire ressortir un seuil de pauvreté absolu de 41 099 F CFA et un seuil d'extrême pauvreté absolu de 31 749 F CFA.</p>
	Indicateurs de pauvreté et d'inégalités	<p>Les indicateurs permettant d'appréhender les principales dimensions de la pauvreté sont des indices spéciaux qui mesurent l'incidence, la profondeur et la sévérité. Ces indices sont des cas spéciaux de l'indice de pauvreté <math>P_\alpha</math> développé par Foster, Greer et Thorbecke et défini comme suit :</p> $P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha$ <p>où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre (<math>i=1</math>) au plus riche (<math>i=n</math>, où <math>n</math> est la population totale), où <math>q</math> est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et <math>\alpha</math> est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres. L'incidence de la pauvreté (la proportion de la population définie comme étant pauvre, <math>P_0 = q/n</math>) peut être obtenue comme un cas spécial où <math>\alpha = 0</math>, tandis que la profondeur de la pauvreté peut être définie comme <math>P_1</math> et la sévérité comme étant <math>P_2</math>.</p> <p>Les caractéristiques de la distribution des individus ont été appréhendées d'une part par l'analyse de la variance qui permet de saisir l'homogénéité ou l'hétérogénéité entre les individus et les différentes strates et d'autre part par les indices de GINI qui permettent de saisir le caractère égalitaire ou non de la distribution.</p>

Démarche	Déflateurs des dépenses des ménages	<p>Les dépenses observées ne pouvant se prêter à une comparaison dans l'espace (entre les différentes strates) ou dans le temps (entre le début et la fin de la collecte des données), Il a fallu déterminer un déflateur pour les ramener à une base comparable à travers un indice de prix.</p> <p>Un indice a été calculé pour Ouagadougou et un pour Bobo-Dioulasso. Puis l'indice de Ouagadougou a été pris comme référentiel pour calculer un indice synthétique de la strate Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les indices des autres strates sont calculés en prenant comme base celui de la strate Ouagadougou-Bobo-Dioulasso. Donc l'indice spatial (pour les huit strates) a pour base 100 pour la strate Ouagadougou-Bobo-Dioulasso.</p> <p>L'enquête s'est déroulée d'Octobre 1994 à Janvier 1995, la composante temporelle de l'indice, pour tenir compte de l'inflation, a pris l'indice des prix de Ouagadougou en Octobre 1994 comme base 100. L'indice spatial de Ouagadougou en Juillet a été chaîné à celui d'Octobre. On a pu donc établir un indice pour la strate Ouagadougou-Bobo-Dioulasso en Octobre 1994 en tenant compte de l'inflation de prix observée uniquement sur l'indice de Ouagadougou. Comme les autres indices sont indexés sur l'indice de la strate Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, les mouvements de ce dernier au cours des mois de Novembre, Décembre et Janvier se répercutent sur les autres indices spatiaux.</p> <p>Ainsi a été construit un indice ayant une composante spatiale et une composante temporelle. Chaque composante a deux volets : un volet alimentaire et un volet non alimentaire.</p>
	Estimation des dépenses de logement	<p>Il a fallu imputer des valeurs locatives aux ménages non locataires pour que les dépenses de ces derniers soient comparables à celles des ménages locataires (en location-simple ou en location-vente). Pour ce faire, une fonction a été estimée liant le loyer payé aux principales caractéristiques du logement. De cette spécification de LNTOTAL, a été calculé un indice synthétique du loyer avec comme base 100 à la strate 8 (Ouagadougou-Bobo-Dioulasso).</p>

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie, CD-Rom de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1997.
---------	--

Opération	<b>II.18. Enquête démographique et de santé (EDSBF), 1993.</b>
-----------	--

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir à l'échelle nationale les données permettant de calculer les taux de fécondité et de mortalité infantile ;</li> <li>- analyser les facteurs directs et indirects qui déterminent le niveau et les tendances de la fécondité ;</li> <li>- analyser les facteurs directs et indirects qui déterminent le niveau et les tendances de la mortalité ;</li> <li>- mesurer les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, par milieu de résidence ;</li> <li>- recueillir des données sur la santé familiale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour les enfants de moins de 5 ans : la vaccination contre les 6 maladies du Programme Elargi de Vaccination (PEV), la prévalence et le traitement de la toux, la diarrhée et la fièvre, les niveaux de mortalité infantile et juvénile ;</li> <li>• pour les femmes en âge de procréer : les visites prénatales, l'assistance à l'accouchement et l'allaitement ;</li> </ul> </li> <li>- mesurer l'état nutritionnel des mères et des enfants de moins de 5 ans par la prise de mesures anthropométriques (taille et poids, circonférence du bras) ;</li> <li>- développer au niveau du pays les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation périodique d'EDS.</li> </ul>
-----------	--

Type d'opération	Enquête par sondage
------------------	---------------------

Echantillonnage	Type de sondage	Sondage par grappe, stratifié et à 2 degrés
	Tirage de l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au premier degré, 230 grappes ont été tirées à partir d'un échantillon-maître de 696 ZD, de façon systématique à l'intérieur de chaque strate (Ouagadougou, les autres villes et le milieu rural), avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages de la ZD ;</li> <li>- au deuxième degré, un échantillon de ménages a été sélectionné à partir de la liste de ménages établie lors de l'opération de dénombrement de chacune des 230 grappes sélectionnées.</li> </ul>
	Echantillon cible	5 706 ménages, 6 848 femmes de 15-49ans, 2 232 hommes de 15-59ans
	Echantillon réalisé	5 143 ménages, 6 354 femmes de 15-49ans, 1 845 hommes de 15-59ans

Questionnaires	Nombre	4
	Description	<p><b>Questionnaire communautaire</b> : Donne des informations sur les infrastructures socio-économiques (écoles, marché, services de transport..) et sanitaires (hôpitaux, cliniques, SMI...)</p>
		<p><b>Questionnaire ménage</b> : Liste tous les membres du ménage et les visiteurs et collecte à leur sujet un certain nombre d'informations telles que le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction. Il collecte en outre quelques caractéristiques des logements qui servent à évaluer les conditions socio-économiques et environnementales dans lesquelles vivent les femmes et les hommes qui sont enquêtés individuellement. Il permet l'identification des femmes et des hommes éligibles à l'enquête individuelle. Il fournit également les informations permettant d'établir le dénominateur pour le calcul des taux démographiques (natalité, mortalité, fécondité).</p>
		<p><b>Questionnaire individuel femme</b> : Il est élaboré sur la base du questionnaire Modèle B de DHS (questionnaire pour les pays à faible prévalence contraceptive). Il comprend neuf sections qui permettent de recueillir des informations sur les thèmes suivants : <b>Caractéristiques sociodémographiques</b> (lieu de résidence, âge, date de naissance, scolarisation, alphabétisation, nationalité, religion) ; <b>Reproduction</b> (naissances vivantes, état de grossesse, dates et durées des menstruations, âge aux premières règles, connaissance de la période féconde) ; <b>Connaissance et utilisation de la contraception</b> (connaissance et utilisation antérieure, actuelle et future des méthodes contraceptives existant dans le pays) ; <b>Grossesse et allaitement, vaccination et santé des enfants</b> (période de grossesse, soins prénatals, lieu d'accouchement, qualification de l'accoucheur, retour des règles, reprise des rapports sexuels après la naissance des enfants, fréquence et durée de l'allaitement, utilisation des compléments nutritionnels, fréquence et traitement de la fièvre, de la toux et de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans, vaccinations des enfants dans leur première année) ; <b>Nuptialité</b> (état matrimonial, cohabitation avec le mari, régime de mariage et activité sexuelle) ; <b>Préférences en matière de fécondité</b> (Desir d'enfants supplémentaires, intervalle préféré et idéal entre les naissances, attitude concernant la taille de la famille) ; <b>Caractéristiques du conjoint et activité économique</b> : (caractéristiques socioprofessionnelles du conjoint des femmes en union et activité professionnelle des femmes) ; <b>SIDA</b> (connaissance de la maladie et des modes de transmission et de prévention) ; <b>Etat nutritionnel des mères et des enfants de moins de 5 ans</b> (mesures anthropométriques des femmes et des enfants de moins de cinq ans).</p>
<p><b>Questionnaire homme</b> : C'est une forme allégée du questionnaire individuel femme. Il collecte des informations sur la connaissance et l'utilisation de la contraception, et sur les opinions des hommes en matière de fécondité, de taille de la famille et de planification familiale, ainsi que sur le SIDA.</p>		
Déroulement	Cartographie et enquête communautaire	Septembre à décembre 1992
	Collecte	Décembre 1992 à mars 1993
	Traitement des données	Décembre 1992 à mars 1993

Traitement des données	L'ensemble des opérations de saisie et d'apurement des données ont été réalisées à l'INSD, sur micro-ordinateurs au moyen du logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International, Inc. La tabulation a été entièrement réalisée au siège de Macro International Inc., à Calverton, Maryland.
------------------------	--

Personnels	Cartographie et dénombrement des ménages	12 agents de l'INSD
	Pré-test	19 agents enquêteurs
	Collecte	Des superviseurs de l'INSD, 8 chefs d'équipe, 8 contrôleuses, 32 enquêtrices.
	Saisie	6 agents de saisie

Sources	Institut National de la Statistique et de la Démographie et Macro International, Enquête Démographique et de Santé Burkina Faso 1993, Juin 1994.
---------	--